



# DNCG - SITUATION DU FOOTBALL PROFESSIONNEL

## SAISON 2024/2025



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>LIGUE 1 ET LIGUE 2 CUMULÉES</b>	<b>04</b>
	<b>CHIFFRES CLÉS 2024/2025</b>	<b>06</b>
<b>2</b>	<b>LIGUE 1</b>	<b>10</b>
<b>2.1</b>	<b>LES CHIFFRES CLÉS</b>	<b>12</b>
2.1.1	SYNTHÈSE	12
2.1.2	LES PRODUITS	14
2.1.3	LES CHARGES D'EXPLOITATION	26
2.1.4	LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS	33
2.1.5	LES RÉSULTATS	35
2.1.6	LES FINANCEMENTS DES CLUBS	38
2.1.7	L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2024/2025	40
<b>2.2</b>	<b>LE LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES</b>	<b>42</b>
2.2.1	LES RÉSULTATS SPORTIFS	42
2.2.2	LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE	46
2.2.3	UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS	48
2.2.4	LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ANNUELLE ET RÉUSSITE SPORTIVE	49
2.2.5	L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2024/2025	50
<b>3</b>	<b>LIGUE 2</b>	<b>52</b>
<b>3.1</b>	<b>LES CHIFFRES CLÉS</b>	<b>54</b>
3.1.1	SYNTHÈSE	54
3.1.2	LES PRODUITS	56
3.1.3	LES CHARGES D'EXPLOITATION	64
3.1.4	LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS	72
3.1.5	LES RÉSULTATS	74
3.1.6	LES FINANCEMENTS DES CLUBS	78
3.1.7	L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2024/2025	80
<b>3.2</b>	<b>LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES</b>	<b>82</b>
3.2.1	LES RÉSULTATS SPORTIFS	82
3.2.2	LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE	86
3.2.3	UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS	88
3.2.4	LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ET RÉUSSITE SPORTIVE	89
3.2.5	L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2024/2025	90
<b>4</b>	<b>BENCHMARK EUROPÉEN</b>	<b>96</b>
<b>4.1</b>	<b>BENCHMARK EUROPÉEN DES PRODUITS HORS OPÉRATIONS DE MUTATION</b>	<b>98</b>
4.1.1	REVENUS MOYENS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS	98
4.1.2	RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS	99
4.1.3	COMPARAISON DES REVENUS DES 7 CLUBS FRANÇAIS AYANT DISPUTÉ UNE COUPE D'EUROPE AVEC LES REVENUS MOYENS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS	105
<b>4.2</b>	<b>CORRÉLATION ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET REVENUS</b>	<b>106</b>



# 1 LIGUE 1 ET LIGUE 2 CUMULÉES



## CHIFFRES CLÉS 2024/2025

### COMPTES CUMULÉS LIGUE 1 / LIGUE 2

	2023/2024	2024/2025	VARIATION
En millions d'euros			
Total produits d'exploitation	2 872	2 363	-18 %
Résultat d'exploitation	-984	-1 404	-43 %
Résultat des opérations de mutation	805	886	10 %
Résultat opérationnel courant	-179	-518	-189 %
Résultat net	-270	-542	-101 %
Capitaux propres	595	884	49 %
Comptes courants actionnaires	745	847	14 %
Trésorerie nette endettement	-212	-75	65 %

### COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ LIGUE 1 / LIGUE 2

	2023/2024	2024/2025	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	827 422	796 879	-4 %
Sponsors / publicité	782 375	787 777	1 %
Recettes matches	302 924	309 932	2 %
Autres produits (dont merchandising)	959 394	468 229	-51 %
<b>TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION</b>	<b>2 872 115</b>	<b>2 362 816</b>	<b>-18 %</b>
Rémunération du personnel	1 627 964	1 553 903	-5 %
Charges sociales	508 986	435 340	-14 %
Indemnités de mutation	531 874	582 115	9 %
Honoraires d'agents	159 941	154 381	-4 %
Autres charges	1 027 064	1 041 540	1 %
<b>TOTAL CHARGES HORS-MUTATION</b>	<b>3 855 829</b>	<b>3 767 179</b>	<b>-2 %</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION</b>	<b>-983 714</b>	<b>-1 404 363</b>	<b>-43 %</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION</b>	<b>804 595</b>	<b>886 180</b>	<b>10 %</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>-179 119</b>	<b>-518 183</b>	<b>-189 %</b>
Résultat financier	-65 631	-96 379	-47 %
Résultat exceptionnel : autres	16 066	-28 962	-280 %
Impôt sur les sociétés	-27 959	-9 858	65 %
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	-12 874	111 808	968 %
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-269 517</b>	<b>-541 573</b>	<b>-101 %</b>

**BILAN CUMULÉ**

	2023/2024	2024/2025	VARIATION
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutations	1 450 084	1 524 435	5 %
Autres immobilisations	1 249 223	1 234 848	-1 %
Créances sur mutations de joueurs	818 820	1 046 280	28 %
Autre actif circulant	918 455	1 167 699	27 %
Disponibilités et V.M.P.	730 222	724 282	-1 %
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 166 804</b>	<b>5 697 544</b>	<b>10 %</b>
Capitaux propres	595 491	884 494	49 %
Comptes courants d'actionnaires	744 682	846 545	14 %
Provisions risques et charges	88 883	82 176	-8 %
Dettes financières	942 096	798 915	-15 %
Dettes sur mutations de joueurs	1 187 094	1 447 040	22 %
Autres dettes	1 608 558	1 638 374	2 %
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 166 804</b>	<b>5 697 544</b>	<b>10 %</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-269 517</b>	<b>-541 573</b>	<b>-101 %</b>





# 2 LIGUE 1



## 2.1 LES CHIFFRES CLÉS

### 2.1.1 SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2023/2024	2024/2025	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	723 686	727 513	1 %
Sponsors / publicité	718 558	734 138	2 %
Recettes matches	271 973	285 589	5 %
Autres produits (dont merchandising)	836 724	413 841	-51 %
<b>TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION</b>	<b>2 550 941</b>	<b>2 161 080</b>	<b>-15 %</b>
Rémunération du personnel	1 434 351	1 334 537	-7 %
Charges sociales	430 993	398 238	-8 %
Indemnités de mutation	500 530	571 105	14 %
Honoraires d'agents	141 038	131 246	-7 %
Autres charges	846 109	914 758	8 %
<b>TOTAL CHARGES HORS-MUTATION</b>	<b>3 353 021</b>	<b>3 349 884</b>	<b>0 %</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION</b>	<b>-802 080</b>	<b>-1 188 804</b>	<b>48 %</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION</b>	<b>714 218</b>	<b>743 424</b>	<b>4 %</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>-87 862</b>	<b>-445 380</b>	<b>407 %</b>
Résultat financier	-52 728	-87 653	-66 %
Résultat exceptionnel : autres	16 567	-26 362	-259 %
Impôt sur les sociétés	-25 245	-10 250	59 %
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	-14 944	103 500	793 %
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-164 212</b>	<b>-466 144</b>	<b>-184 %</b>

BILAN CUMULÉ	2024/2025	2024/2025	VARIATION
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutations	1 404 064	1 450 021	3 %
Autres immobilisations	1 142 259	1 163 979	2 %
Créances sur mutations de joueurs	745 934	942 576	26 %
Autre actif circulant	832 436	1 077 578	29 %
Disponibilités et V.M.P.	629 078	575 981	-8 %
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 753 771</b>	<b>5 210 135</b>	<b>10 %</b>
Capitaux propres	565 833	764 093	35 %
Comptes courants d'actionnaires	653 454	701 446	7 %
Provisions risques et charges	57 032	74 237	30 %
Dettes financières	891 902	765 402	-14 %
Dettes sur mutations de joueurs	1 152 220	1 385 468	20 %
Autres dettes	1 433 330	1 519 489	6 %
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 753 771</b>	<b>5 210 135</b>	<b>10 %</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-164 212</b>	<b>-466 144</b>	<b>-184 %</b>

## 2.1.2 LES PRODUITS

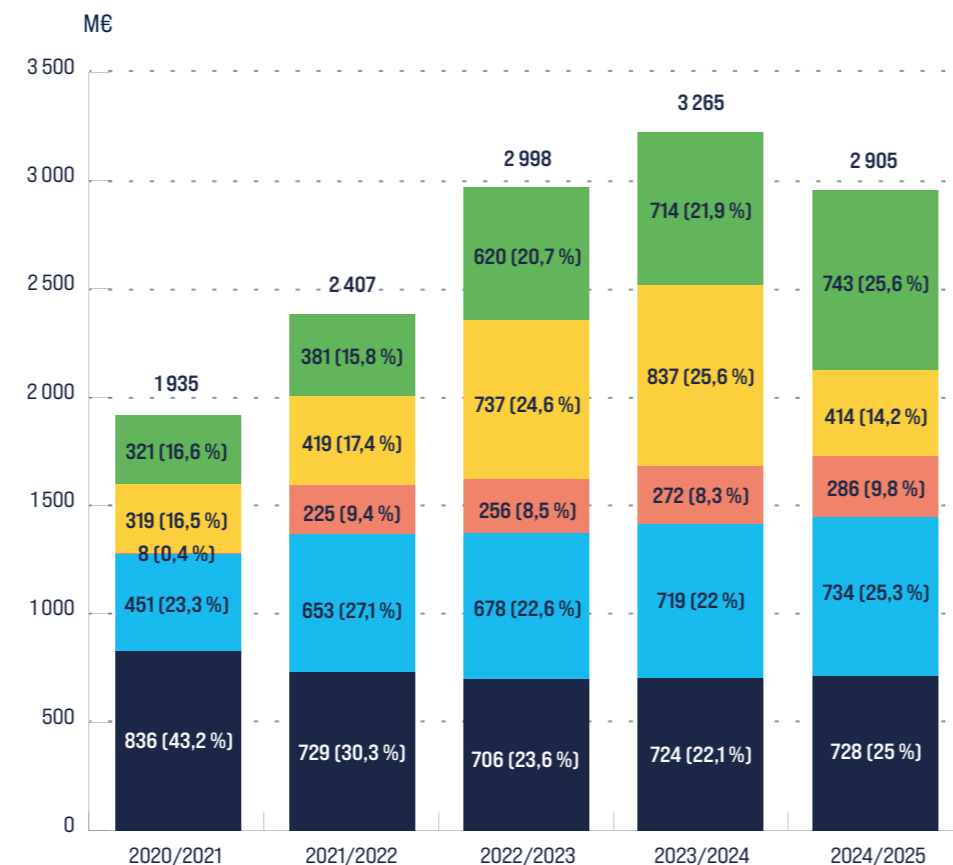
### ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT RÉSULTAT DES MUTATIONS)

► Les produits totaux incluant le résultat des opérations de mutation s'élèvent à 2,905 milliards d'euros en Ligue 1 en 2024/2025.

► Au global, les produits sont en baisse par rapport à la saison 2023/2024 (-360 M€), notamment en raison d'une forte baisse des autres produits (-340 M€), en raison d'une dernière échéance de l'accord entre la LFP et CVC Capital Partners moins importante en 2024/2025 qu'en 2023/2024.

La répartition des différents postes qui était restée relativement stable entre la saison 2022/2023 et la saison 2023/2024, malgré le passage à 18 équipes, a été modifiée durant la saison 2024/2025. Le poids des autres produits a chuté (de 23 % en 2023/2024 à 14 % en 2024/2025), et on note une augmentation relative des autres postes. Le poids de trois postes est similaire : les droits audiovisuels (25 %), les sponsors pub (25 %), et les résultats des mutations (26 %).

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT MUTATIONS)



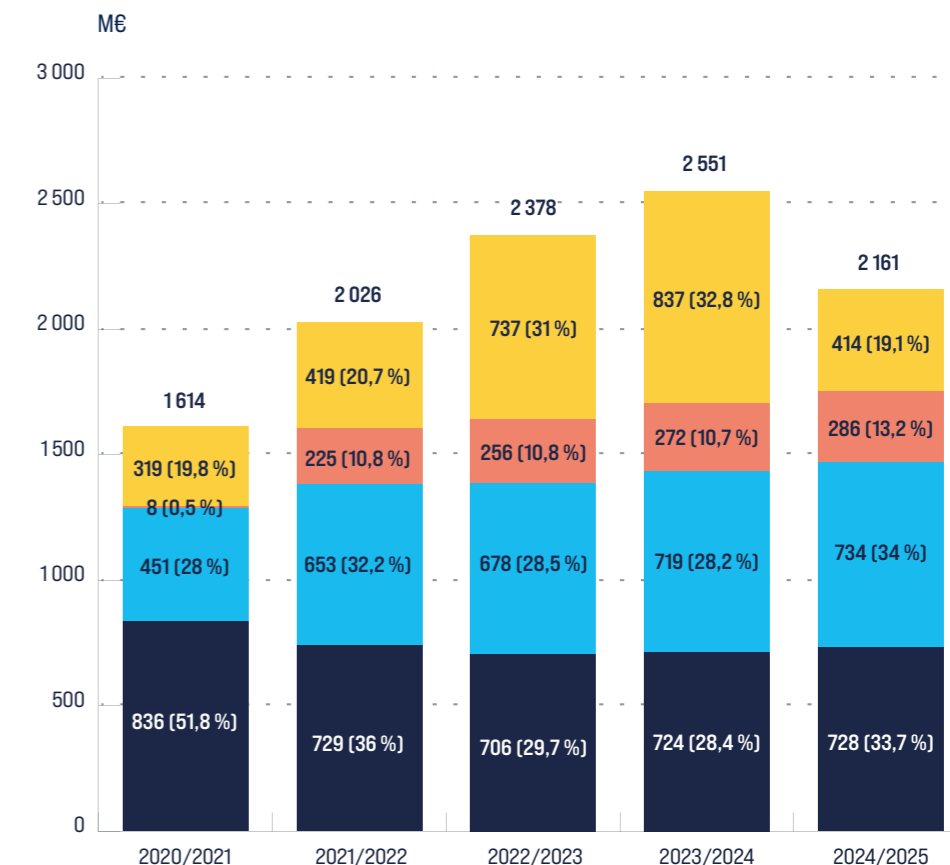
● Droits audiovisuels ● Sponsors pub ● Recettes matches  
● Autres produits ● Résultat mutation

### ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

► Les produits hors-mutation s'élèvent à 2,161 milliards d'euros en Ligue 1 pour 2024/2025 (-390 M€ par rapport à 2023/2024).

► On note une légère hausse des sponsors publicitaires (+15 M€) et des recettes de matches (+14 M€) mais qui ne compensent pas la forte baisse des droits audiovisuels (-79 M€) et des autres produits (-340 M€).

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (HORS MUTATIONS)

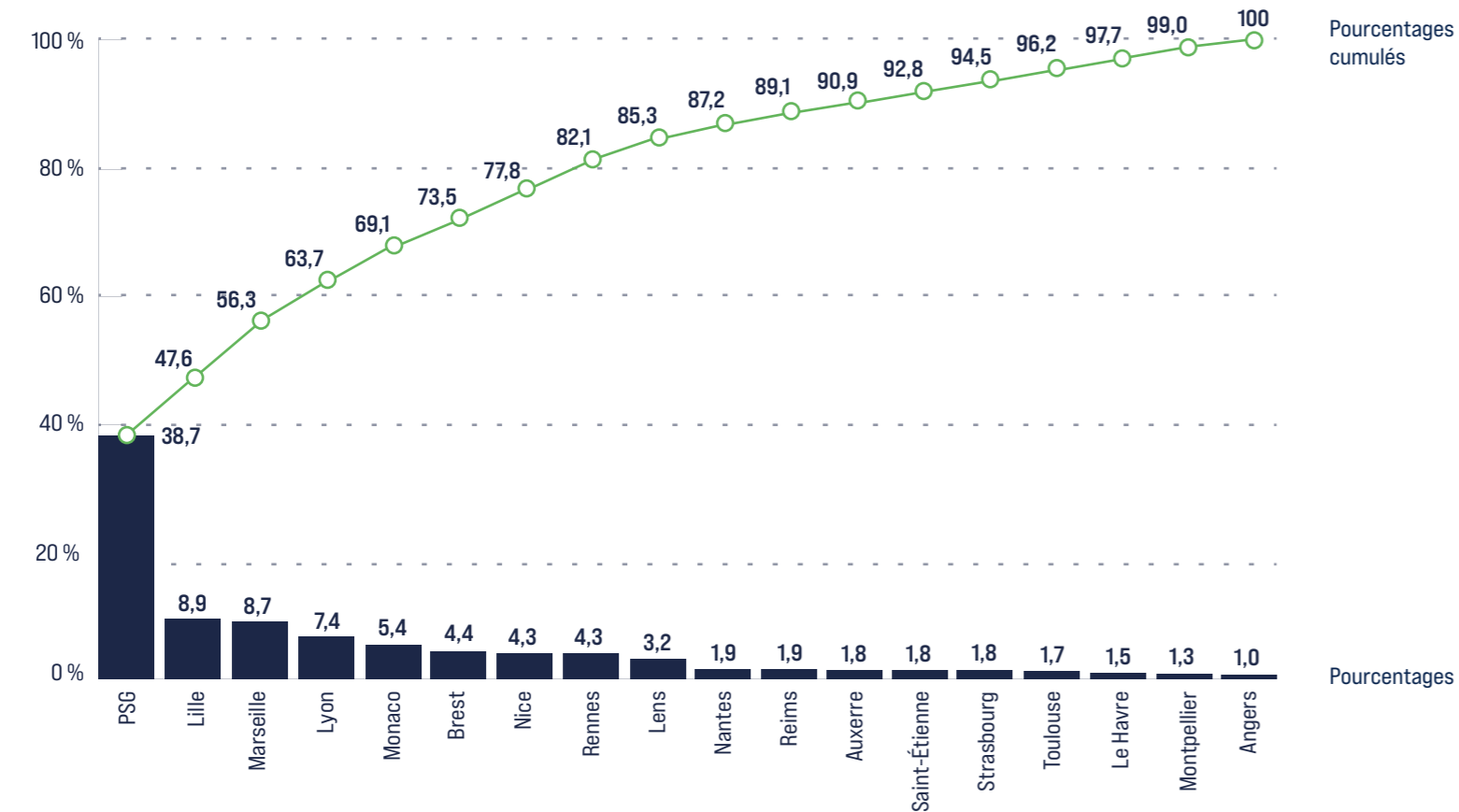


● Droits audiovisuels ● Sponsors pub  
● Recettes matches ● Autres produits

## RÉPARTITION DES PRODUITS HORS-MUTATION

- ▶ Comme en 2023/2024, la courbe montre ici une forte concentration des produits sur un petit nombre de clubs.
- ▶ Les 3 clubs ayant les produits hors-mutation les plus élevés (ici Paris, Lille et Marseille) totalisent toujours plus de la moitié des produits hors-mutation de la Ligue 1 (56,3 %).
- ▶ On note une hausse de la part du PSG dans les revenus globaux de la Ligue 1 (31,7 % en 2023/2024 contre 38,7 % en 2024/2025). Le PSG génère ainsi à lui seul plus d'un tiers des revenus de la Ligue 1 et plus que le total des revenus des 12 clubs avec les revenus les plus faibles. La part de revenus générée par le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> clubs (Marseille et Lyon en 2023/2024, Lille et Marseille en 2024/2025) a diminué de 4 points de pourcentage, passant de 21,6 % en 2023/2024 à 17,6 % en 2024/2025.

POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS HORS-MUTATION

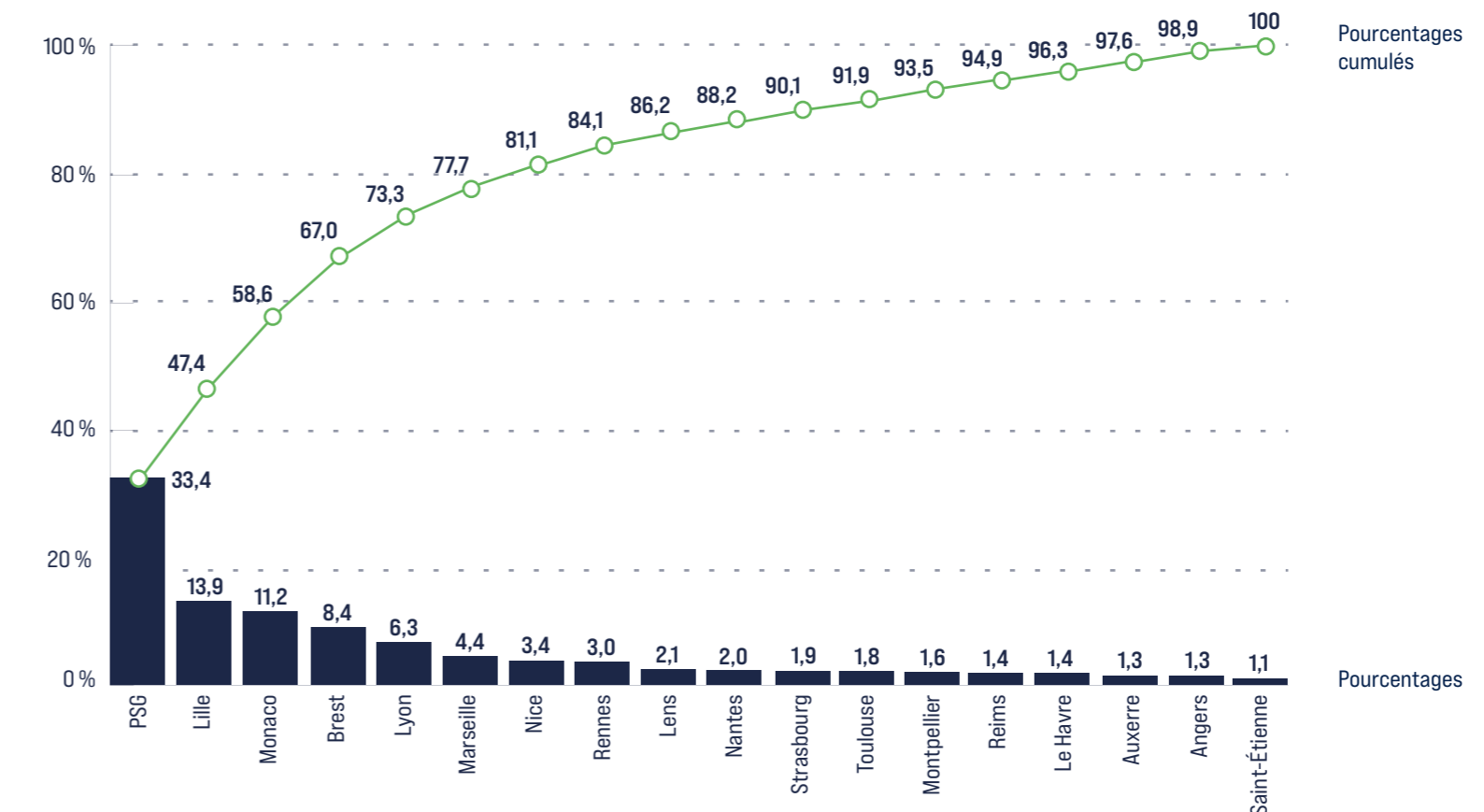


## 2.1.2.1 LES DROITS AUDIOVISUELS

### LES DROITS AUDIOVISUELS DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

- ▶ La courbe montre une répartition des droits audiovisuels du championnat plus inégalitaire que lors de la saison précédente.
- ▶ Les 3 premiers clubs (Paris, Lille et Monaco) représentent 58,6 % des droits audiovisuels du championnat de Ligue 1, contre 42,6 % en 2023/2024.
- ▶ Le PSG représente à lui seul un tiers des droits audiovisuels soit plus que le total des droits audiovisuels des 14 clubs aux droits les plus faibles (clubs non qualifiés en ligue des champions).

POURCENTAGE CUMULÉ DES DROITS AUDIOVISUELS TOTAUX



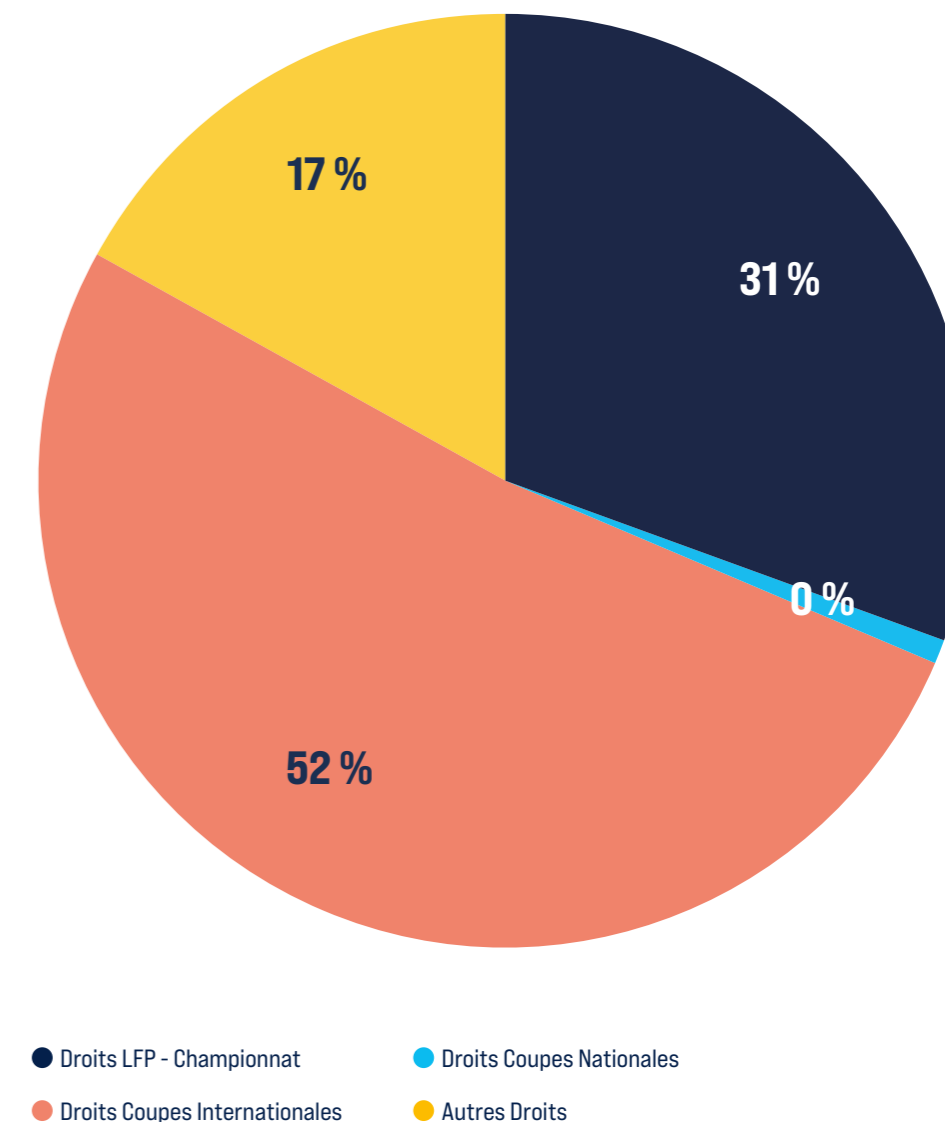
## LES DROITS AUDIOVISUELS POUR LES CLUBS AYANT PARTICIPÉ AUX COUPES D'EUROPE

- ▶ Au global pour la saison 2024/2025, 66 % des droits audiovisuels perçus par les clubs qualifiés en Coupes d'Europe provient des compétitions européennes, une part en augmentation (53 % en 2023/2024).
- ▶ Les droits audiovisuels européens perçus par les clubs de Ligue 1 ont fortement augmenté par rapport à la saison précédente (+147,5 M€). Ceci est en partie dû à l'introduction des nouveaux formats de compétition et l'augmentation du nombre de matches joués.
- ▶ Les droits audiovisuels de Ligue 1 ont quant à eux fortement baissé (-64,2 M€ au total malgré un club de plus de concerné en 2024/2025) faisant mécaniquement monter la part européenne des droits audiovisuels, notamment pour les clubs en Champions League (plus de 70 % pour Lille et Monaco et 84 % pour Brest).

CLUB	PARCOURS EUROPÉEN	DROITS AUDIOVISUELS EUROPÉENS	DROITS AUDIOVISUELS LIGUE 1	AUTRES DROITS AUDIOVISUELS	TOTAL DROITS AUDIOVISUELS	PART COUPES D'EUROPE
		En millions d'euros	En millions d'euros	En millions d'euros	En millions d'euros	
PARIS	Champions League Victoire	154,2	38,5	50,5	243,2	63 %
LILLE	Champions League 1/8 finale	78,7	13,4	9,4	101,5	76 %
MONACO	Champions League Barrages de la phase à élimination directe	59,8	13,8	7,9	81,5	73 %
BREST	Champions League Barrages de la phase à élimination directe	51,7	8,2	1,5	61,4	84 %
LYON	Europa League 1/4 finale	22,9	15,7	7,1	45,7	50 %
NICE	Europa League Phase de ligue	8,7	16,0	0,1	24,8	35 %
LENS	Europa Conference League Barrages de la phase de ligue	1,5	10,9	3,0	15,4	9 %
<b>TOTAL</b>		<b>377,5</b>	<b>116,5</b>	<b>79,5</b>	<b>573,6</b>	<b>66 %</b>

## RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS PAR COMPÉTITION

- ▶ Au global, les droits audiovisuels liés à des coupes internationales représentent 52 % des droits audiovisuels totaux des clubs de Ligue 1 en 2024/2025, contre 32 % en 2023/2024.

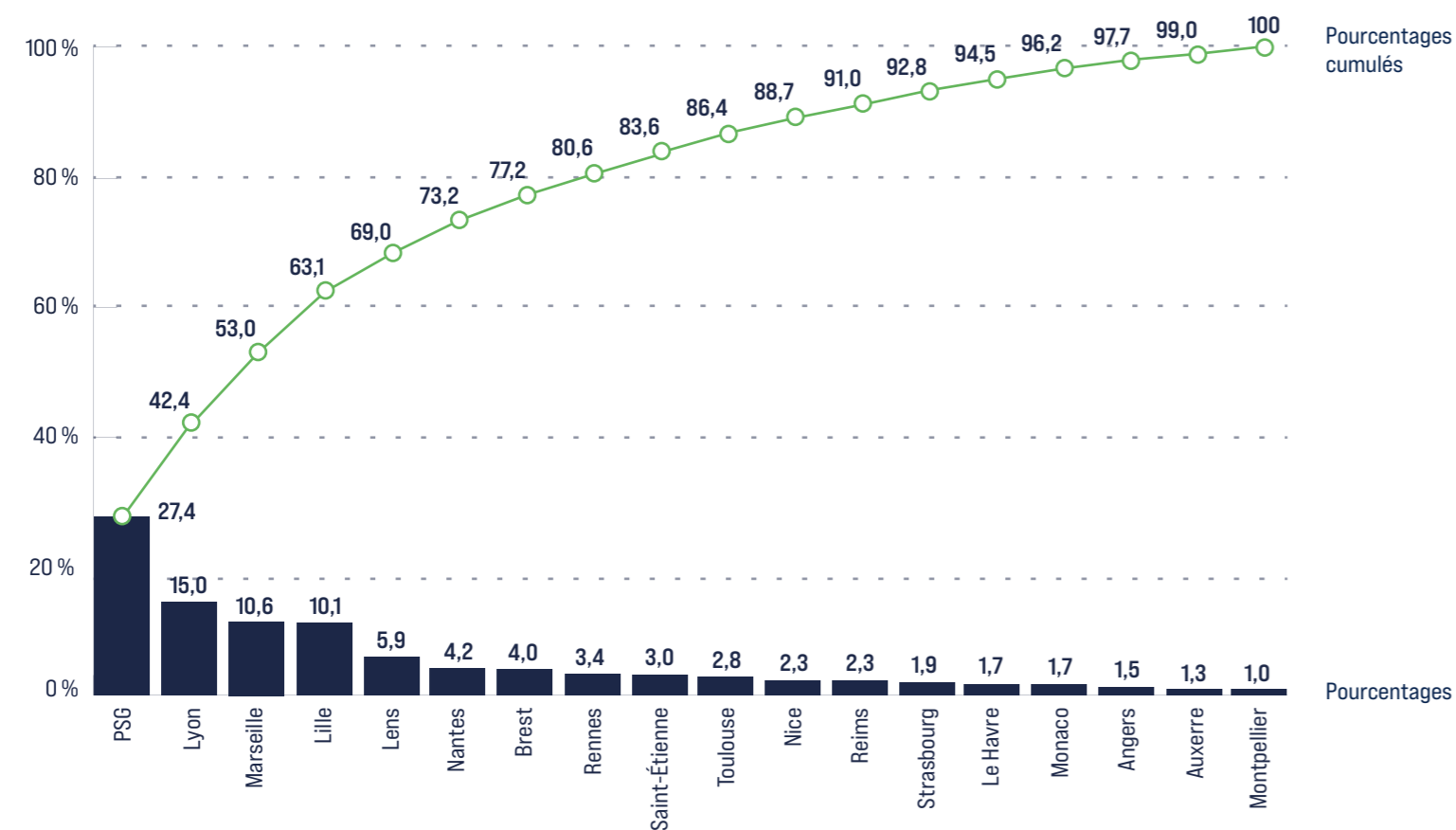


## 2.1.2.2 LES RECETTES BILLETTERIE

### LES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

► Comme lors de la saison précédente, les recettes matches en Ligue 1 sont très concentrées, mais légèrement moins que les droits audiovisuels du championnat. Paris, Marseille et Lyon représentent à eux trois plus de la moitié des recettes matches de la Ligue 1 grâce à la capacité de leur stade, leur taux de remplissage élevé et au prix de leurs billets.

POURCENTAGE CUMULÉ DES RECETTES MATCHES



### RECETTES MATCHES : ANALYSE PAR CATÉGORIE DE SPECTATEURS

- Les recettes totales de la billetterie sont en augmentation de 4 % par rapport à 2023/2024.
- Le nombre moyen de spectateurs est en hausse par rapport à 2023/2024 (+3 %).
- Au global, le prix moyen des billets est relativement stable et n'a augmenté que de 0,30 € par rapport à 2023/2024.

CATÉGORIE DE SPECTATEURS (NOMBRE)	2023/2024	2024/2025	VARIATION
Moyenne par match			
Abonnés	16 268	16 936	4 %
Payant au match	8 580	8 709	1 %
<b>TOTAL SPECTATEURS</b>	<b>24 848</b>	<b>25 644</b>	<b>3 %</b>
<b>RECETTES TOTALES (EN M€)</b>	<b>242,3</b>	<b>252,3</b>	<b>4 %</b>
Prix moyen à l'abonnement	30,68 €	30,42 €	-1 %
Prix moyen spectateurs payants au match uniquement	34,10 €	35,52 €	4 %
<b>PRIX MOYEN SPECTATEURS PAYANTS</b>	<b>31,86 €</b>	<b>32,16 €</b>	<b>1 %</b>

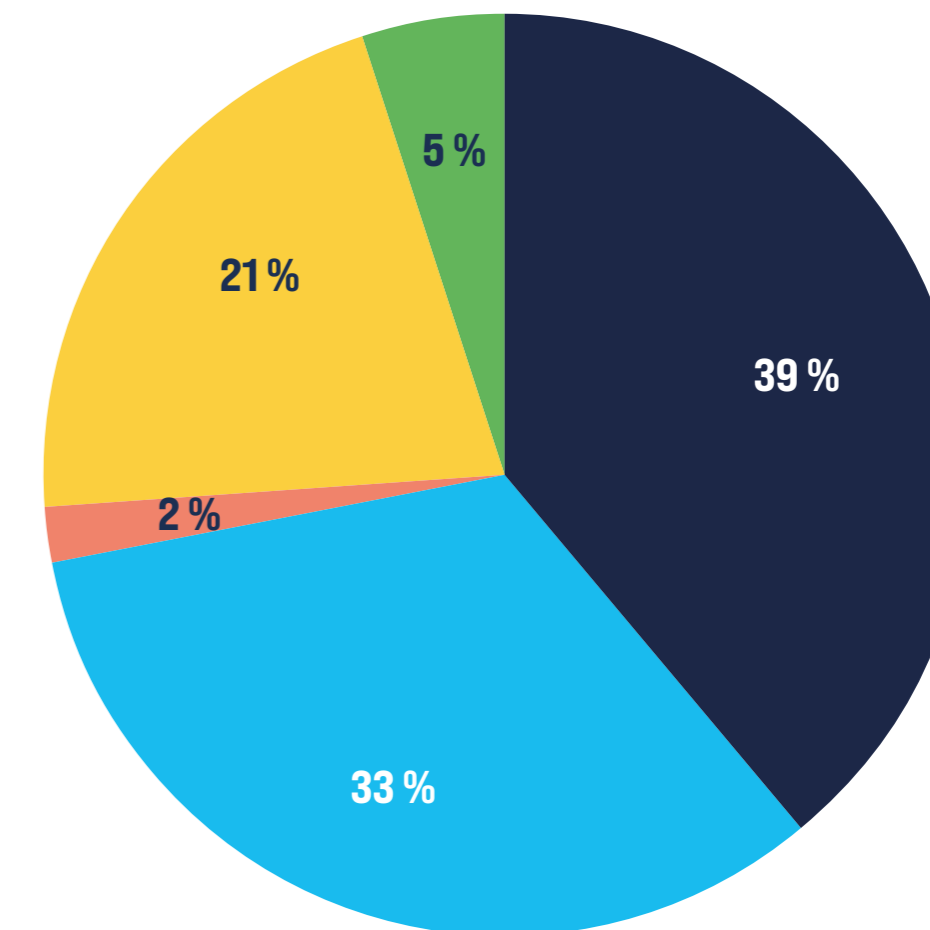
## RECETTES MATCHES : ANALYSE DES CLUBS AYANT PARTICIPÉ À UNE COMPÉTITION EUROPÉENNE

- ▶ Au global, les clubs engagés en Coupes d'Europe ont généré 32 % de leurs revenus billetterie lors des matches européens, un chiffre similaire à la saison précédente (31 %).
- ▶ La saison 2024/2025 a connu une augmentation des recettes matches totales en Coupe d'Europe par rapport à l'édition 2023/2024 (+7,1 M€).

CLUB	PARCOURS EUROPÉEN	RECETTES MATCHES EN COUPE D'EUROPE	TOTAL DES RECETTES MATCHES BRUTES	PART DES COUPES D'EUROPE DANS LA BILLETTERIE
		En millions d'euros	En millions d'euros	En millions d'euros
PARIS	Champions League Victoire	31,5	78,2	40 %
LILLE	Champions League 1/8 finale	14,3	28,8	49 %
LYON	Europa League 1/4 finale	6,2	42,9	15 %
BREST	Champions League Barrages de la phase à élimination directe	5,5	11,5	48 %
MONACO	Champions League Barrages de la phase à élimination directe	1,9	4,7	41 %
LENS	Europa Conference League Barrages de la phase de ligue	0,9	16,8	5 %
NICE	Europa League Phase de ligue	0,8	6,6	12 %
<b>TOTAL</b>		<b>61,1</b>	<b>189,5</b>	<b>32 %</b>

## RÉPARTITION DES RECETTES MATCHES PAR COMPÉTITION

- ▶ Les recettes matches en championnat représentent la majeure partie des recettes matches des clubs (72 %), une proportion similaire à la saison 2023/2024 (73 %).
- ▶ Les recettes matches générées par les abonnés sont supérieures aux recettes matches générées par les spectateurs payants au match (39 % contre 33 %).
- ▶ Les recettes matches en Coupes d'Europe représentent 21 % des recettes matches perçues par l'ensemble des clubs de Ligue 1, un chiffre similaire à celui de la saison précédente (20 %).



- Abonnements Championnat
- Coupes Nationales
- Autres Matches
- Championnat (Soir de Match)
- Coupes d'Europe

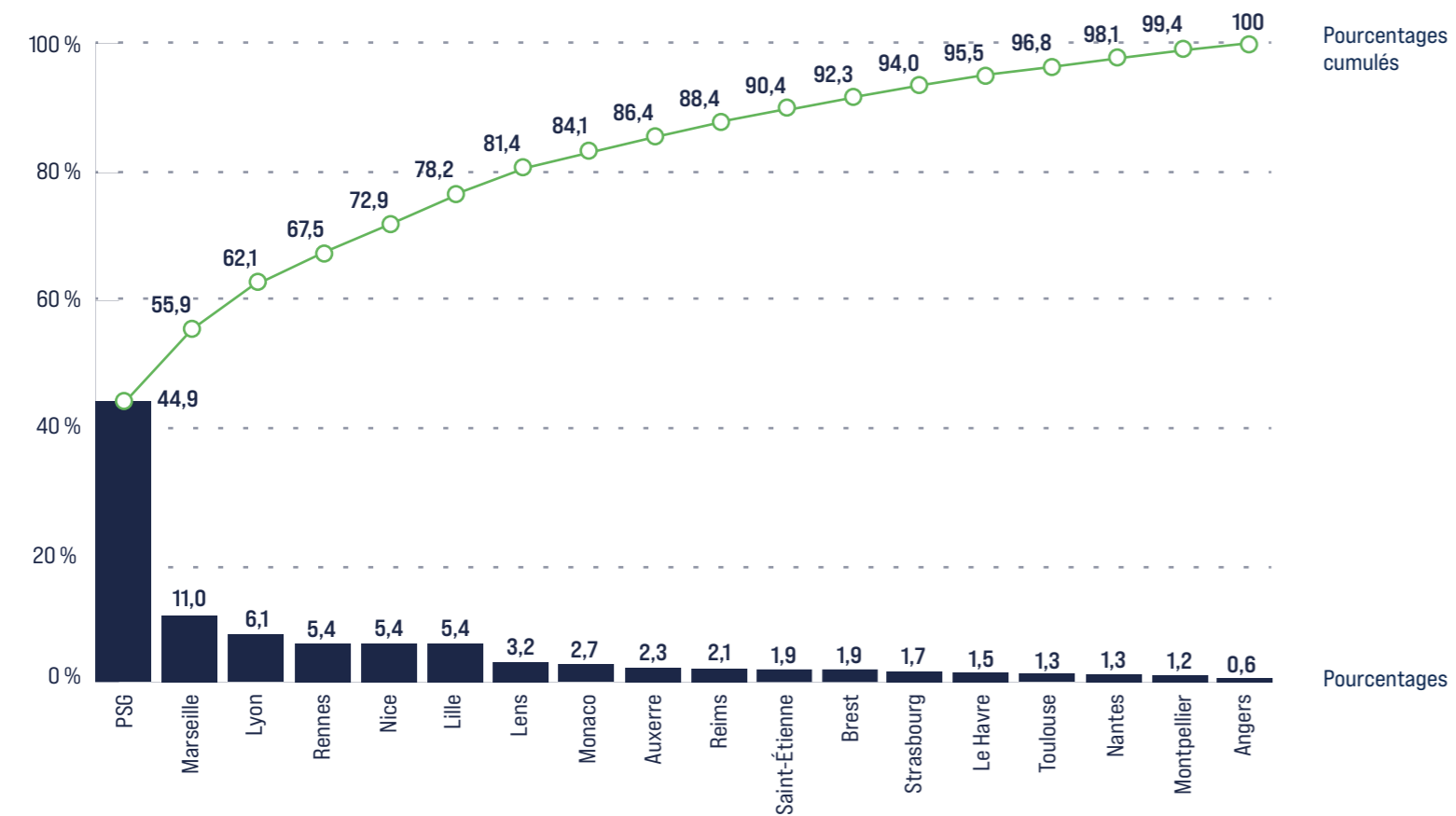
### 2.1.2.3 SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

#### RÉPARTITION DES RECETTES SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

► La courbe montre une concentration très forte de ces revenus. Pour la saison 2024/2025, le PSG représente à lui seul 44,9 % du total des produits issus du sponsoring, du merchandising, des subventions et autres produits. Cette part augmente de 7,1 points de pourcentage par rapport à 2023/2024 (37,8 %).

► La deuxième moitié des clubs (aux plus faibles parts) se partage 13,6 % des recettes de sponsoring, publicité, merchandising et autres produits.

POURCENTAGE CUMULÉ : SPONSORING, PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS



## 2.1.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION

### ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Les charges d'exploitation s'élèvent à 3,350 milliards d'euros en Ligue 1, soit 1,189 milliards d'euros de plus que les produits hors-mutation.

► L'évolution des charges d'exploitation est quasiment nulle, mettant un frein à la tendance haussière observée sur les dernières saisons. Les différents postes de dépenses ont évolué dans des sens contraires :

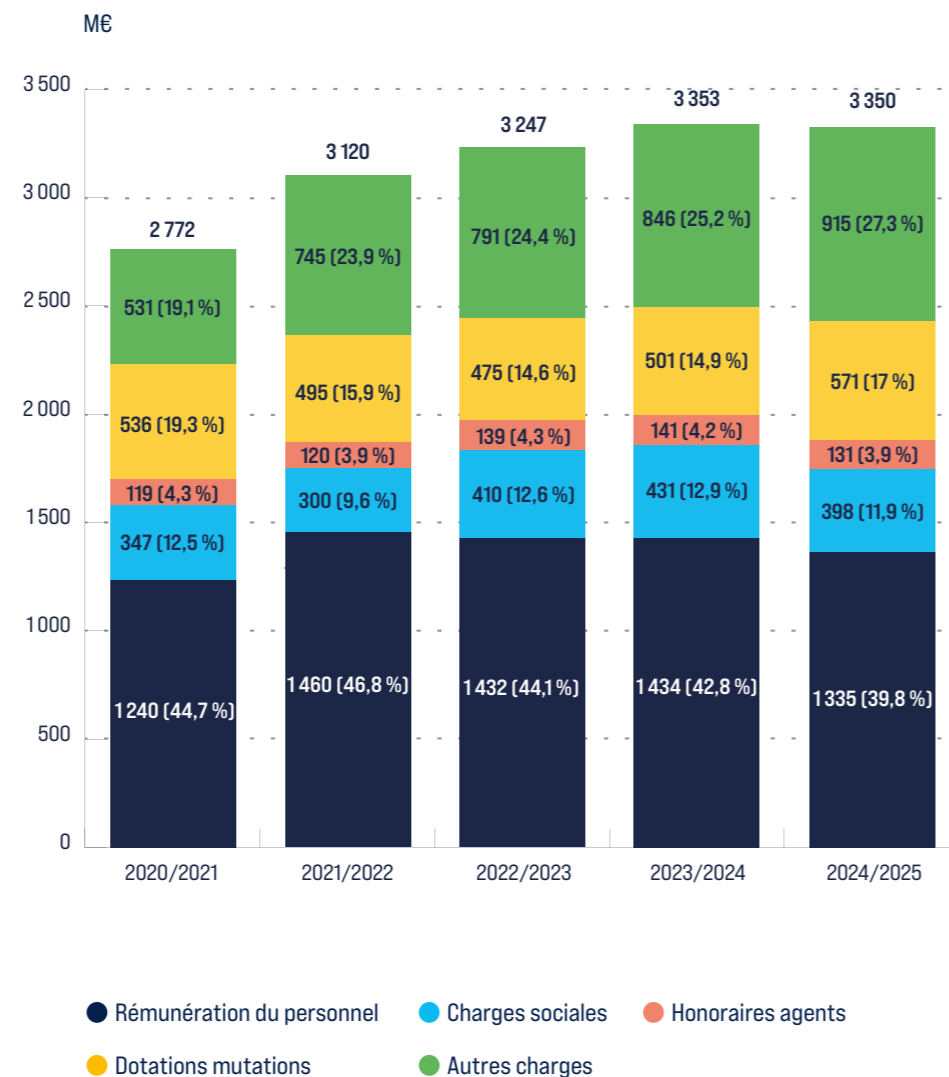
#### Les postes en augmentation :

- Autres charges : +8 %
- Dotations mutations : +14 %

#### Les postes en baisse :

- Honoraires agents : -7 %
- Charges sociales : -8 %
- Rémunération du personnel : -7 %

### ÉVOLUTION DES CHARGES (HORS MUTATIONS)

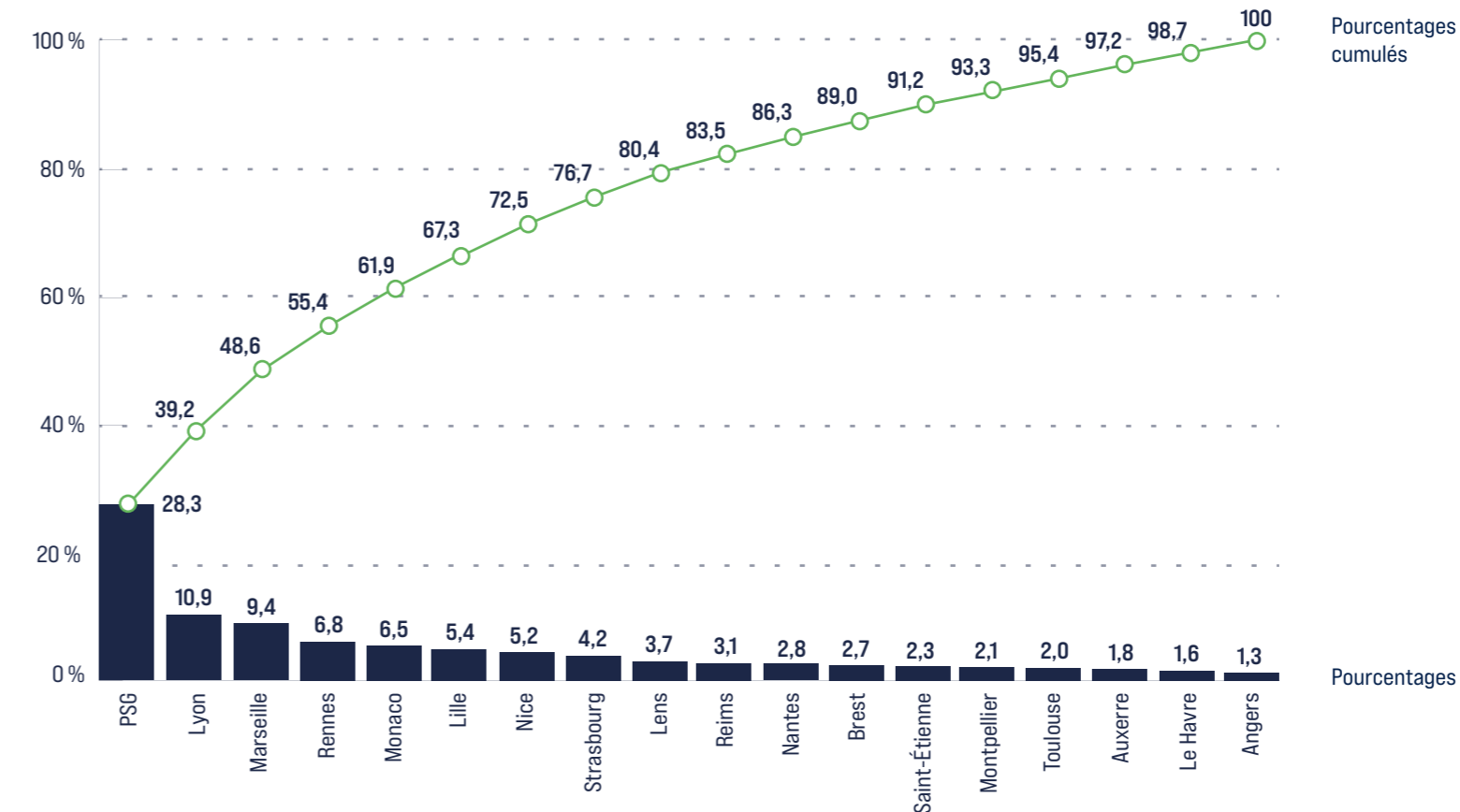


### RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Tout comme les produits, les charges sont fortement concentrées en Ligue 1 : 6 clubs représentent à eux seuls plus des deux tiers du total des charges d'exploitation de la Ligue 1.

► La part du PSG dans le total des charges d'exploitation est plus faible que sa part dans le total des produits d'exploitation hors mutations (28,3 % contre 38,7 %). Seuls Lille et Brest sont dans le même cas (-3,5 points de pourcentage et -1,7 points de pourcentage respectivement).

### POURCENTAGE CUMULÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION

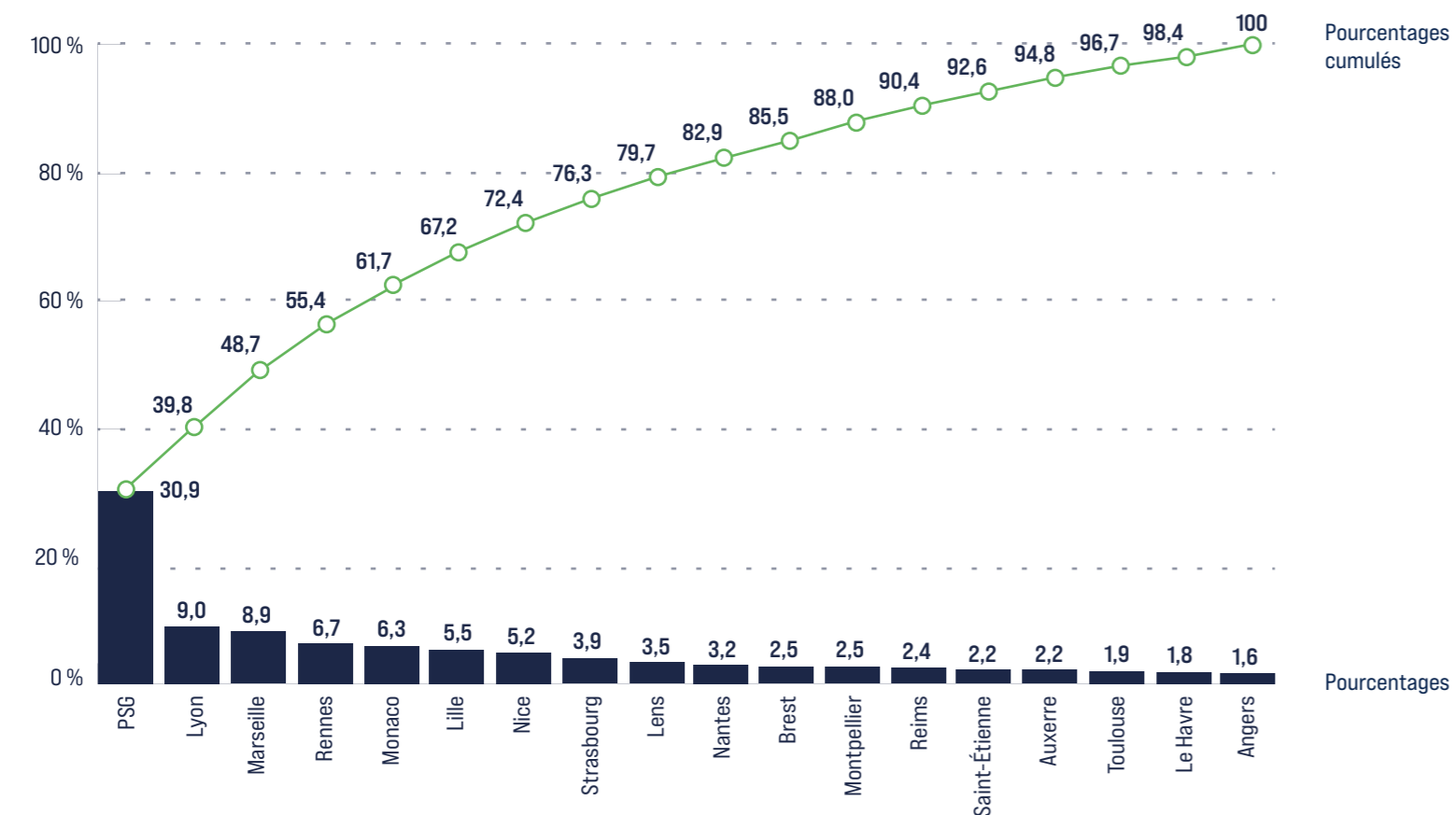


## 2.1.3.1 LA MASSE SALARIALE TOTALE

### RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

- ▶ La masse salariale chargée reste le principal poste de dépense des clubs de Ligue 1 (51,7 % du total des charges d'exploitation hors-mutation), malgré une part en baisse (55,6 % en 2023/2024).
- ▶ Le PSG représente 30,9 % de la rémunération chargée de Ligue 1. Ce chiffre est en baisse par rapport aux dernières saisons (la part du PSG atteignait 35,3 % en 2023/2024).

#### POURCENTAGE CUMULÉ DE LA RÉMUNÉRATION CHARGÉE



## 2.1.3.2 L'ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

### DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

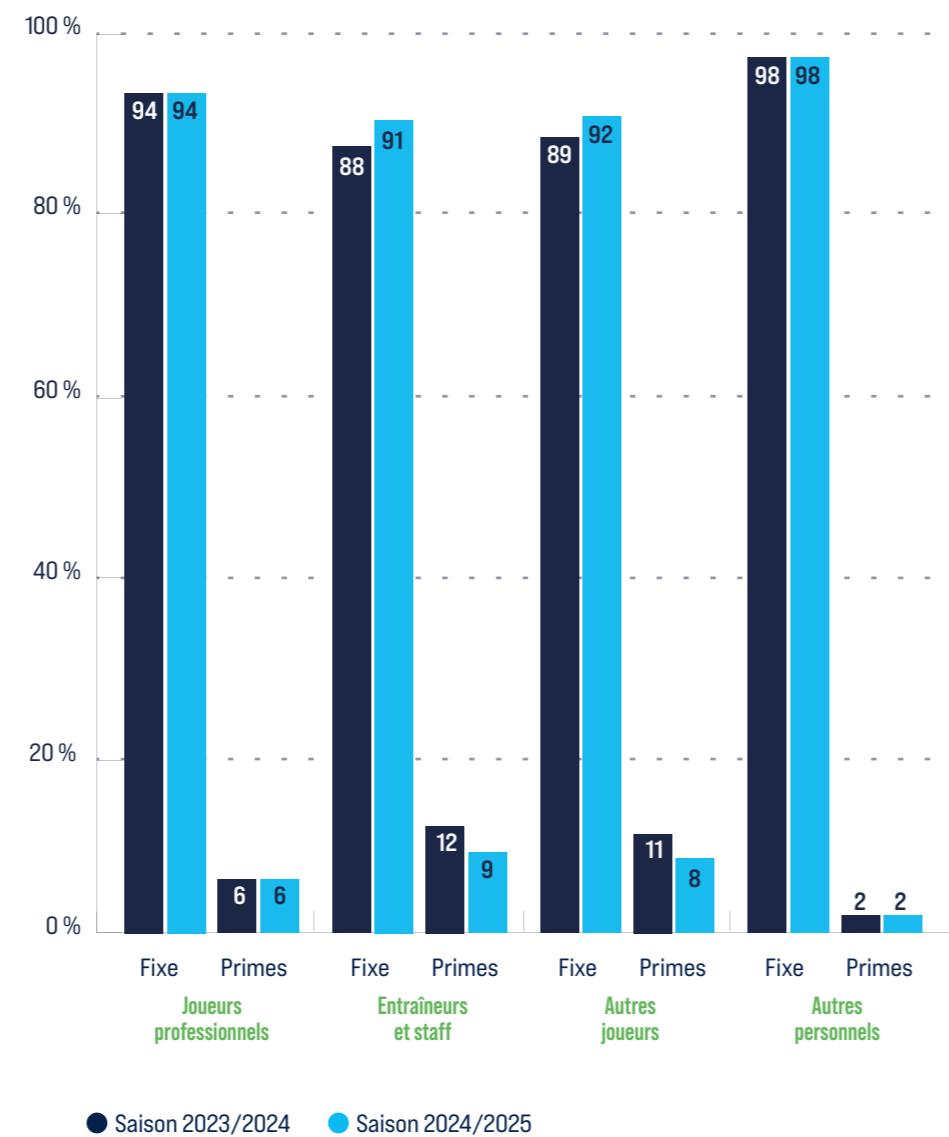
- ▶ Les primes variables représentent une faible proportion des rémunérations et ce pour toutes les catégories de personnels (inférieure à 10%).
- ▶ La masse salariale totale de ligue 1 a baissé de près de 103 M€ (-7 %). La rémunération totale de la plupart des catégories de personnels est en baisse, notamment celle des joueurs professionnels qui a baissé de 10 %.
- ▶ En revanche, la rémunération totale des entraîneurs et du staff professionnel a augmenté de 26 % par rapport à 2023/2024.

En milliers d'euros	2023/2024	2024/2025	VARIATION
<b>JOUEURS PROFESSIONNELS</b>	<b>1 086 859</b>	<b>976 010</b>	<b>-10 %</b>
Salaire de base	1 024 918	916 215	-11 %
Primes variables	61 941	59 795	-3 %
<b>ENTRAÎNEURS ET STAFF PROFESSIONNELS</b>	<b>101 082</b>	<b>127 728</b>	<b>26 %</b>
Salaire de base	89 370	116 278	30 %
Primes variables	11 712	11 450	-2 %
<b>AUTRES JOUEURS</b>	<b>31 390</b>	<b>29 092</b>	<b>-7 %</b>
Salaire de base	27 819	26 855	-3 %
Primes	3 571	2 237	-37 %
<b>AUTRES PERSONNELS</b>	<b>209 163</b>	<b>192 370</b>	<b>-8 %</b>
Salaire de base	204 603	187 907	-8 %
Primes	4 560	4 463	-2 %

*Est considérée comme rémunération variable la partie du salaire perçue suite à la réalisation d'objectifs fixés autant individuellement que collectivement. Ces primes peuvent découler des résultats sportifs (qualification en Coupe d'Europe, maintien, classement final, parcours en Coupe, ...) ainsi que de la présence des joueurs dans les effectifs (présence effective sur la feuille de match, nombre de titularisations, de matches disputés, ...).*

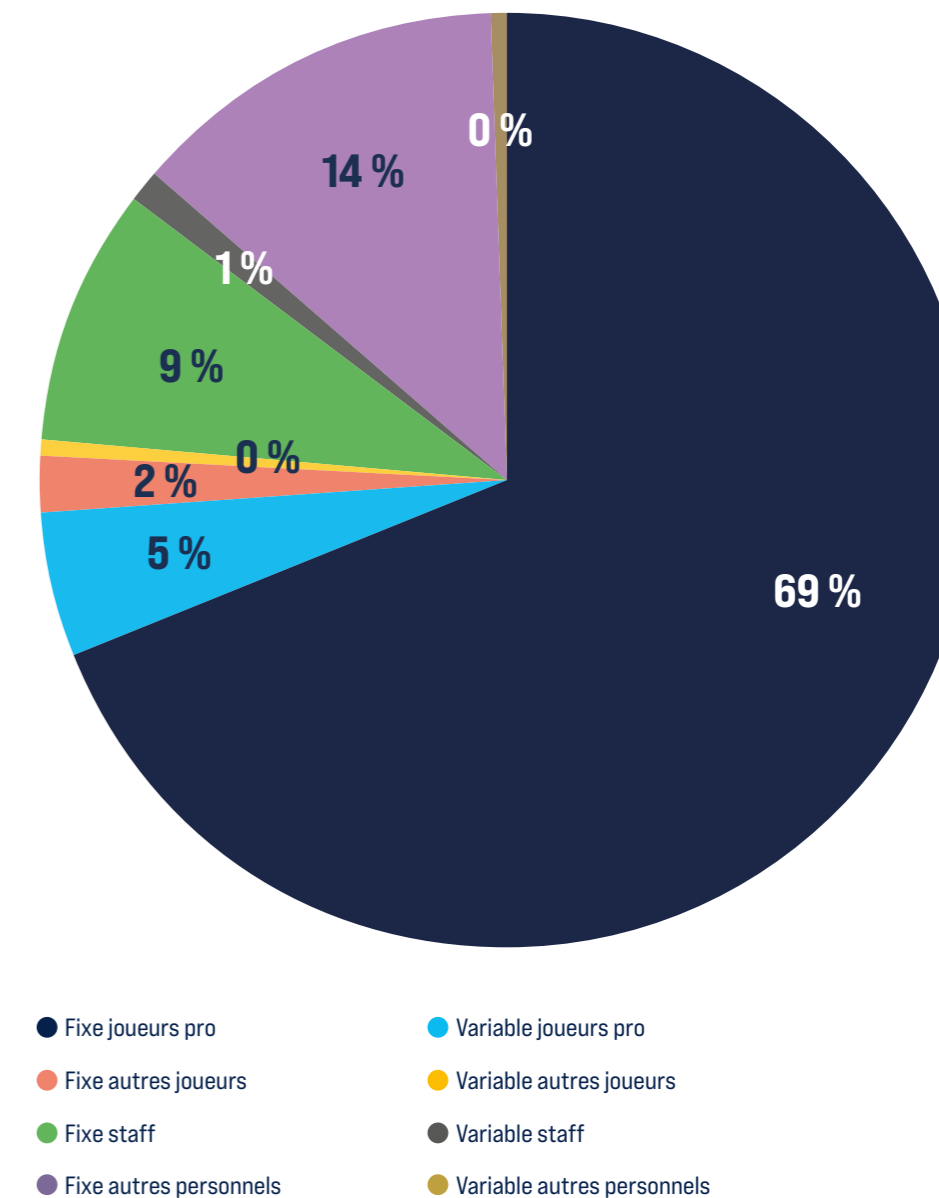
## RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES

► La part variable des salaires est globalement stable sauf pour les entraîneurs et staff et pour la catégorie des autres joueurs pour lesquels la part variable diminue légèrement.



## RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

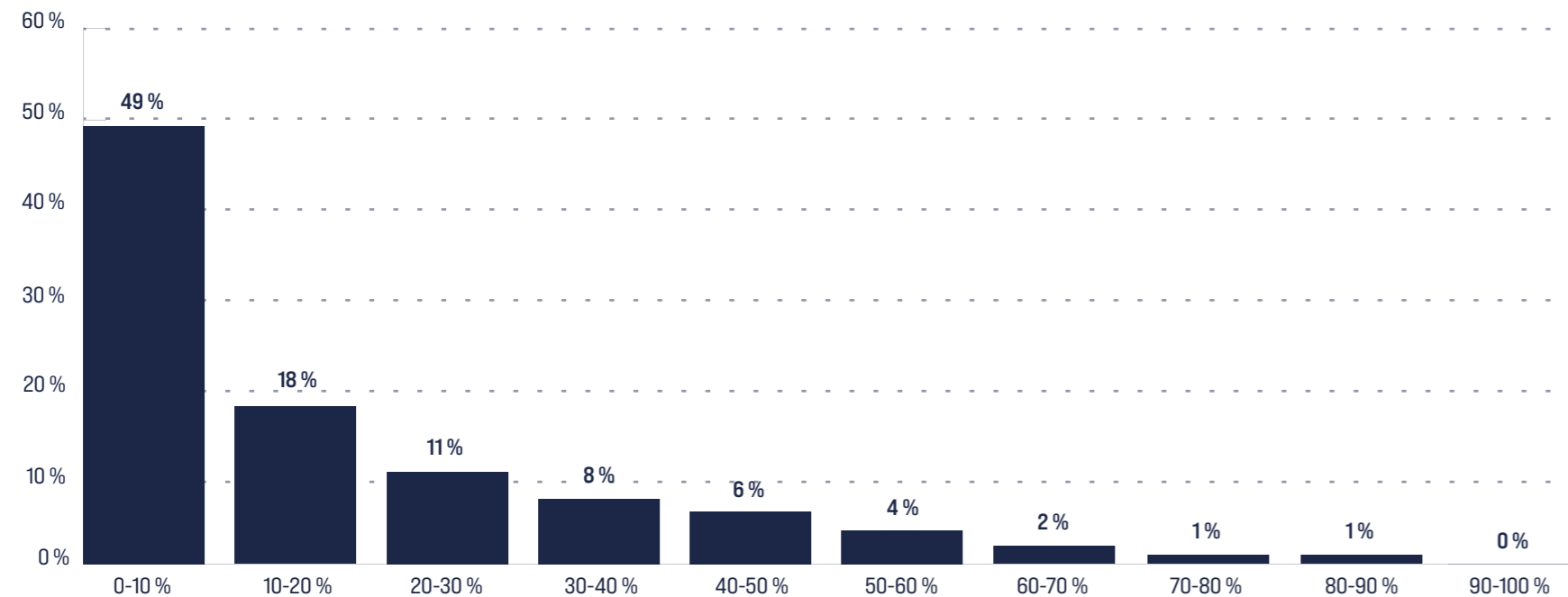
► Les joueurs professionnels représentent 74 % de la masse salariale totale, en légère baisse par rapport à la saison précédente (76 %).



## POURCENTAGE CUMULÉ DES SALAIRES DE JOUEURS PAR DÉCILE

► On note toujours de très importantes disparités entre les salaires contractuels des joueurs de Ligue 1. Néanmoins, la rémunération cumulée des 10 % des joueurs les mieux payés diminue, et passe sous la barre des 50 % du total, contre 60 % en 2023/2024, indiquant une baisse de l'inégalité salariale dans le championnat. De même, les 20 % des joueurs les mieux payés ont un salaire cumulé correspondant à 67 % du total, contre 75 % en 2023/2024.

TRANCHE DE SALAIRES INDIVIDUELS (PAR ORDRE DE SALAIRES DÉCROISSANTS)

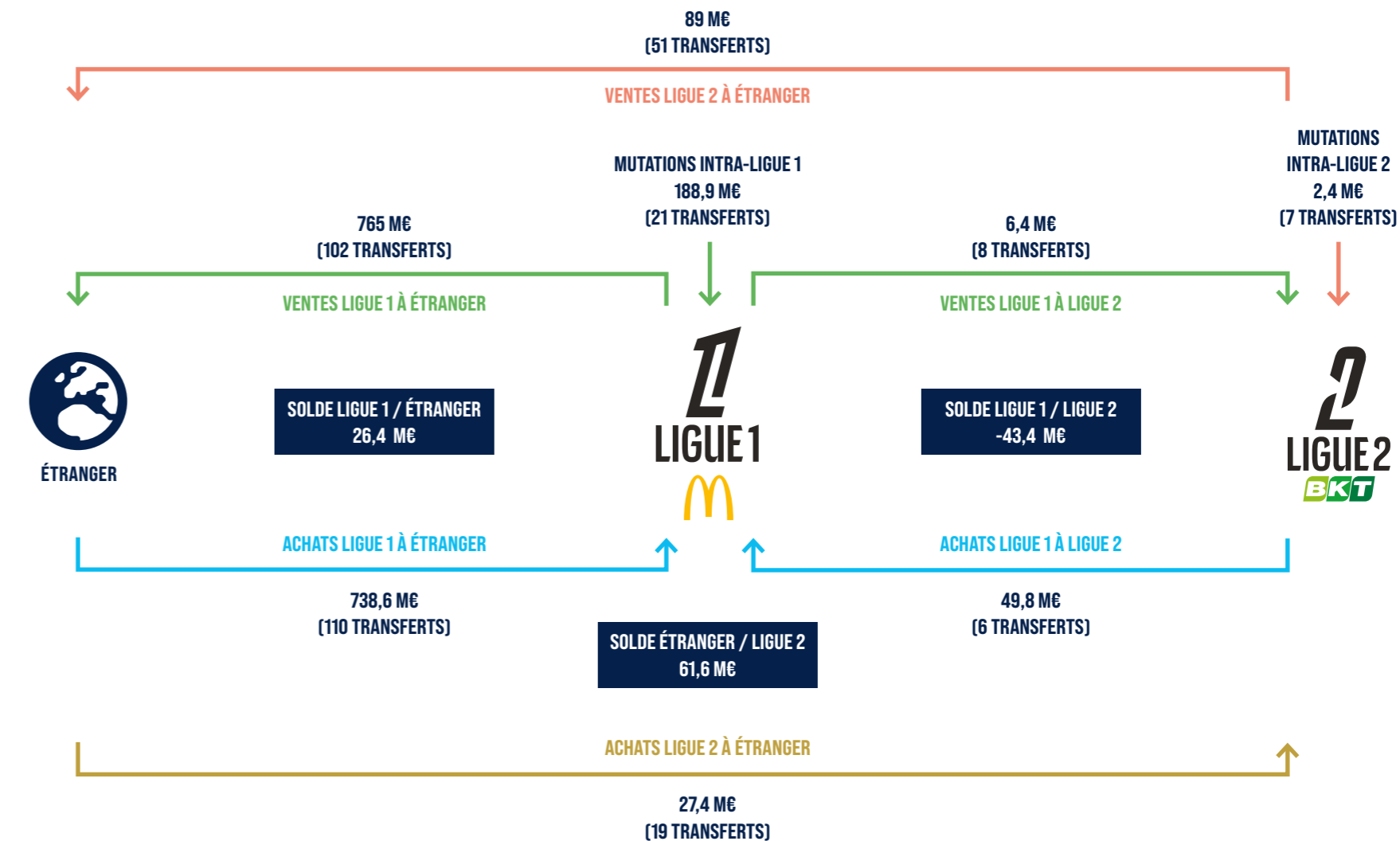


### ANALYSE DU PORTEFEUILLE JOUEURS

	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2027	30/06/2028	30/06/2029
Pourcentage du nombre de contrats arrivant à échéance	17 %	22 %	19 %	29 %	12 %
Pourcentage de la somme des salaires arrivant à échéance	28 %	26 %	25 %	16 %	6 %

## 2.1.4 LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS

### MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2024/2025



## ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES TRANSFERTS (EN M€)

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Ventes France	168,7	201	195,3
Ventes étranger	620,8	720,7	765
Achats France	-206,5	-246,2	-238,7
Achats étranger	-439,4	-781,6	-738,6
<b>SOLDE DE LA BALANCE</b>	<b>143,6</b>	<b>-106,1</b>	<b>-17</b>

► En 2024/2025, le solde de la balance des transferts est légèrement déficitaire (-17 M€) après avoir été largement excédentaire en 2022/2023 puis fortement déficitaire en 2023/2024.

## TRANSFERTS CROISÉS PAR LIGUE EN M€

LIGUE DE DÉPART	ÉTRANGER	LIGUE D'ARRIVÉE			TOTAL
		LIGUE 1	LIGUE 2		
<b>ÉTRANGER</b>					
Nombre de mutations		110	19		<b>129</b>
Montant		738,6	27,4		<b>766</b>
<b>LIGUE 1</b>					
Nombre de mutations	102	21	8		<b>131</b>
Montant	765	188,9	6,4		<b>960,3</b>
<b>LIGUE 2</b>					
Nombre de mutations	51	6	7		<b>64</b>
Montant	89	49,8	2,4		<b>141,2</b>
<b>NOMBRE TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>137</b>	<b>34</b>		<b>324</b>
<b>MONTANT TOTAL DES MUTATIONS</b>	<b>854</b>	<b>977,3</b>	<b>36,2</b>		<b>1 867,5</b>

## OPÉRATIONS DE MUTATION EN M€

Prix de cession	1 102,8
Valeur nette comptable de joueurs cédés	291,7
Réversion	56,3

## PLUS-VALUES SUR CESSIONS

Reprise de provisions sur indemnités de mutations	44,2
Dotations provisions dépréciation indemnités de mutations	62,8

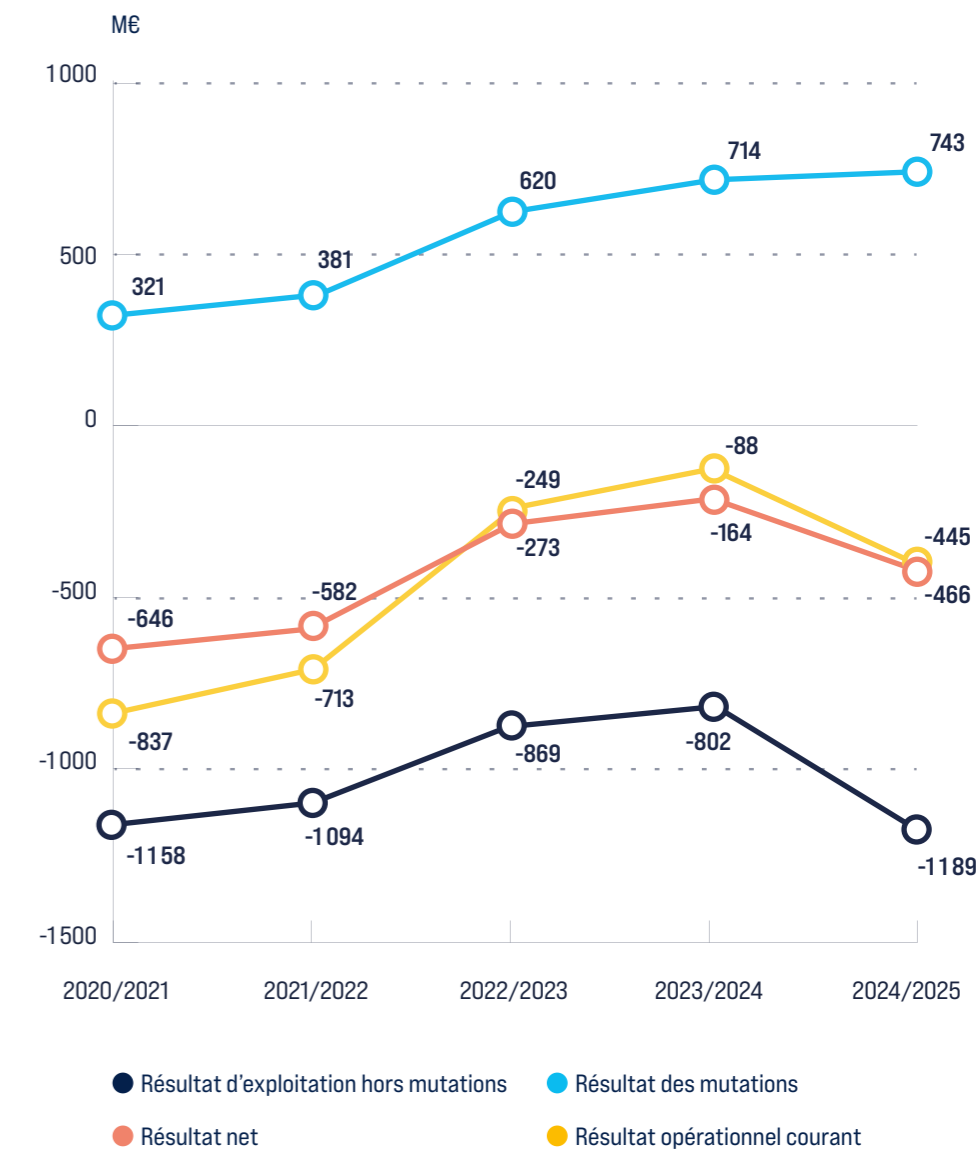
## RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATIONS

	<b>754,8</b>
	<b>736,2</b>

## 2.1.5 LES RÉSULTATS

### DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET

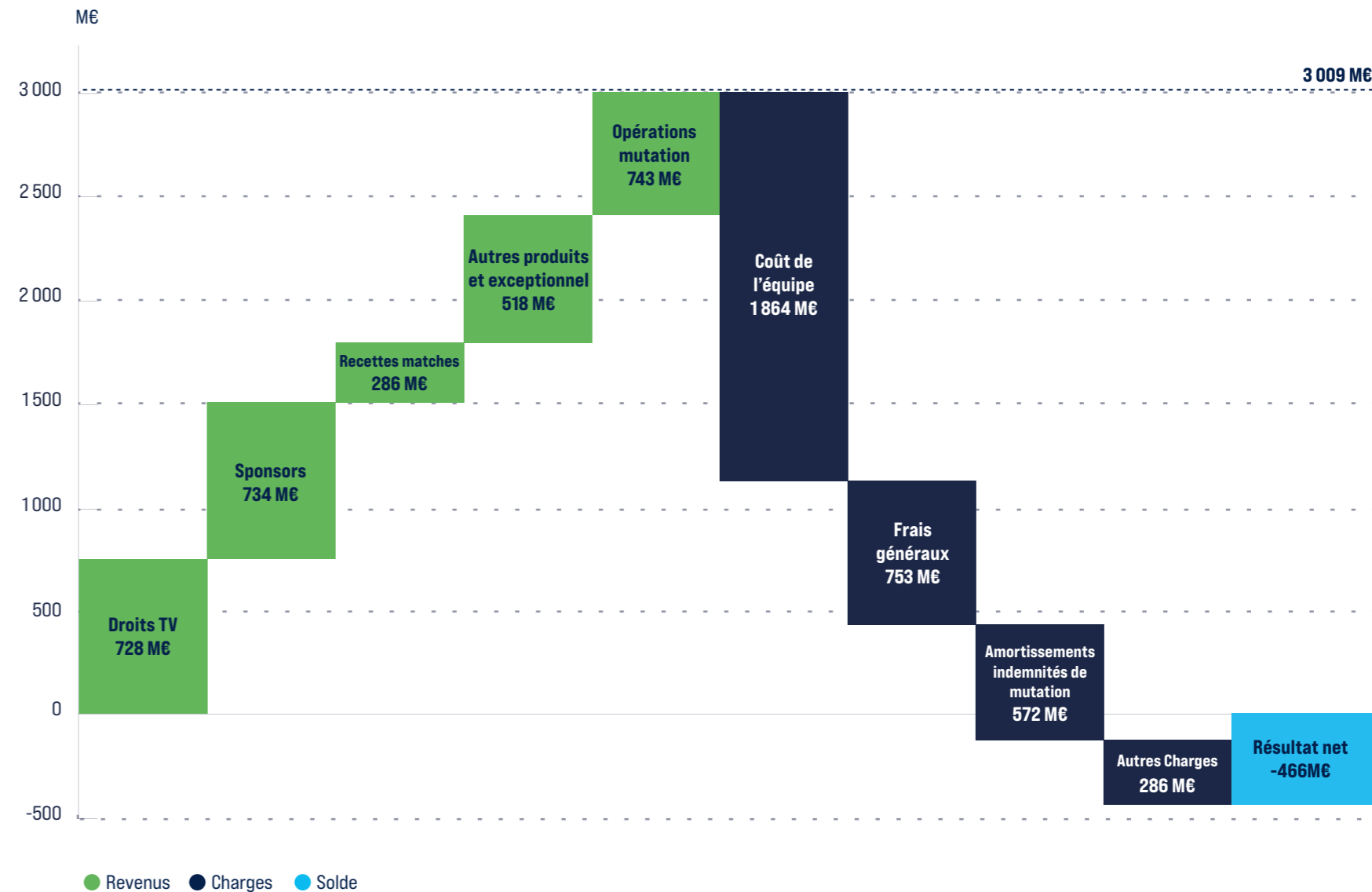
- Après une période d'amélioration du résultat net des clubs de Ligue 1 qui atteint un pic en 2023/2024, celui-ci se dégrade en 2024/2025 (-302 M€ par rapport à 2023/2024).
- Seul le résultat des mutations continue d'être positif, et en légère augmentation (+29 M€).



## LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



## ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET (EN M€)

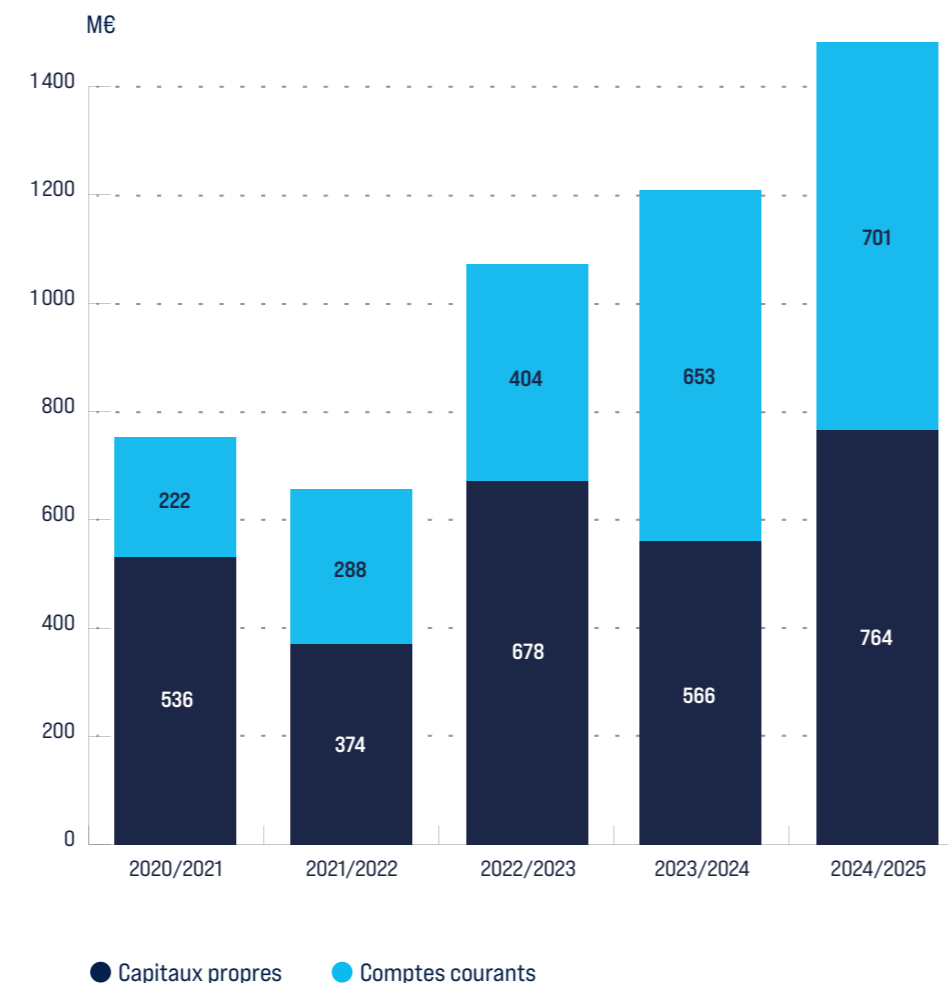


## 2.1.6 LES FINANCEMENTS DES CLUBS

### ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DES COMPTES COURANTS

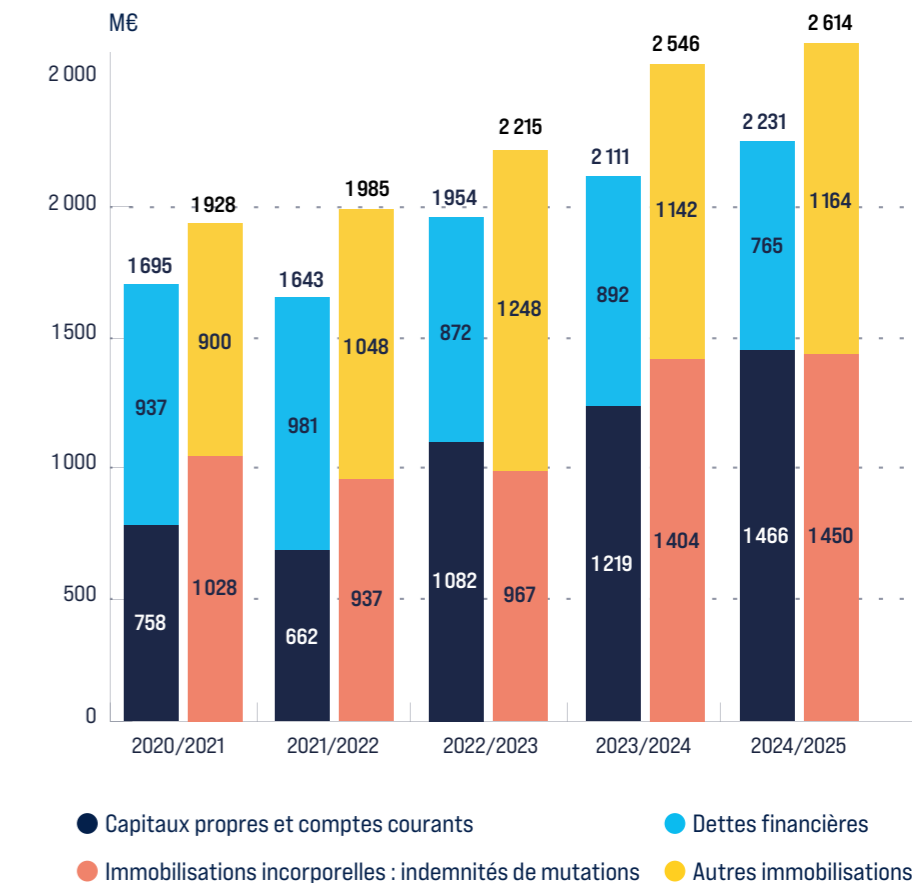
- ▶ Les comptes courants d'actionnaires poursuivent leur hausse (+7 %) pour atteindre 701 M€.
- ▶ Après un recul en 2023/2024, les capitaux propres ont atteint leur plus haut niveau à 764 M€ (soit +35 %).
- ▶ Au global, les apports d'actionnaires ont augmenté de 19 %.

ÉVOLUTION DES FONDS D'ACTIONNAIRES ET ASSIMILÉS (EN M€)



### COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES ET LES COMPTES COURANTS

- ▶ Comme lors des saisons précédentes, la couverture globale des immobilisations est sous le seuil des 100 % avec une couverture de 86 % en 2024/2025 contre 83 % en 2023/2024.
- ▶ Les capitaux propres et comptes courants additionnés aux dettes financières augmentent plus (+6 %) que les actifs immobilisés (+3 %). Cette légère hausse des couvertures est néanmoins plus faible que celle observée en 2022/2023 (+19 %) et 2023/2024 (+8 %).



### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN M€)

	2023/2024	2024/2025
Entrées / sorties de trésorerie nettes provenant des activités opérationnelles	-124,9	-298,3
Entrées / sorties de trésorerie nettes provenant des activités d'investissement	-11,0	-53,2
Entrées / sorties de trésorerie nettes provenant des activités de financement	332,1	372,9
Autres entrées / sorties de trésorerie	-5,7	-4,1
<b>ENTRÉES / SORTIES NETTES AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING</b>	<b>190,4</b>	<b>17,4</b>

## 2.1.7 L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2024/2025

En milliers d'euros	BUDGET INITIAL	RÉEL	ÉCART
Droits audiovisuels	801 527	718 341	-83 186
Sponsors / publicité	740 657	730 097	-10 560
Recettes matches	255 265	281 227	25 962
Autres produits (dont merchandising)	398 991	410 822	11 831
<b>TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION</b>	<b>2 196 440</b>	<b>2 140 491</b>	<b>-55 949</b>
Rémunération du personnel chargée	1 576 328	1 705 611	129 282
Coûts des mutations	640 251	699 433	59 182
Autres charges	795 717	902 232	106 515
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 012 296</b>	<b>3 307 276</b>	<b>294 980</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION</b>	<b>-815 856</b>	<b>-1 166 788</b>	<b>-350 932</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION</b>	<b>787 174</b>	<b>730 936</b>	<b>-56 238</b>
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-28 682</b>	<b>-435 851</b>	<b>-407 169</b>
Résultat financier	-74 454	-87 925	-13 471
Résultat exceptionnel : Autres	-14 167	-29 773	-15 606
Impôt Société	-10 530	-10 499	31
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	5 316	103 500	98 184
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-122 517</b>	<b>-460 550</b>	<b>-338 033</b>

► Le résultat net réel est bien plus déficitaire que le budget initial (-275,9 %).

► Les charges d'exploitation réelles dépassent le budget initial (+9,8 %) alors que les produits hors-mutation sous-performent (-2,5 %). Ainsi, le résultat des opérations hors-mutation réel est inférieur à son budget initial (-43 %).

► De plus, le résultat des opérations de mutation est moins élevé que prévu (-7,1 %) et le résultat opérationnel courant est négatif de plus de 400 M€ comparé au budget initial.



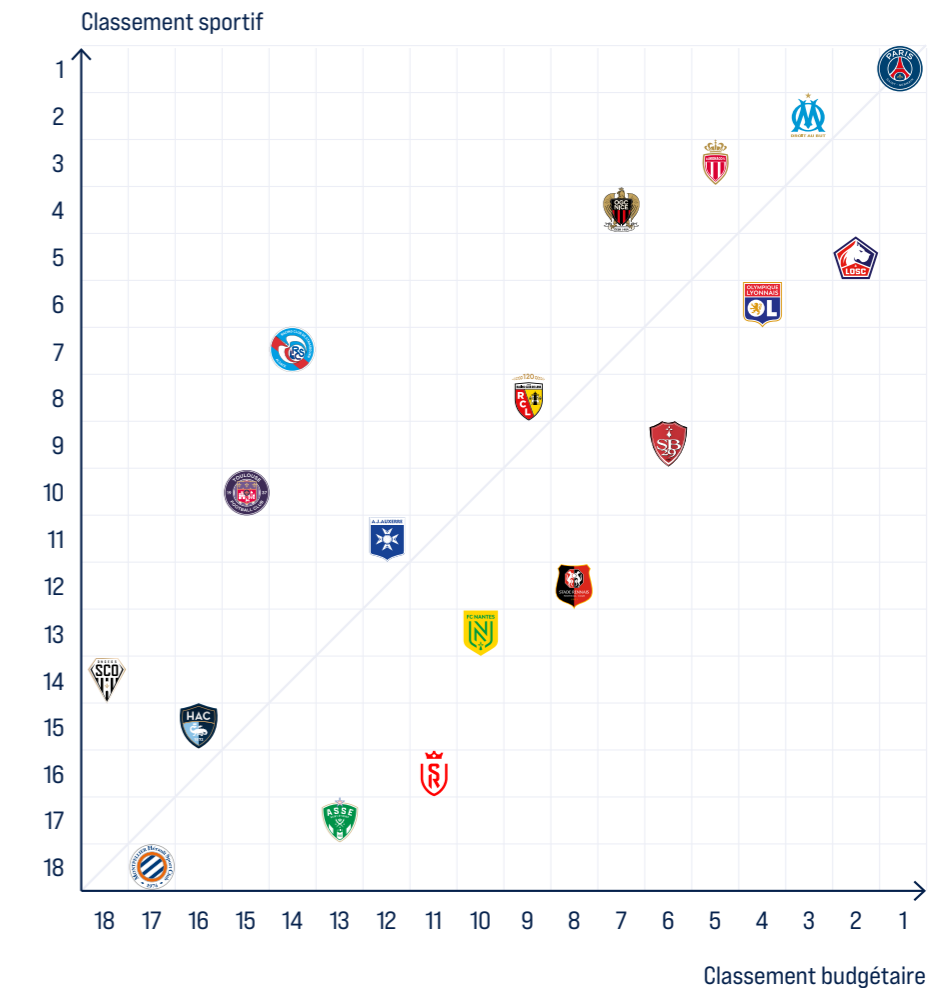
## 2.2 LE LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

### 2.2.1 LES RÉSULTATS SPORTIFS

ÉQUIPE	CLASSEMENT	POINTS	ÉQUIPE	ÉLIMINATION	NOMBRE DE MATCHES EUROPÉENS DISPUTÉS
PSG	1	84	<b>CHAMPIONS LEAGUE</b>		
MARSEILLE	2	65	PARIS SAINT-GERMAIN	Victoire	17
MONACO	3	61	LOSC LILLE	1/8 finale	14
NICE	4	60	STADE BRESTOIS 29	Barrages de la phase à élimination directe	10
LILLE	5	60	AS MONACO	Barrages de la phase à élimination directe	10
LYON	6	57	<b>EUROPA LEAGUE</b>		
STRASBOURG	7	57	OLYMPIQUE LYONNAIS	1/4 finale	12
LENS	8	52	OGC NICE	Phase de ligue	8
BREST	9	50	<b>CONFERENCE LEAGUE</b>		
TOULOUSE	10	42	RC LENS	Barrages de la phase de ligue	2
AUXERRE	11	42			
RENNES	12	41			
NANTES	13	36			
ANGERS	14	36			
LE HAVRE	15	34			
REIMS	16	33			
SAINT-ÉTIENNE	17	30			
MONTPELLIER	18	16			

### BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF

- En Ligue 1, la corrélation entre les classements budgétaire et sportif est forte. En particulier, on compte les 5 plus gros budgets dans le top 6 sportif, synonyme de qualification directe en coupe d'Europe.
- Si seulement 1 des 3 plus petits budgets (Montpellier) a fini parmi les 3 relégables, les 5 dernières places du championnat sont occupées par des clubs ne figurant pas parmi le top 10 des budgets.
- Cette saison, Strasbourg fait figure d'exception en surperformant son classement budgétaire de 7 positions et en se qualifiant en coupe d'Europe avec le 14<sup>ème</sup> budget du championnat.



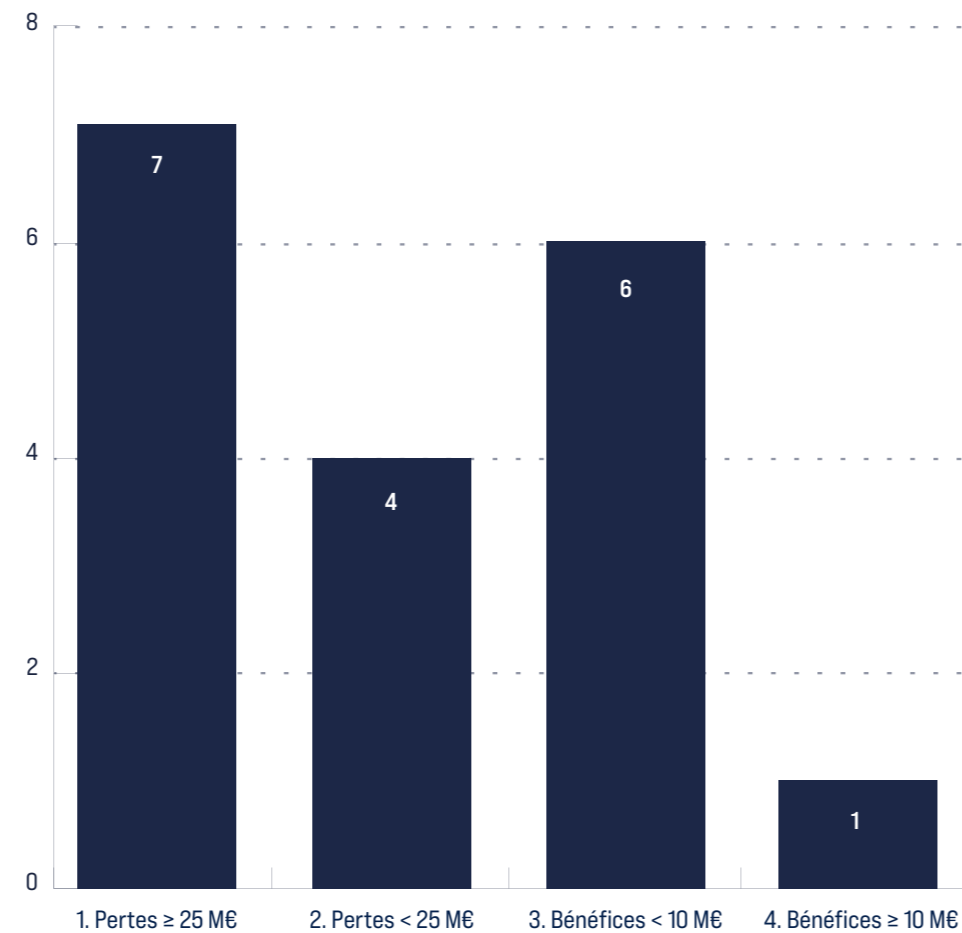
Ce tableau permet de voir la performance sportive d'un club par rapport à son budget. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction du budget de chaque club (produits hors mutation) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2024/2025.

## NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES ET DÉFICITAIRES

► 7 clubs de Ligue 1 sont excédentaires en 2024/2025 contre 9 clubs en 2023/2024. Et seul 1 club l'est avec un bénéfice supérieur à 10 M€, comme lors de la saison 2023/2024.

► 7 clubs ont des pertes supérieures à 25 M€ contre 4 pour la saison 2023/2024 et 3 pour la saison 2022/2023.

NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES OU DÉFICITAIRES



## 2.2.2 LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE

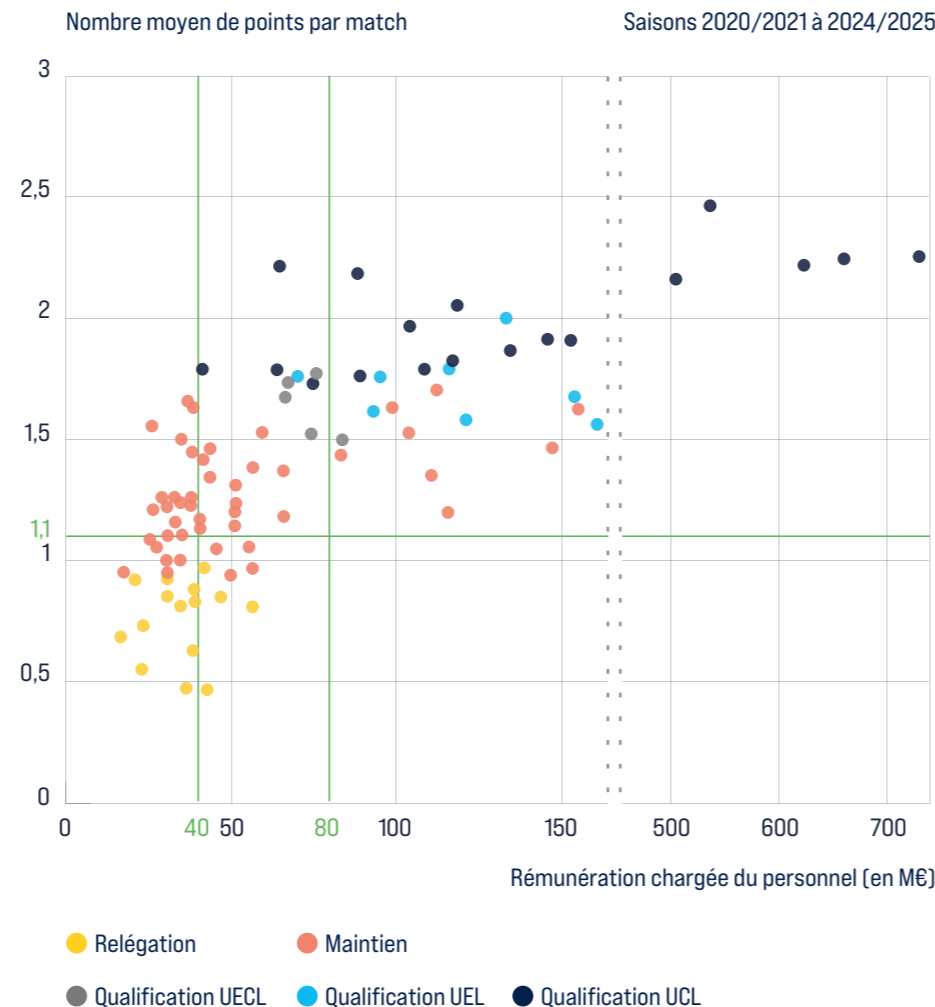
Dans les parties 2.2.2, 2.2.3 et 2.2.4, les études pluriannuelles sur la réussite sportive présentées prennent en compte les données des saisons 2020/2021 à 2024/2025. Par conséquent, l'Europa Conference League ayant été organisée pour la première fois en 2021/2022, nous tenons compte des résultats de qualification de cette compétition pour la première fois.

La relation entre la masse salariale chargée et le nombre de points moyen gagné par match en championnat est relativement forte mais elle n'explique pas tout : à masse salariale égale, le différentiel de points peut être extrêmement élevé.

- ▶ De façon symétrique, il existe une très grande variabilité des masses salariales pour des équipes qui marquent le même nombre de points moyen par match.
- ▶ Ainsi l'augmentation de la masse salariale ne constitue pas une garantie absolue de meilleurs résultats sportifs.

Il existe deux risques majeurs pour les clubs de Ligue 1 :

- ▶ La relégation ou jouer les barrages pour ceux qui ont un budget pour jouer le maintien ;
- ▶ L'absence de qualification en coupes d'Europe pour ceux qui ont un budget pour jouer une coupe européenne.



Le graphique ci-dessus analyse la relation entre le nombre de points moyen gagné par match en championnat et la masse salariale au cours des cinq dernières saisons. On peut dresser le constat suivant pour les saisons 2020/2021 à 2024/2025 :

- ▶ Quatre équipes avec une masse salariale chargée supérieure à 40 millions d'euros ont été reléguées sur les cinq dernières saisons : Bordeaux durant la saison 2021/2022, Lorient durant la saison 2023/2024, Montpellier et Reims durant la saison 2024/2025.
- ▶ Aucune équipe ayant une masse salariale chargée inférieure à 40 millions d'euros au cours de la saison ne s'est qualifiée en compétition européenne via son classement en championnat.
- ▶ Seuls Lens en 2022/2023 ainsi que Lille et Brest en 2023/2024 se sont qualifiés en Champions League avec une masse salariale chargée inférieure à 80 millions d'euros, lors des 5 dernières saisons. Pour l'Europa League, la seule équipe qualifiée avec une masse salariale chargée inférieure à 80 millions d'euros est Nice en 2021/2022.

On peut ainsi identifier trois groupes d'équipes :

- ▶ **Groupe 1**: les clubs ayant une masse salariale chargée supérieure à 80 millions d'euros. 73 % d'entre eux se sont qualifiés en Coupes d'Europe (pour 47 % en Champions League directement) et aucun n'a été relégué au cours des cinq dernières saisons. Le risque principal pour ces clubs est l'absence de qualification en phases de groupes de la Champions League.
- ▶ **Groupe 2**: les clubs ayant une masse salariale chargée comprise entre 40 et 80 millions d'euros. Seulement 4 ont été relégués au cours des cinq dernières saisons (13 %). Parmi l'ensemble de ces clubs, environ un club sur quatre s'est qualifié en Coupes d'Europe sur cette même période (Conference League : 13 %, Europa League : 3 %, Champions League : 10 %).
- ▶ **Groupe 3**: les clubs ayant une masse salariale chargée inférieure à 40 millions d'euros. Plus d'un quart de ces clubs (30 %) ont été relégués et aucun n'a été qualifié en Coupes d'Europe (Champions League et Europa League) au cours des cinq dernières saisons.

### RÉSULTATS SPORTIFS EN FONCTION DE LA MASSE SALARIALE CHARGÉE (SAISONS 2020/2021 À 2024/2025)

MASSE SALARIALE CHARGÉE	PART DES ÉQUIPES RELÉGUÉES	PART DES ÉQUIPES MAINTENUES SANS COUPES D'EUROPE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN CONFERENCE LEAGUE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN EUROPA LEAGUE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN CHAMPIONS LEAGUE
Supérieure à 80 M€	0 %	27 %	3 %	23 %	47 %
Entre 40 et 80 M€	13 %	61 %	13 %	3 %	10 %
Inférieure à 40 M€	31 %	69 %	0 %	0 %	0 %

## 2.2.3 UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS

À la fin d'une saison, cinq scénarios sont possibles pour une équipe de Ligue 1 : la relégation en Ligue 2, le maintien en Ligue 1 sans qualification en coupe d'Europe, la qualification en Conference League, en Europa League ou en Champions League.

Les cinq scénarios entraînent des conséquences très importantes pour les revenus des clubs :

► **Relégation** : les produits hors-mutation des trois équipes de Ligue 1 reléguées à l'issue de la saison 2023/2024 (Metz, Lorient et Clermont) ont respectivement baissé de 17,7 M€, 28,7 M€ et 29,3 M€ entre 2023/2024 et 2024/2025. Chaque club a respectivement perdu 46 %, 62 % et 74 % de ses revenus.

► **Qualification en Europa League** : cette nouvelle compétition ne génère pas autant d'argent ni d'attention que l'Europa ou la Champions League. Pourtant, sans même se qualifier en phase de ligue, le RC Lens a généré 2,4 M€ de recettes de matches et de droits audiovisuels sur la saison 2024/2025.

► **Qualification en Europa League** : cette compétition a généré jusqu'à 29,1 M€ de revenus pour Lyon (éliminé en quarts de finale) grâce aux droits audiovisuels de l'UEFA et de la billetterie tandis que Nice a récolté 9,5 M€.

► **Qualification en Champions League** : la compétition génère des revenus allant pour la saison 2024/2025 de 57,2 M€ (Brest) à 185,7 M€ (PSG) issus des droits audiovisuels de l'UEFA et de la billetterie des matches.

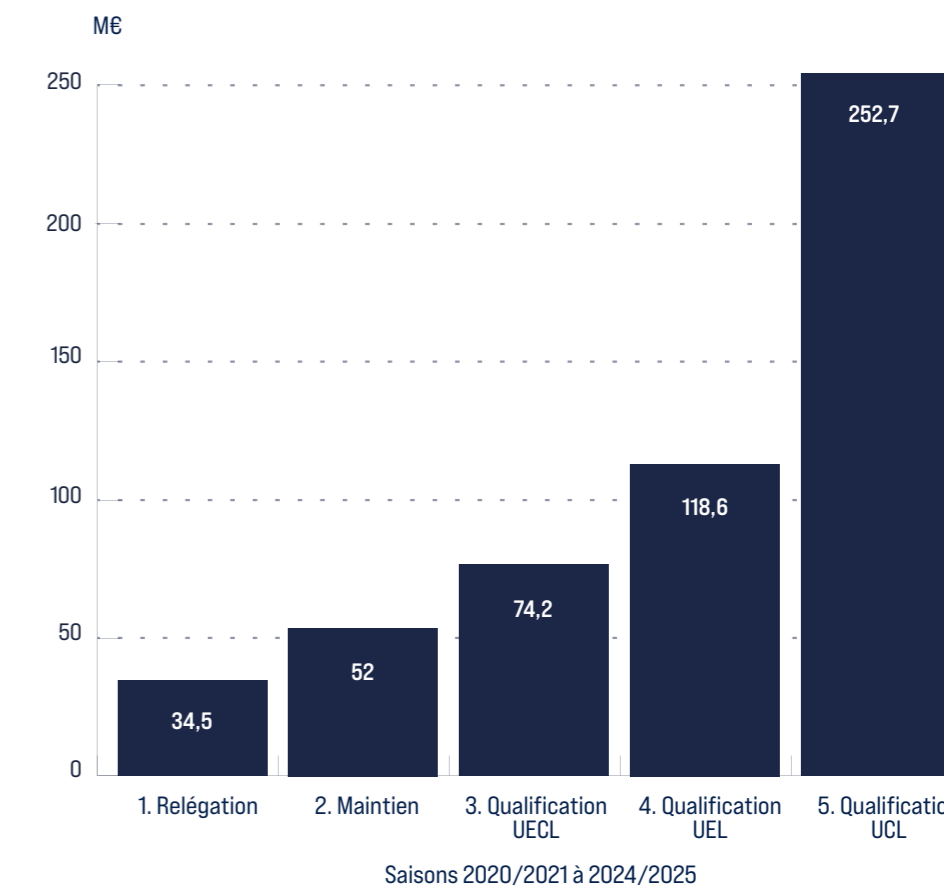
## 2.2.4 LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ANNUELLE ET RÉUSSITE SPORTIVE

### MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE EN FONCTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE DES CLUBS (SAISONS 2020/2021 À 2024/2025)

Au cours des cinq dernières saisons :

- Les équipes qui ont été reléguées avaient en moyenne une masse salariale chargée d'environ 35 M€.
- Les équipes qui se sont maintenues sans se qualifier en coupe d'Europe avaient en moyenne une masse salariale chargée de 52 M€.
- Les équipes qui se sont qualifiées en Conference League avaient en moyenne une masse salariale chargée de 75 M€.
- Les équipes qui se sont qualifiées en Europa League avaient en moyenne une masse salariale chargée d'environ 120 M€.
- Les équipes qui se sont qualifiées en Champions League avaient en moyenne une masse salariale chargée d'environ 250 M€.

RÉMUNÉRATION CHARGÉE MOYENNE EN FONCTION DE LA RÉUSSITE DES ÉQUIPES

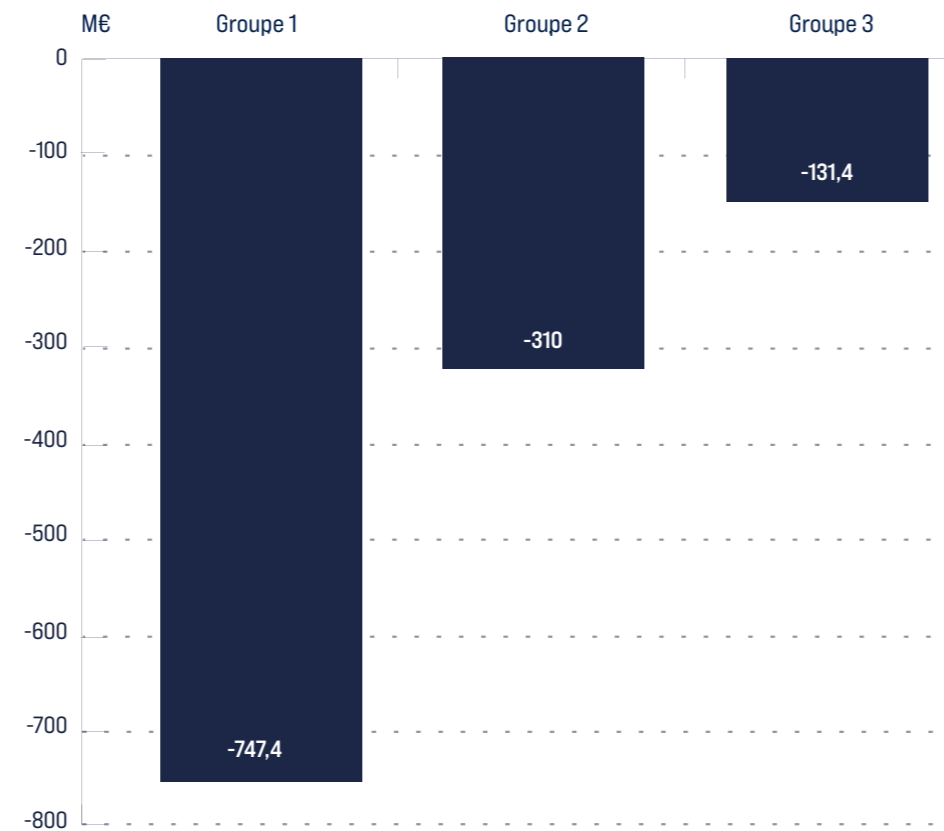


## 2.2.5 L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2024/2025

Suite aux analyses précédentes, il est possible de distinguer 3 groupes de clubs en fonction de leur masse salariale globale chargée :

GROUPE	CLUBS
<b>GROUPE 1 : MS SUPÉRIEURE À 80 M€</b>	Lille, Lyon, Marseille, Monaco, Nice, PSG, Rennes
<b>GROUPE 2 : MS ENTRE 40 ET 80 M€</b>	Brest, Lens, Montpellier, Nantes, Reims, Strasbourg
<b>GROUPE 3 : MS INFÉRIEURE À 40 M€</b>	Angers, Auxerre, Le Havre, Saint-Étienne, Toulouse

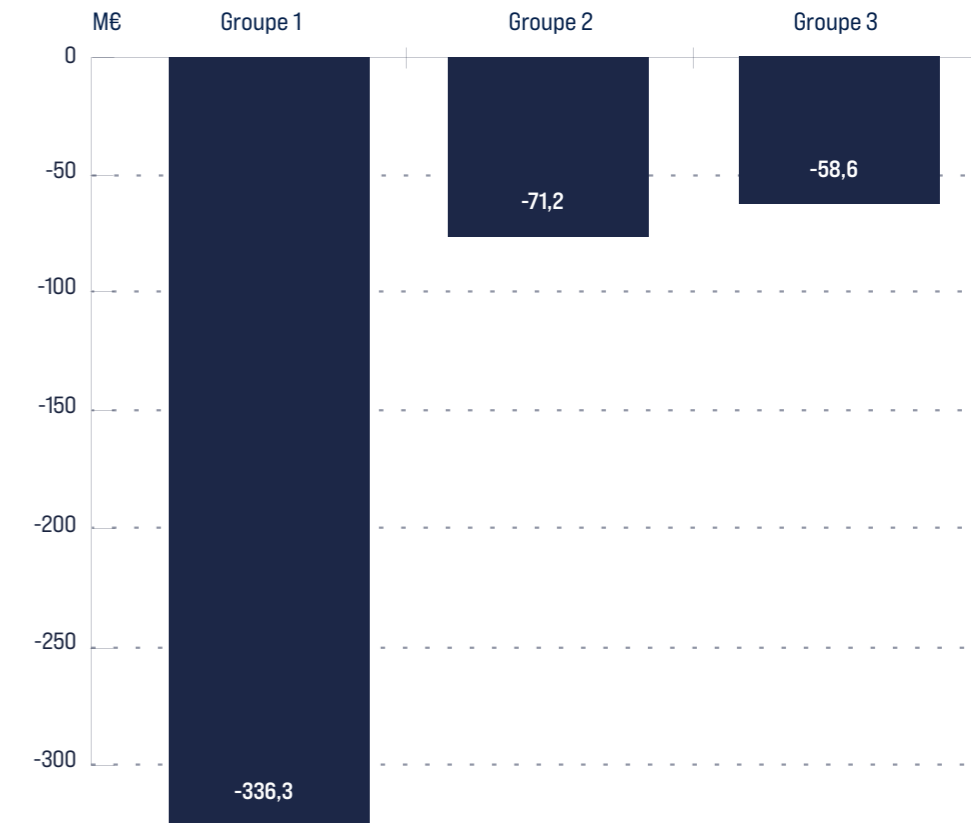
### RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULÉ PAR GROUPE [SAISON 2024/2025]



### RÉSULTAT NET CUMULÉ PAR GROUPE [SAISON 2024/2025]

► En moyenne, les résultats d'exploitation des clubs sont les suivants : -747 M€ pour les clubs du groupe 1 (contre -574 M€ en 2023/2024), -310 M€ pour les clubs du groupe 2 (contre -190 M€ en 2023/2024), -131 M€ pour les clubs du groupe 3 (contre -39 M€ en 2023/2024).

► En termes de résultat net, les clubs du Groupe 1 sont largement déficitaires (-336,3 M€ contre -162,4 M€ la saison précédente). Les clubs du Groupe 2 et 3 sont eux aussi déficitaires. La détérioration du résultat net par rapport à 2023/2024 est de 77,4 M€ pour le groupe 2, qui était légèrement excédentaire la saison précédente, et de 50,6 M€ pour le groupe 3.





# 3 LIGUE 2



## 3.1 LES CHIFFRES CLÉS

### 3.1.1 SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2023/2024	2024/2025	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	103 736	69 366	-33 %
Sponsors / publicité	63 817	53 639	-16 %
Recettes matches	30 951	24 343	-21 %
Autres produits (dont merchandising)	122 670	54 388	-56 %
<b>TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION</b>	<b>321 174</b>	<b>201 736</b>	<b>-37 %</b>
Rémunération du personnel	193 613	155 867	-19 %
Charges sociales	77 993	63 499	-19 %
Indemnités de mutation	31 344	37 102	18 %
Honoraires d'agents	18 903	11 010	-42 %
Autres charges	180 955	149 817	-17 %
<b>TOTAL CHARGES HORS-MUTATION</b>	<b>502 808</b>	<b>417 295</b>	<b>-17 %</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION</b>	<b>-181 634</b>	<b>-215 559</b>	<b>-19 %</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION</b>	<b>90 377</b>	<b>142 756</b>	<b>58 %</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>-91 257</b>	<b>-72 803</b>	<b>20 %</b>
Résultat financier	-12 903	-8 726	32 %
Résultat exceptionnel : autres	-501	-2 600	-419 %
Impôt sur les sociétés	-2 714	392	114 %
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	2 070	8 308	301 %
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-105 305</b>	<b>-75 429</b>	<b>28 %</b>

BILAN CUMULÉ	2023/2024	2024/2025	VARIATION
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutations	46 020	74 414	62 %
Autres immobilisations	106 964	70 869	-34 %
Créances sur mutations de joueurs	72 886	103 704	42 %
Autre actif circulant	86 019	90 121	5 %
Disponibilités et V.M.P.	101 144	148 301	47 %
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>413 033</b>	<b>487 409</b>	<b>18 %</b>
Capitaux propres	29 658	120 401	306 %
Comptes courants d'actionnaires	91 228	145 099	59 %
Provisions risques et charges	31 851	7 939	-75 %
Dettes financières	50 194	33 513	-33 %
Dettes sur mutations de joueurs	34 874	61 572	77 %
Autres dettes	181 335	118 885	-34 %
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>419 140</b>	<b>487 409</b>	<b>16 %</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-105 305</b>	<b>-75 429</b>	<b>28 %</b>

NB : toutes les données agrégées de Ligue 2 ont été constituées avec les comptes clos au 30 juin 2025, mis à part pour l'AC Ajaccio et le FC Martigues, pour lesquels ont été utilisés les comptes estimés au 15/05/2025 pour la saison 2024/2025.

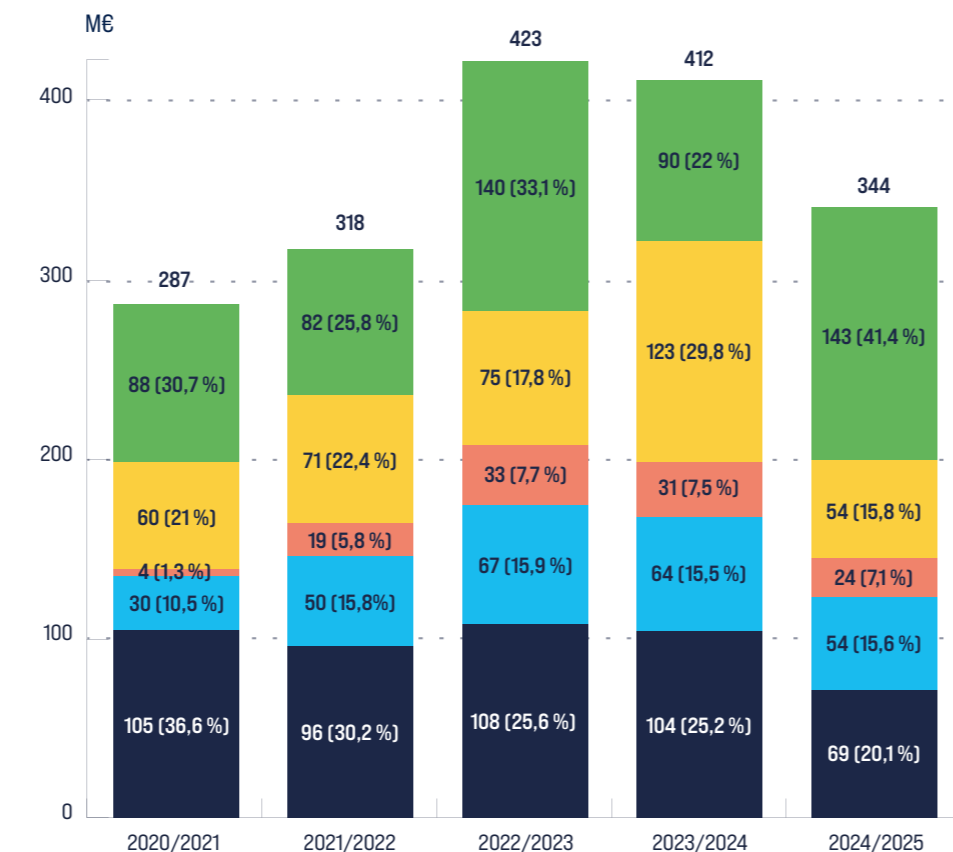
## 3.1.2 LES PRODUITS

### ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT RÉSULTAT DES MUTATIONS)

► Les produits totaux ont de nouveau diminué (-17%) par rapport à 2023/2024 et s'élèvent à 344 M€ en 2024/2025 pour l'ensemble de la Ligue 2.

► La part des sponsors pub et des recettes de matches est restée stable. La part des résultats de mutation, qui avait fortement diminué lors de la saison précédente, a fortement augmenté (de 22 % à 41,4 %) avec une augmentation de plus de 50 M€. Au contraire, la part des droits audiovisuels diminue de 25 % à 20 %, tout comme celle des autres produits (de 30 % à 16 %), en raison d'une dernière échéance de l'accord entre la LFP et CVC Capital Partners moins importante en 2024/2025 qu'en 2023/2024.

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT MUTATIONS)



● Droits audiovisuels ● Sponsors pub ● Recettes matches  
● Autres produits ● Résultat mutation

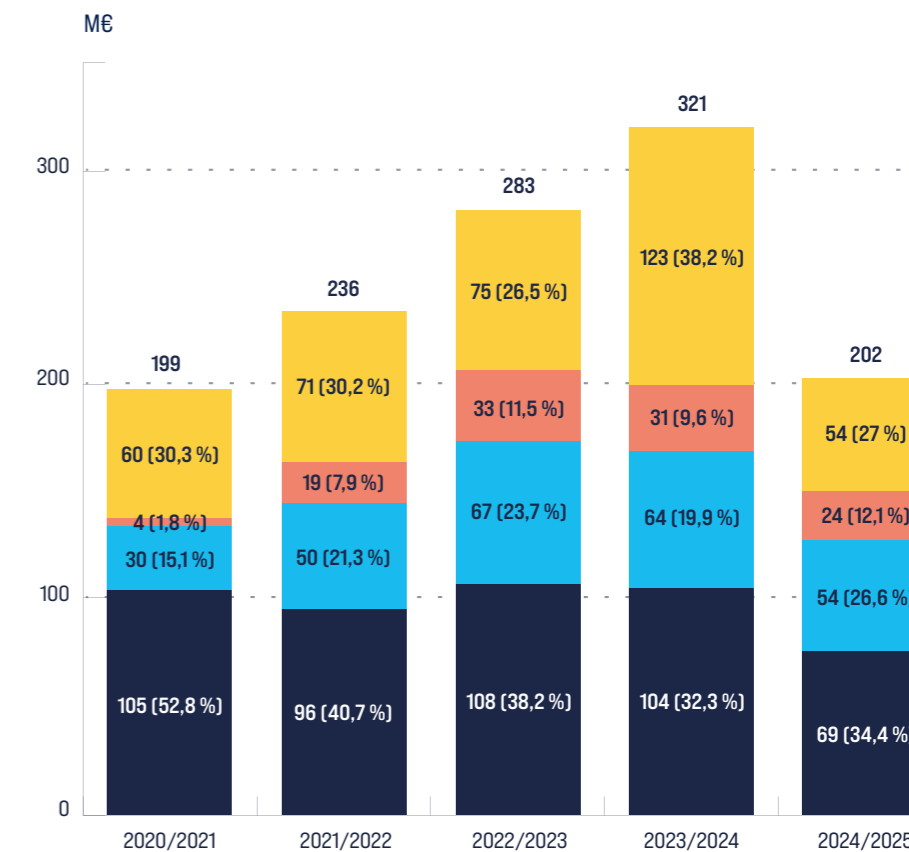
### ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

► Les produits hors-mutation s'élèvent à 202 M€ en Ligue 2 en 2024/2025 (niveau similaire à la saison 2020/2021), contre 321 M€ en 2023/2024. Cela correspond à une baisse de 37 % en une saison.

► Comme pour la Ligue 1, cette chute est principalement attribuable à une baisse des droits audiovisuels (-34 %) et des autres produits (-56 %).

► Les produits hors-mutation de Ligue 2 représentent moins de 10 % des produits hors-mutation de Ligue 1. Entre la saison 2020/2021 et 2023/2024, ce chiffre s'établissait entre 12 et 13 %. L'écart se creuse entre les deux championnats.

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (HORS MUTATIONS)

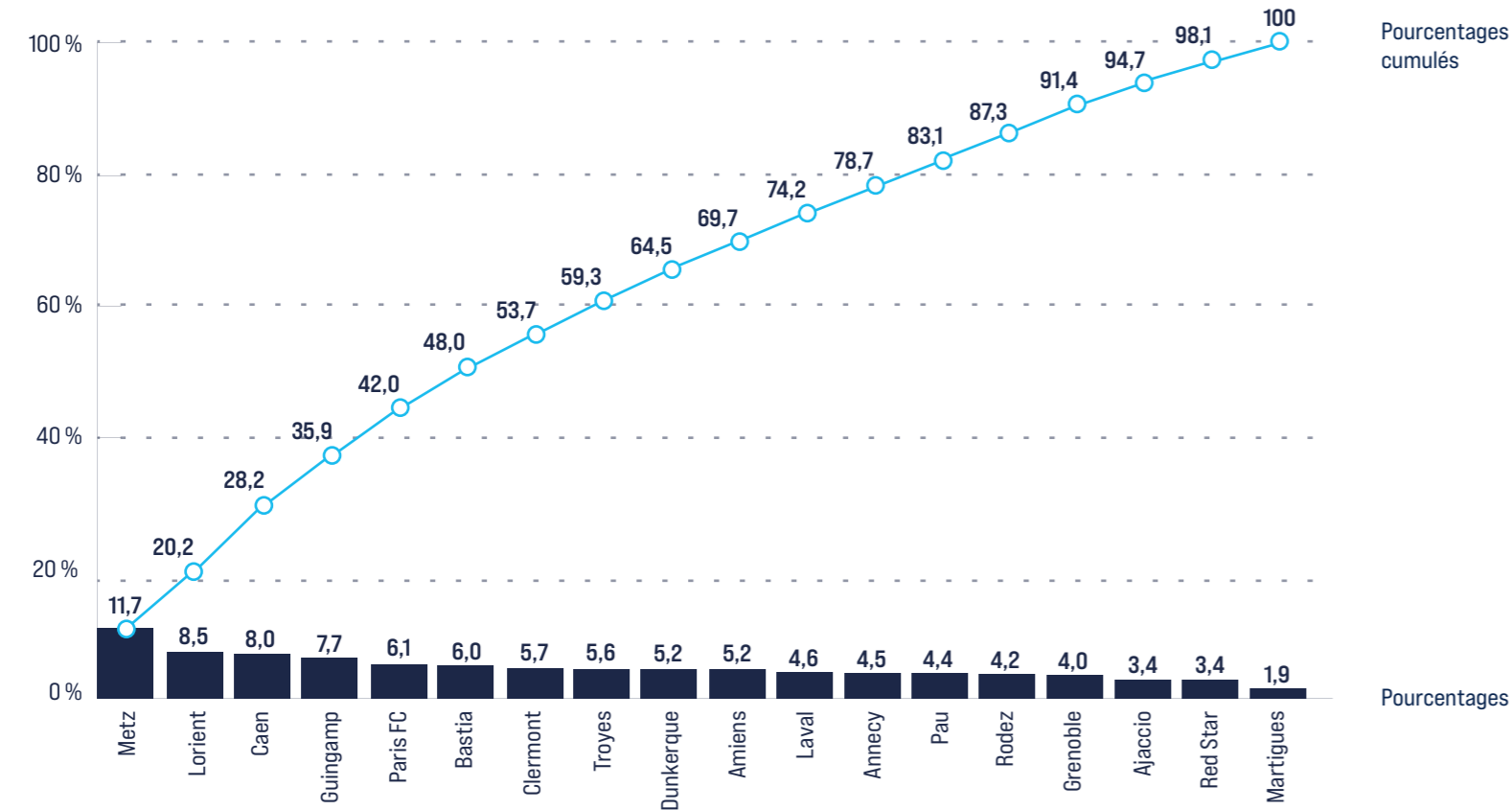


● Droits audiovisuels ● Recettes matches ● Sponsors pub ● Autres produits

## POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS D'EXPLOITATION

- ▶ Les produits hors-mutation sont beaucoup moins concentrés en Ligue 2 qu'en Ligue 1. L'ensemble du top 5 des plus hauts revenus de Ligue 2 représente 42,0 % de l'ensemble des revenus de Ligue 2 (alors que cette proportion atteint 69,1 % en Ligue 1).
- ▶ Les produits hors-mutation des clubs de Ligue 2 sont compris entre 7,1 M€ et 20,8 M€ sur la saison 2024/2025 (contre une fourchette de 6,4 M€ à 30 M€ en 2023/2024).
- ▶ Cependant, le revenu d'exploitation du premier club (Metz) est plus de deux fois plus élevé que celui de 2 clubs du championnat sur 3.

### POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS HORS-MUTATION

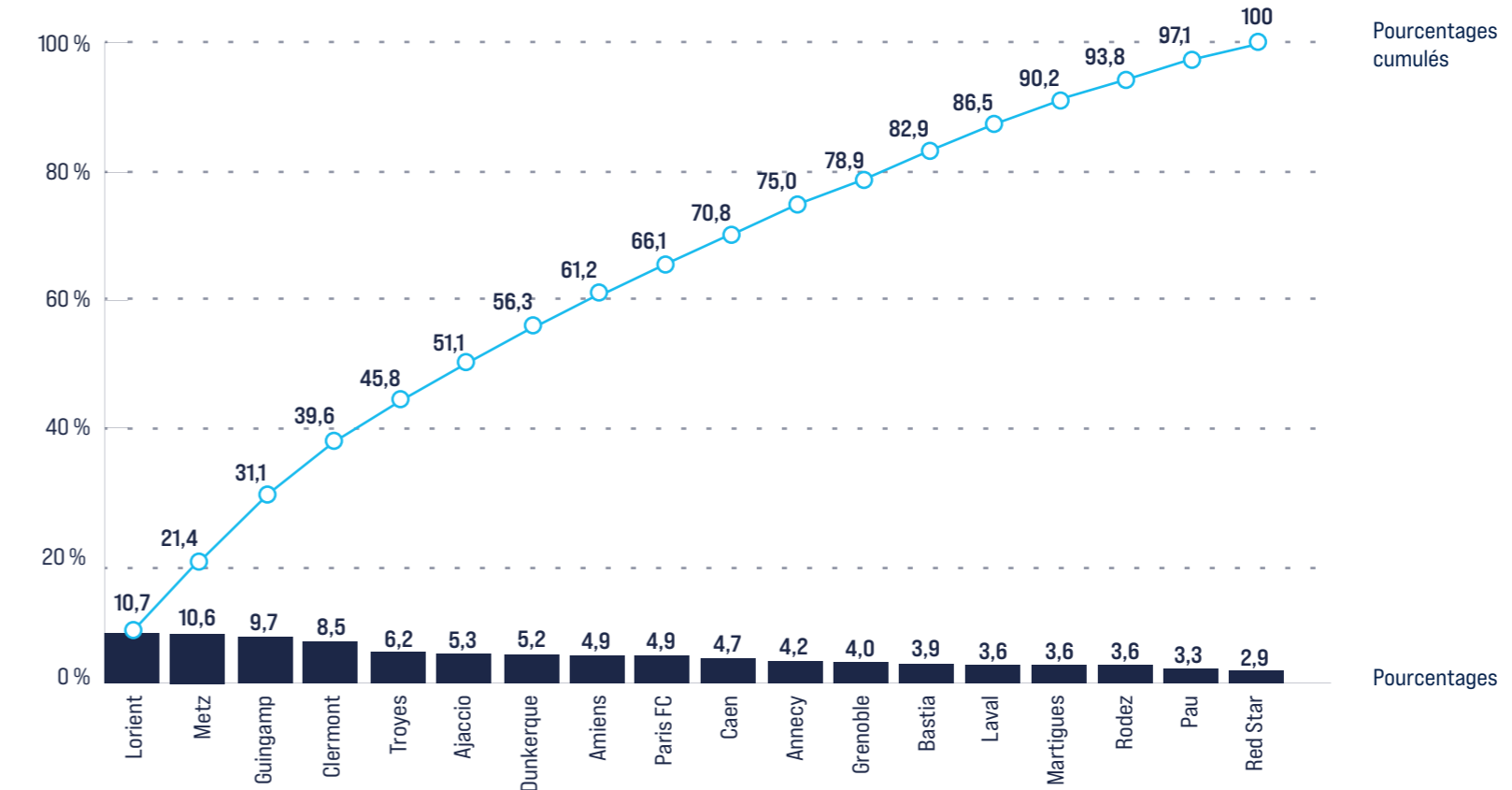


## 3.1.2.1 DROITS AUDIOVISUELS

### RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS DES CLUBS DE LIGUE 2

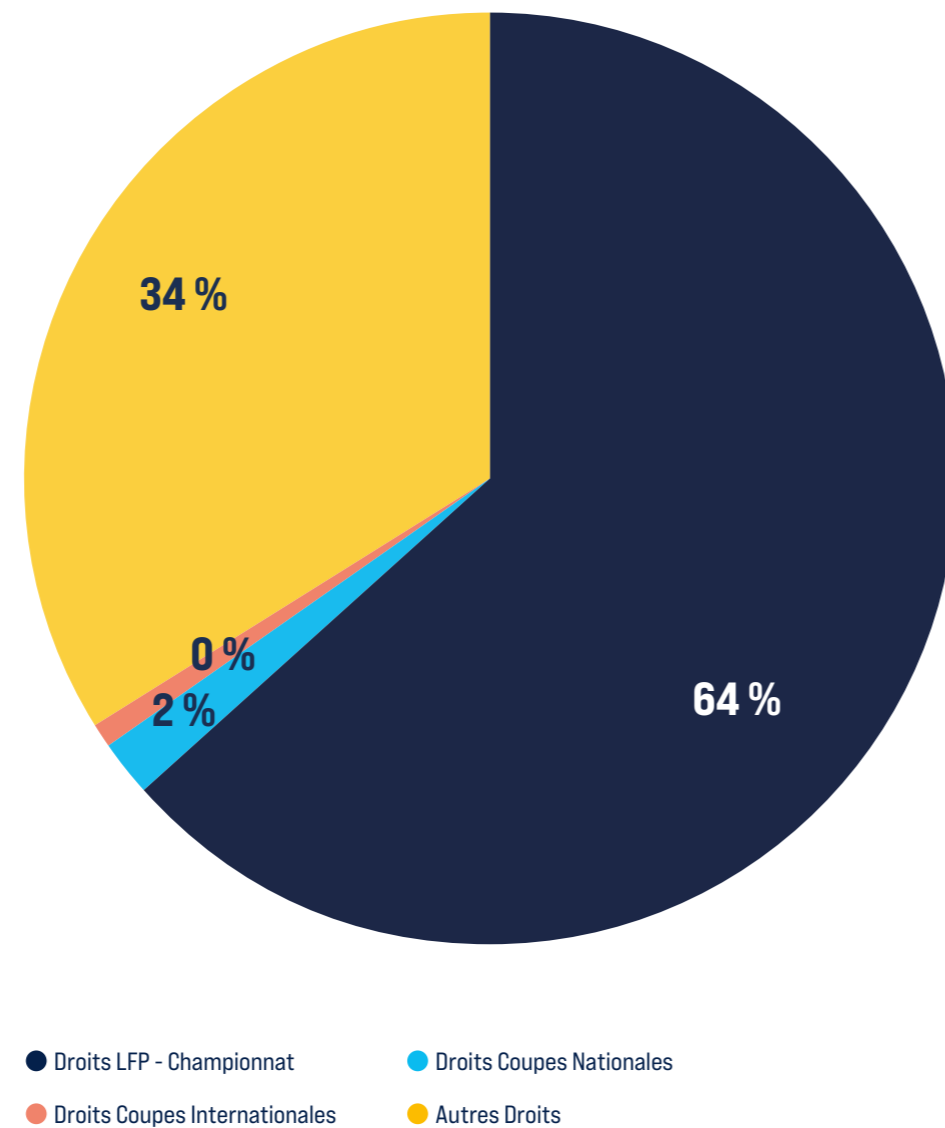
- ▶ Les droits audiovisuels de la Ligue 2 sont répartis de façon relativement égalitaire entre les équipes. Cette répartition équilibrée s'explique par le mode de redistribution des droits audiovisuels entre les clubs de Ligue 2 où la part fixe est prédominante.
- ▶ Le premier du classement (Lorient) ne capte que 7,8 points de pourcentage de droits audiovisuels de plus que le dernier (Red Star). A titre de comparaison, cet écart est plus de deux fois inférieur à celui observé en Ligue 1 entre le 1<sup>er</sup> (PSG) et le 2<sup>ème</sup> (Lille) du classement en termes de droits audiovisuels.
- ▶ La part captée par la moitié des clubs avec les recettes les plus faibles est de 29,2%.

### POURCENTAGE CUMULÉ DES DROITS AUDIOVISUELS TOTAUX



### RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS DES CLUBS DE LIGUE 2 PAR COMPÉTITION

- ▶ La plupart des droits audiovisuels perçus par les clubs de Ligue 2 sont des droits du championnat (64 %). Cette part est en baisse par rapport à la saison précédente (-11 points de pourcentage), au profit des autres droits.
- ▶ La part des Coupes nationales dans les droits audiovisuels est stable et reste faible (2 % en 2024/2025).
- ▶ La catégorie « Autres droits » est composée principalement de l'aide à la relégation et des subventions UEFA pour les centres de formation.

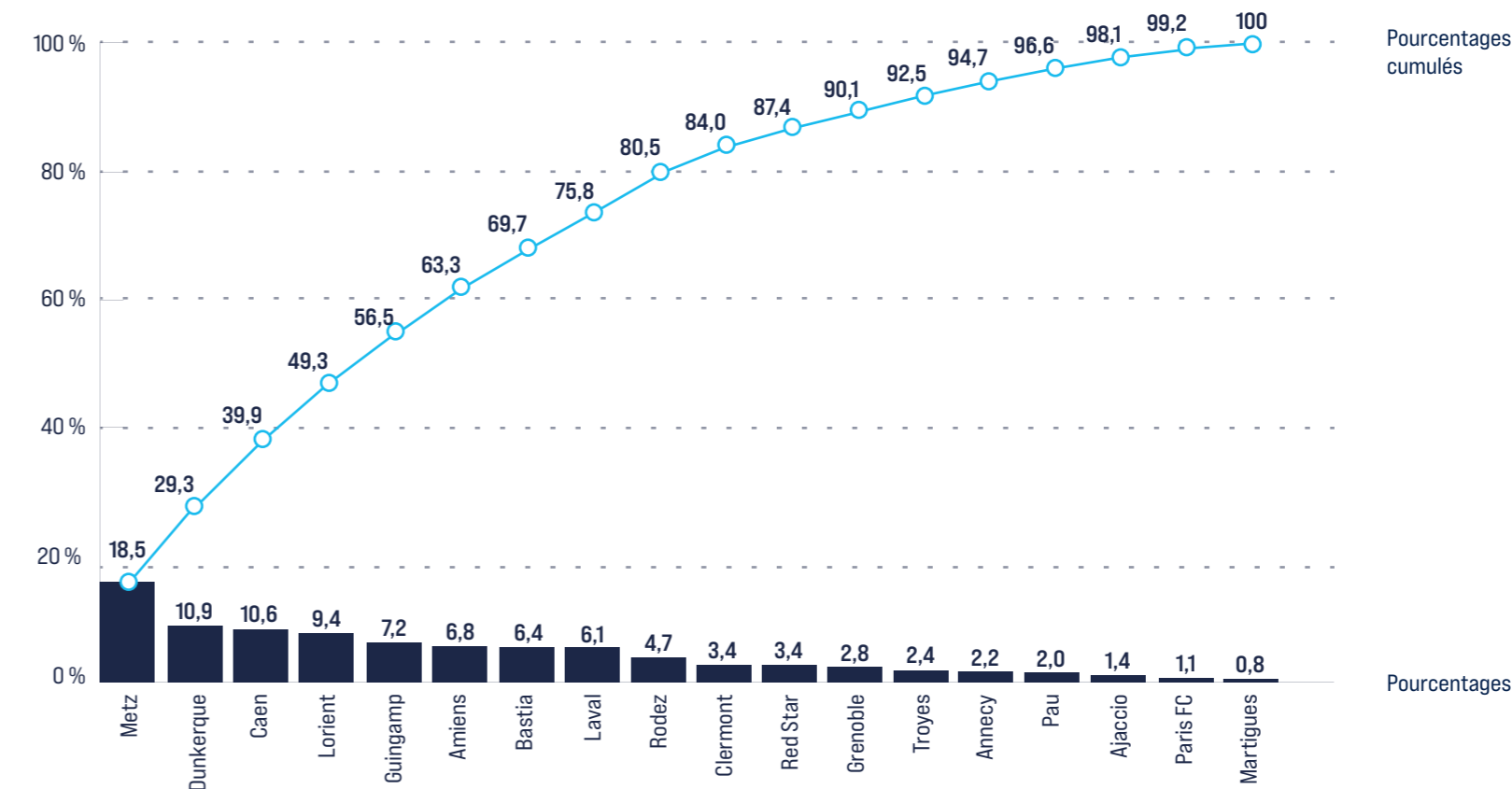


### 3.1.2.2 LES RECETTES MATCHES

#### LES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

- ▶ Le montant des recettes matches du championnat est plus variable d'un club de Ligue 2 à l'autre que le montant des droits audiovisuels.
- ▶ Metz se distingue largement des autres clubs en totalisant 18,5 % des recettes matches. Les 4 premiers clubs totalisent près de la moitié des recettes matches (Metz, Dunkerque, Caen et Lorient).
- ▶ La moitié des clubs de Ligue 2 avec les recettes les plus faibles représentent 19,1 % du total des recettes matches soit la même proportion que la saison précédente (19,2 %).

#### RÉPARTITION DES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2



### RECETTES MATCHES : ANALYSE PAR CATÉGORIE DE SPECTATEURS

- ▶ Les recettes totales de la billetterie sont en diminution de 5,3 % par rapport à 2023/2024.
- ▶ Le nombre moyen de spectateurs est en forte baisse par rapport à 2023/2024 (-15,2 %).
- ▶ Le prix moyen par spectateur payant a, lui, augmenté de 1,30 € par rapport à 2023/2024.

CATÉGORIE DE SPECTATEURS (NOMBRE)	2023/2024	2024/2025	VARIATION
Moyenne par match			
Abonnés	3 445	3 375	-2,0 %
Payant au match	3 066	2 143	-30,1 %
<b>TOTAL SPECTATEURS</b>	<b>6 511</b>	<b>5 518</b>	<b>-15,2 %</b>
<b>RECETTES TOTALES (EN M€)</b>	<b>30,1</b>	<b>28,5</b>	<b>-5,3 %</b>
Prix moyen à l'abonnement	11,41 €	12,06 €	5,7 %
Prix moyen spectateurs payants au match uniquement	14,56 €	15,35 €	5,4 %
<b>PRIX MOYEN SPECTATEURS PAYANTS</b>	<b>12,89 €</b>	<b>14,19 €</b>	<b>10,1 %</b>

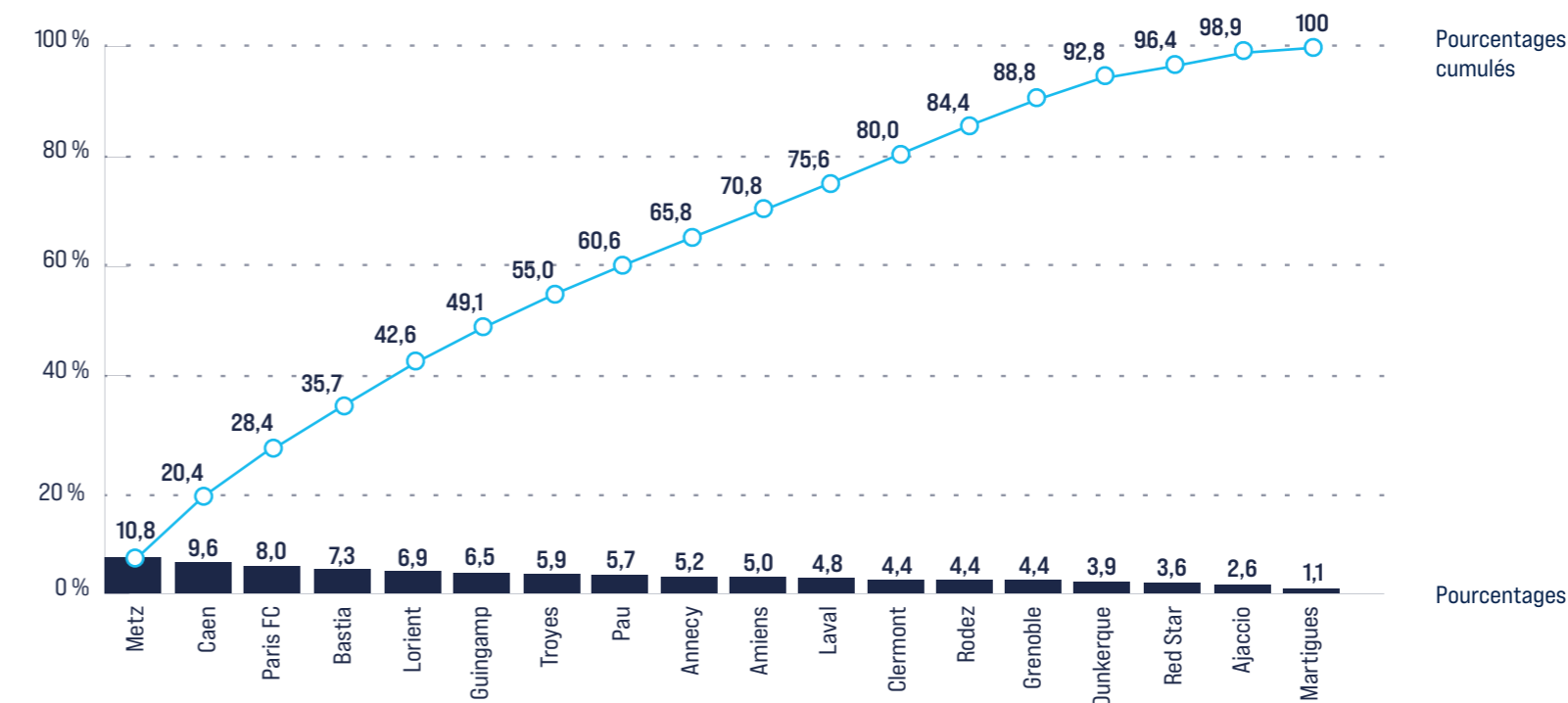
NB : championnat de Ligue 2 à 18 équipes en 2024/2025 contre 20 équipes en 2023/2024.

### 3.1.2.3 SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

#### RÉPARTITION DES RECETTES SPONSORING / PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS

- ▶ Les catégories sponsoring/publicité, merchandising, subventions des collectivités et autres produits représentent 53,7 % du total des produits hors-mutation de Ligue 2, soit une part plus importante que les droits audiovisuels et recettes de matches réunis.
- ▶ Au sein de ces catégories, le sponsoring et la publicité comptent pour 50 % en 2024/2025, contre 34 % pour la saison précédente.
- ▶ Les recettes sponsoring/publicité, merchandising, subventions des collectivités et autres produits sont moyennement concentrés : la moitié des clubs avec le plus de revenus représentent 65,8 % du total (contre 76,3 % la saison précédente).
- ▶ Le club avec le plus de recettes est Metz, avec 10,8 % du total.

#### POURCENTAGE CUMULÉ : SPONSORING, PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS



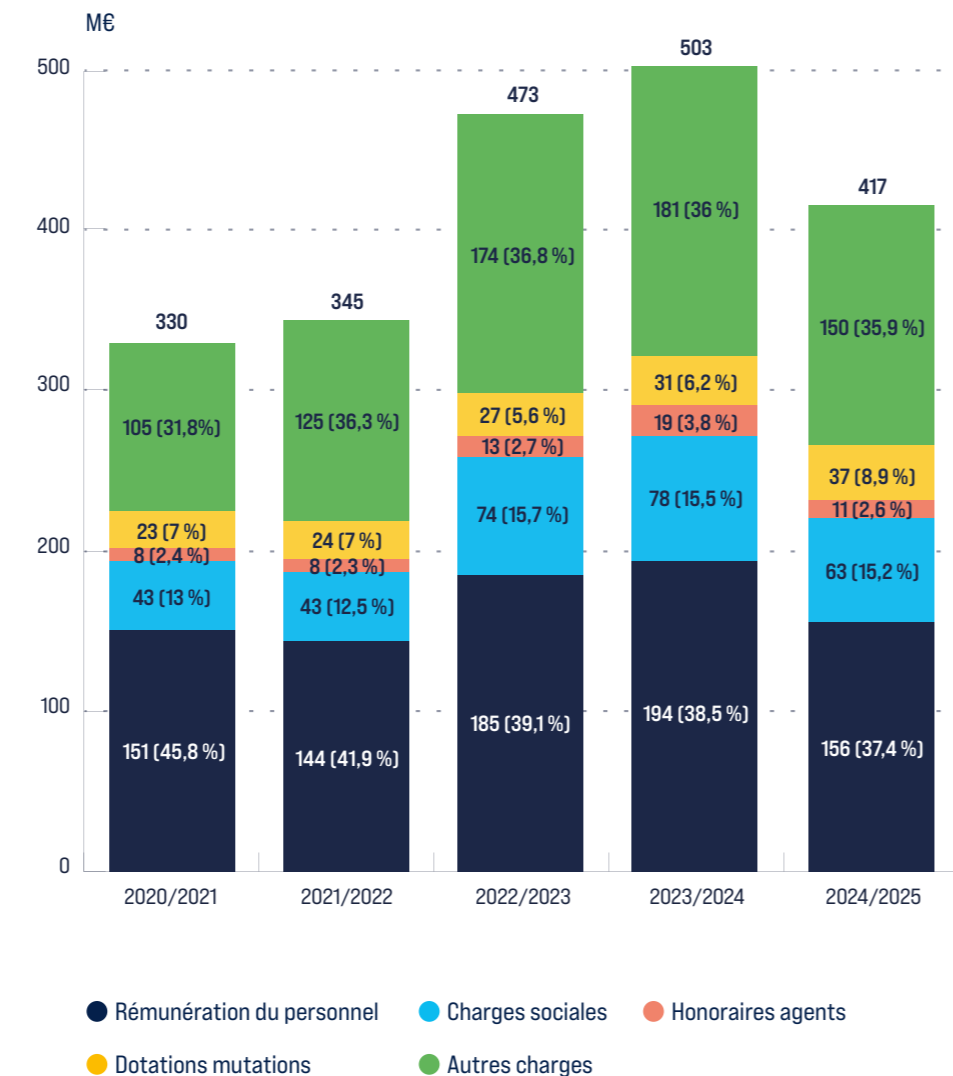
### 3.1.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION

#### ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Les charges d'exploitation de Ligue 2 sont en baisse et s'élèvent à 417 M€ [-17 % par rapport à 2023/2024].

► La ventilation des charges d'exploitation des clubs de Ligue 2 en 2024/2025 est relativement stable par rapport aux saisons précédentes. On note que la part des dotations mutations est en légère augmentation [6,2 % en 2023/2024 contre 8,9 % en 2024/2025].

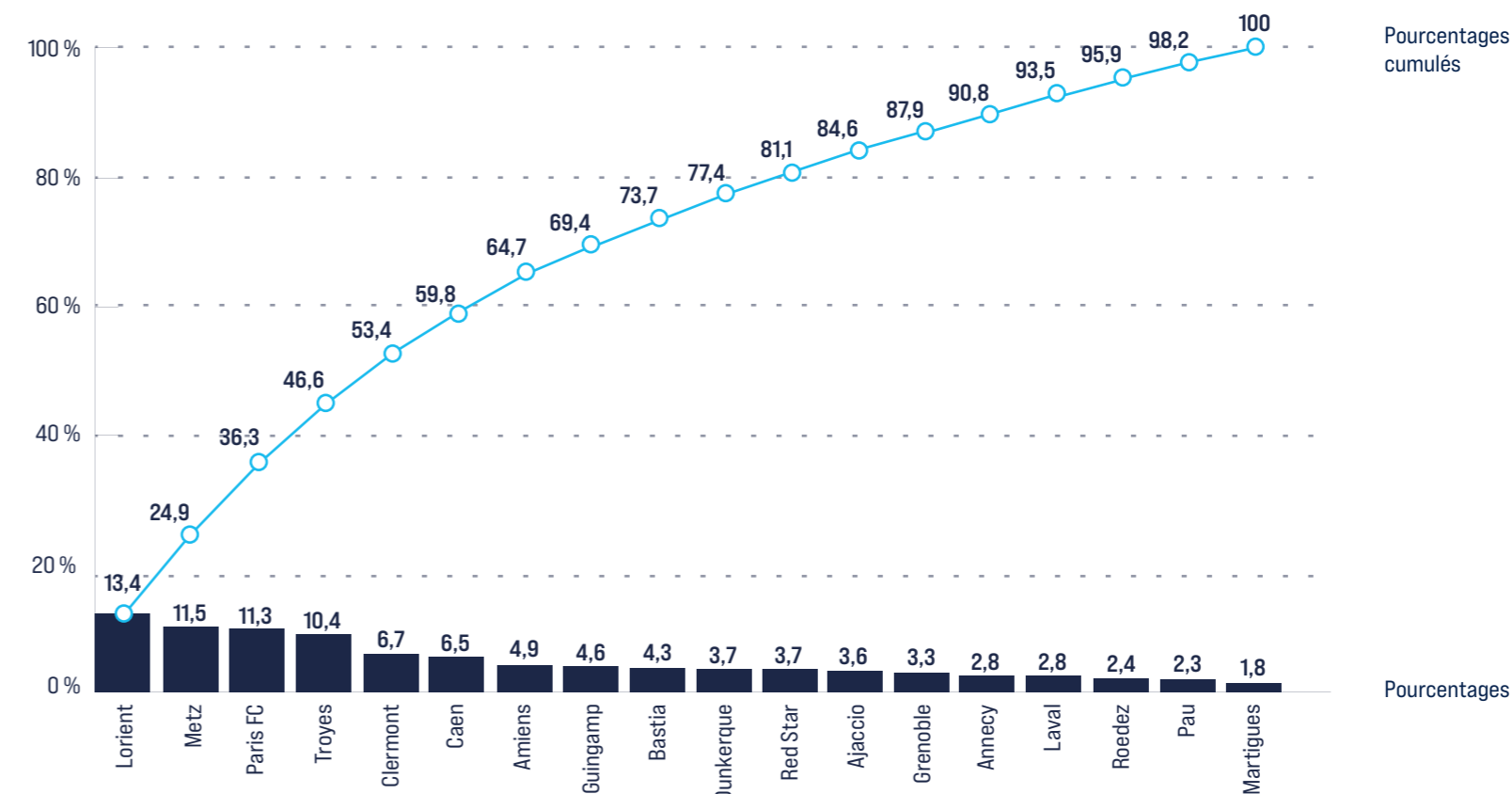
ÉVOLUTION DES CHARGES (HORS MUTATIONS)



#### RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

► Les charges d'exploitation sont légèrement plus concentrées que les produits hors-mutation en Ligue 2. Il y a donc davantage de disparités dans les charges que dans les produits entre les clubs de Ligue 2. Ainsi, 4 clubs cumulent plus de 45 % du total des charges d'exploitation (Lorient, Metz, Paris FC et Troyes).

POURCENTAGE CUMULÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION

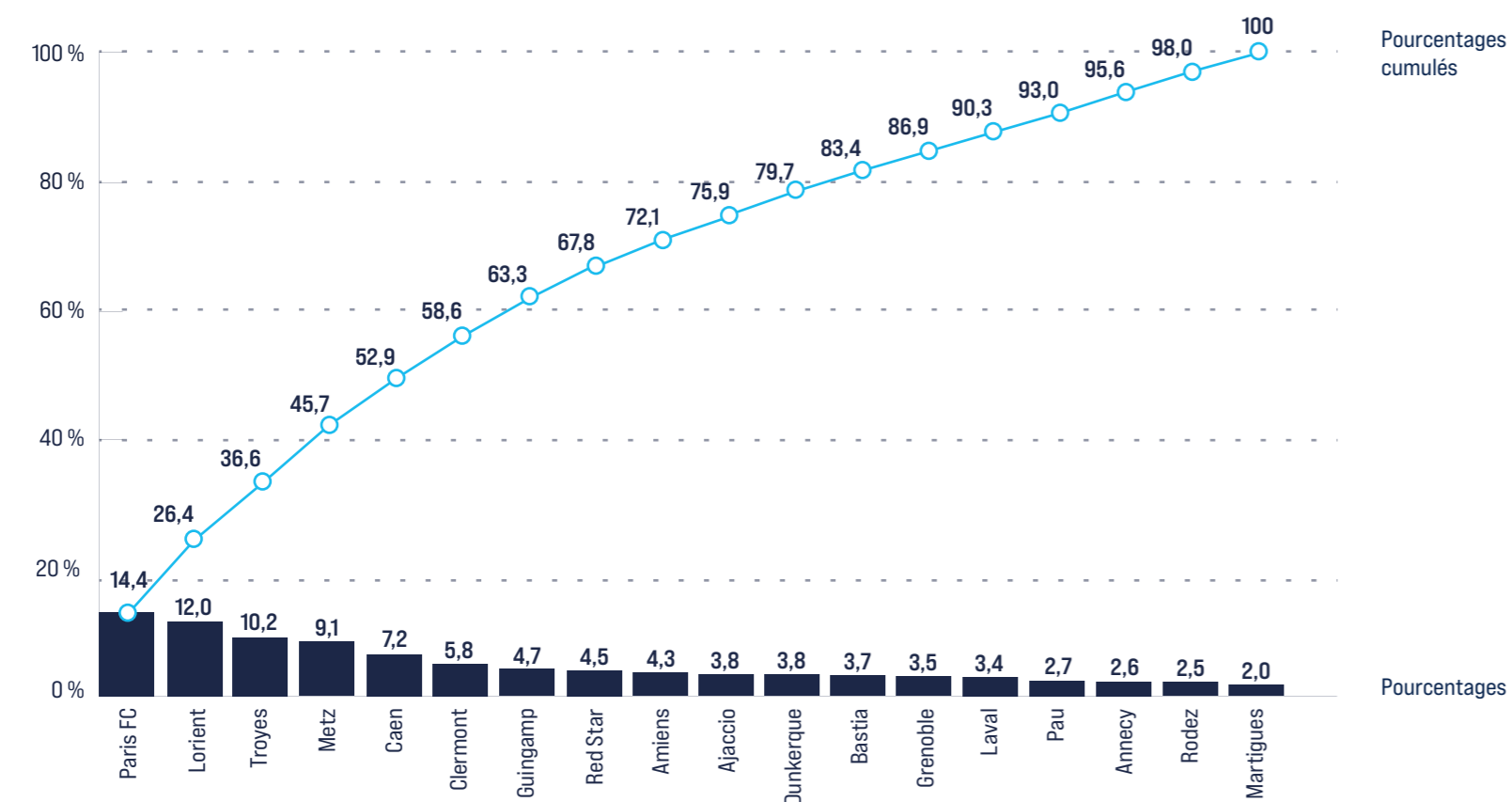


### 3.1.3.1 LA MASSE SALARIALE TOTALE

#### RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

► La rémunération chargée reste concentrée en Ligue 2 en 2024/2025. Le top 3 représente 36,6 % de la masse salariale chargée totale (contre 33,3 % en 2023/2024).

POURCENTAGE CUMULÉ DE LA RÉMUNÉRATION CHARGÉE



### 3.1.3.2 L'ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

#### DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

► Les dépenses de rémunérations ont diminué dans toutes les catégories en Ligue 2. De grosses variations sont notamment observées dans les dépenses de rémunération des joueurs professionnels (-16 %) et des entraîneurs et staff professionnels (-22 %).

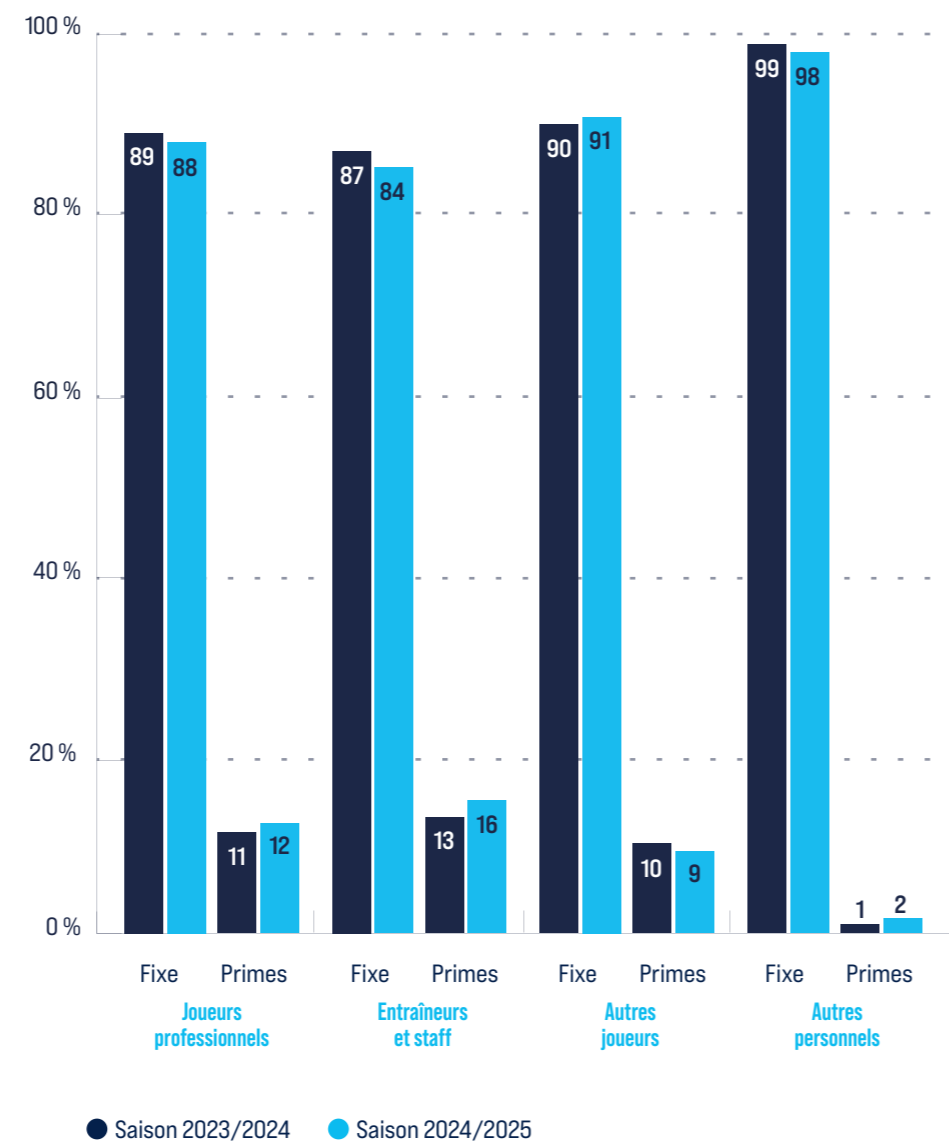
En milliers d'euros	2023/2024	2024/2025	VARIATION
<b>JOUEUR PROFESSIONNELS</b>	<b>108 692</b>	<b>90 964</b>	<b>-16 %</b>
Salaire de base	97 203	80 522	-17 %
Primes variables	11 489	10 442	-9 %
<b>ENTRAÎNEURS ET STAFF PROFESSIONNELS</b>	<b>20 051</b>	<b>15 563</b>	<b>-22 %</b>
Salaire de base	17 414	13 040	-25 %
Primes variables	2 637	2 523	-4 %
<b>AUTRES JOUEURS</b>	<b>8 969</b>	<b>8 552</b>	<b>-5 %</b>
Salaire de base	8 083	7 767	-4 %
Primes	886	785	-11 %
<b>AUTRES PERSONNELS</b>	<b>48 116</b>	<b>39 243</b>	<b>-18 %</b>
Salaire de base	47 483	38 511	-19 %
Primes	633	732	16 %

*Est considérée comme rémunération variable la partie du salaire perçue suite à la réalisation d'objectifs fixés autant individuellement que collectivement. Ces primes peuvent découler des résultats sportifs (qualification en Coupe d'Europe, maintien, classement final, parcours en Coupe, ...) ainsi que de la présence des joueurs dans les effectifs (présence effective sur la feuille de match, nombre de titularisations, de matches disputés, ...).*

## RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES

► Les primes variables représentent une faible proportion des rémunérations dans toutes les catégories, dépassant toutefois les niveaux de la Ligue 1.

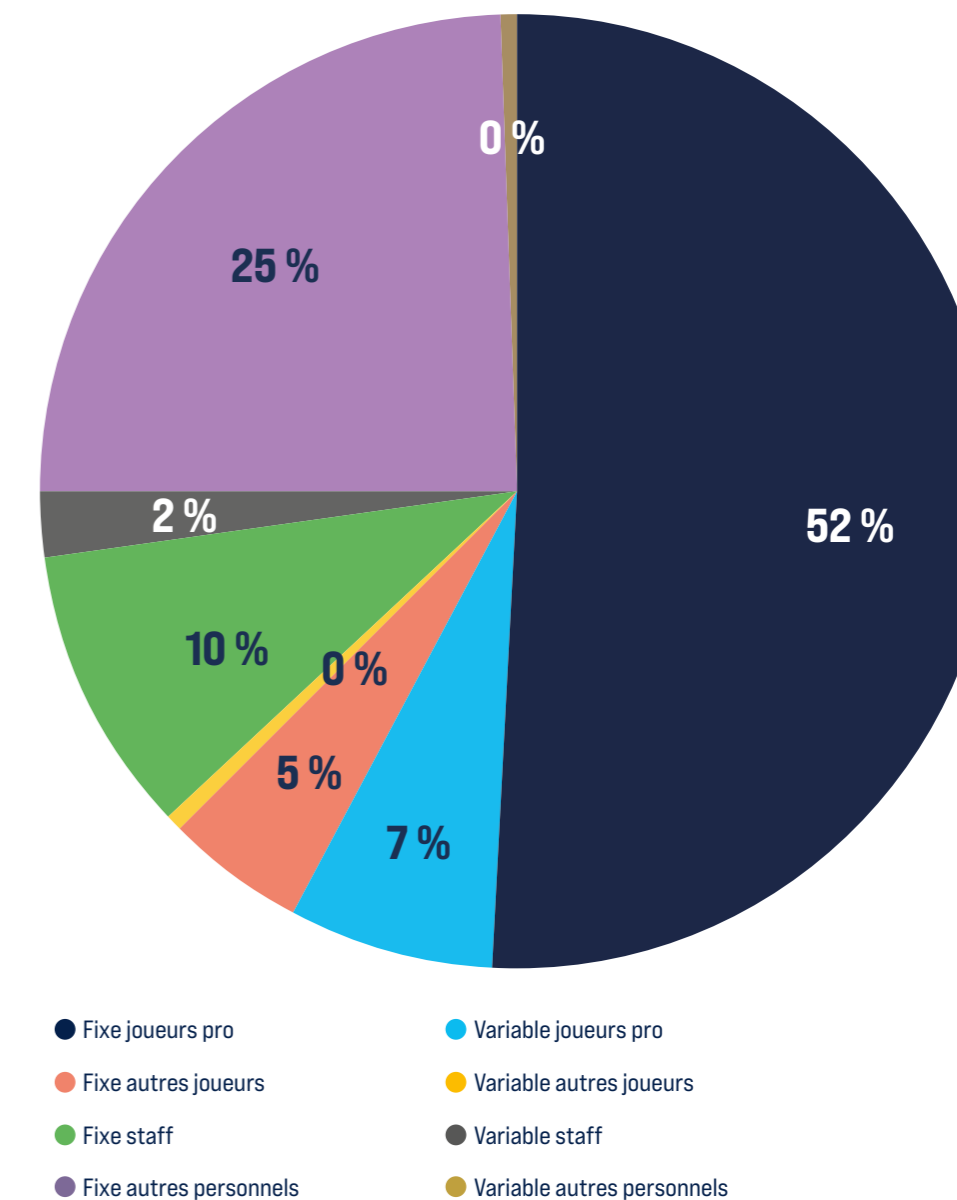
► La part variable des salaires des joueurs professionnels et des entraîneurs et staff a augmenté légèrement entre les saisons 2023/2024 et 2024/2025.



## RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE

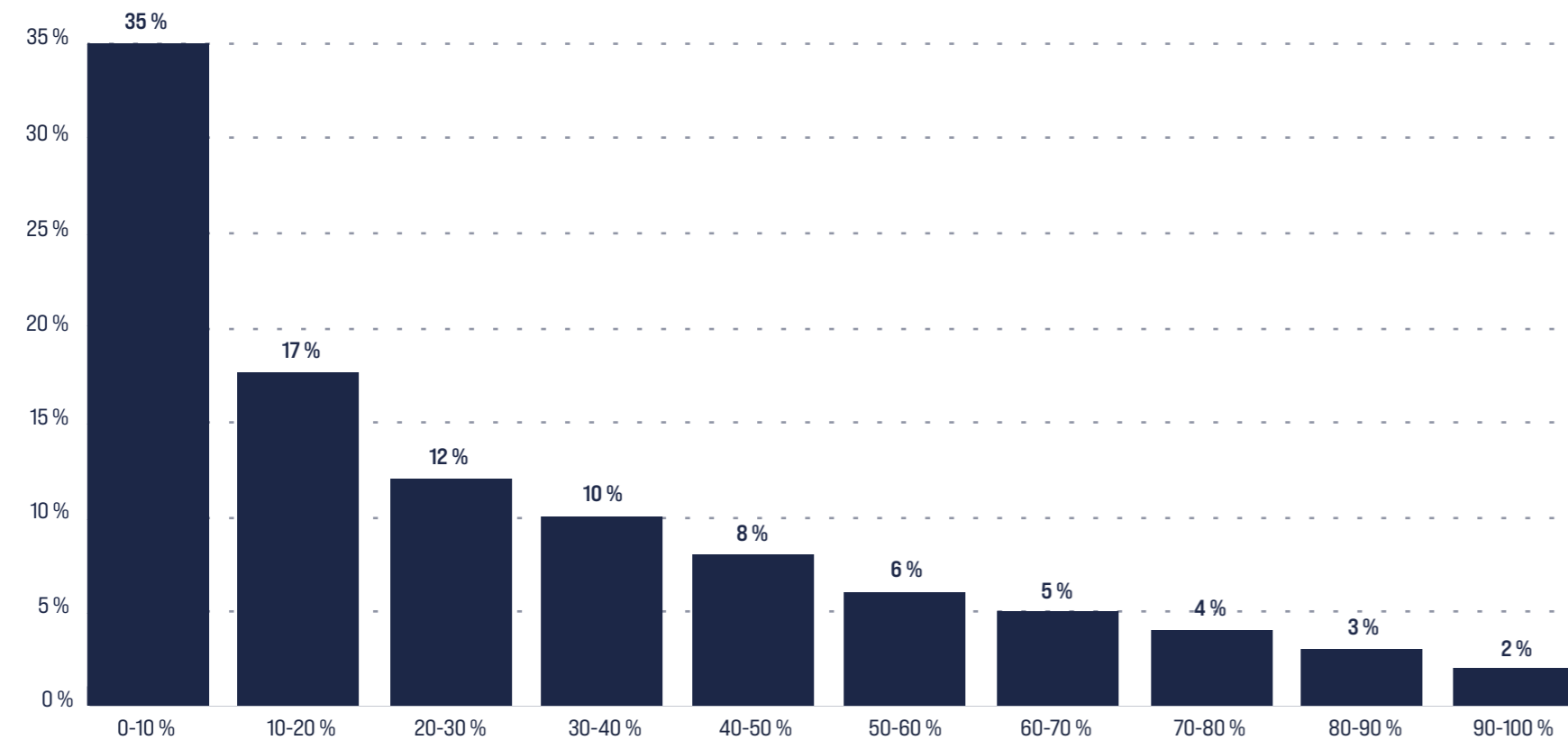
► Les joueurs professionnels représentent 59 % de la rémunération chargée des clubs de Ligue 2 (58 % la saison précédente). C'est nettement moins qu'en Ligue 1 (74 %).

► La rémunération du personnel hors joueurs et staff représente 25 % des salaires versés par les clubs de Ligue 2, contre 15 % des salaires versés par les clubs de Ligue 1.



## POURCENTAGE CUMULÉ DES SALAIRES DE JOUEURS PAR DÉCILE

► Les salaires des joueurs sont beaucoup plus homogènes en Ligue 2 qu'en Ligue 1. Les 10 % des joueurs les mieux payés de Ligue 2 représentent 35 % de la masse salariale de Ligue 2, contre 49 % en Ligue 1.



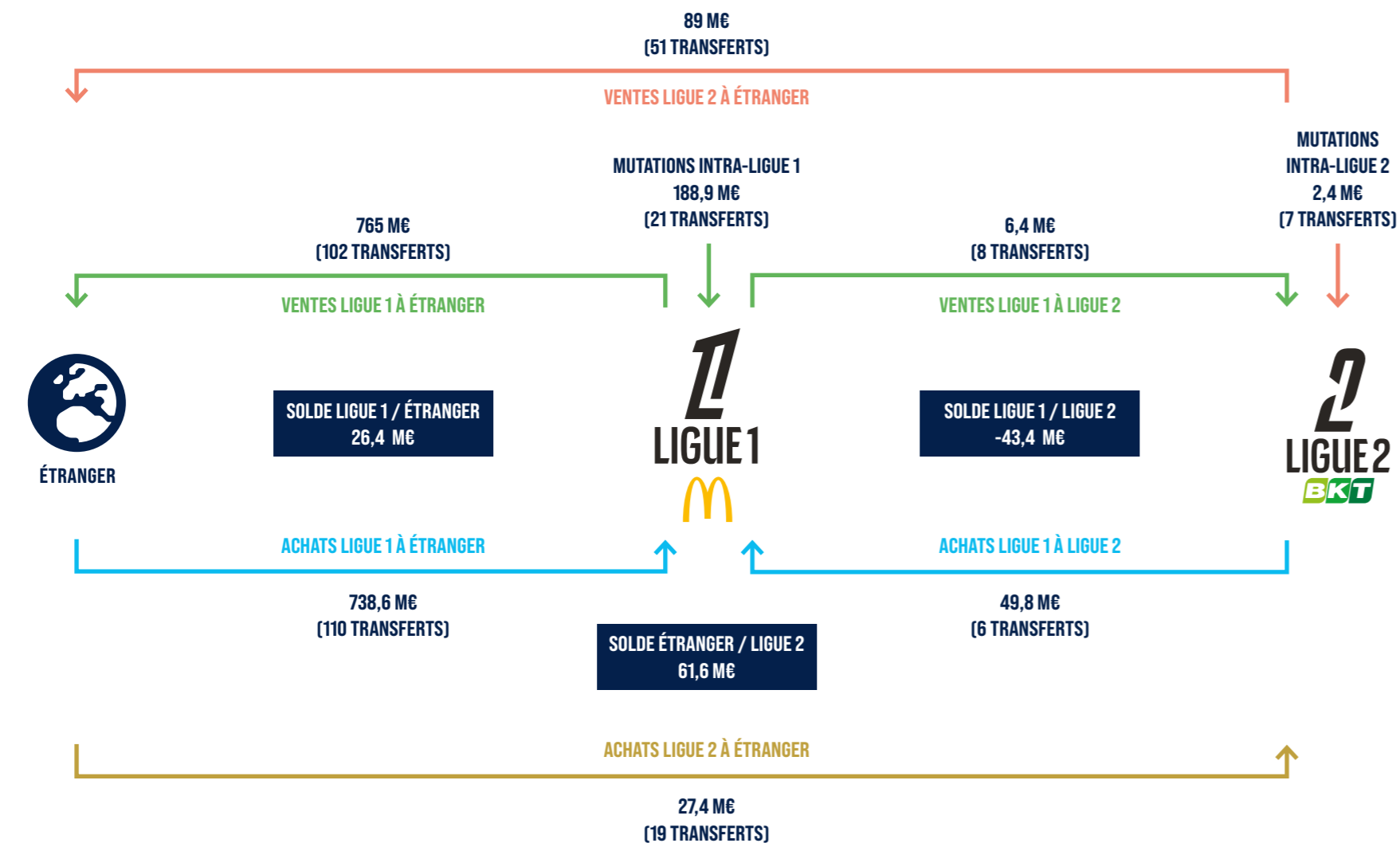
### ANALYSE PORTEFEUILLE JOUEURS

	30/06/2025	30/06/2026	30/06/2027	30/06/2028	30/06/2029
% du nombre de contrats à échéance	47 %	29 %	20 %	3 %	1 %
% de la somme des salaires arrivant à échéance	41 %	30 %	21 %	6 %	2 %



### 3.1.4 LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS

#### MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2024/2025



#### ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES TRANSFERTS (EN M€)

	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Ventes France	44,6	49,2	49,8
Ventes étranger	57,4	100,2	89
Achats France	-6,8	-10,5	-6,4
Achats étranger	-18,4	-17,4	-27,4
<b>SOLDE DE LA BALANCE</b>	<b>76,8</b>	<b>121,5</b>	<b>105</b>

► En 2024/2025, le solde de la balance des transferts reste largement excédentaire (+105 M€).

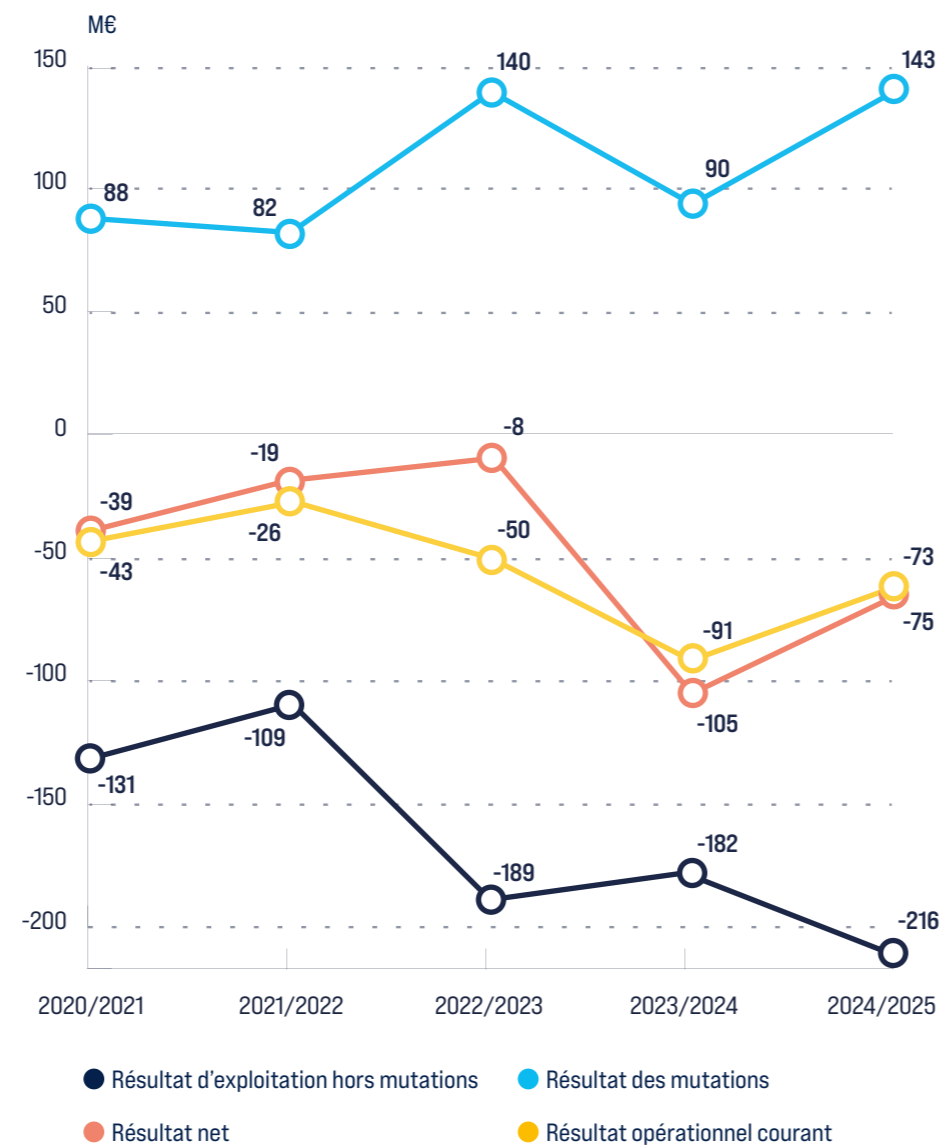
#### TRANSFERTS CROISÉS PAR LIGUE EN M€

LIGUE DE DÉPART	ÉTRANGER	LIGUE D'ARRIVÉE		TOTAL
		LIGUE 1	LIGUE 2	
<b>ÉTRANGER</b>				
Nombre de mutations		110	19	<b>129</b>
Montant		738,6	27,4	<b>766</b>
<b>LIGUE 1</b>				
Nombre de mutations	102	21	8	<b>131</b>
Montant	765	188,9	6,4	<b>960,3</b>
<b>LIGUE 2</b>				
Nombre de mutations	51	6	7	<b>64</b>
Montant	89	49,8	2,4	<b>141,2</b>
<b>NOMBRE TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>137</b>	<b>34</b>	<b>324</b>
<b>MONTANT TOTAL DES MUTATIONS</b>	<b>854</b>	<b>977,3</b>	<b>36,2</b>	<b>1867,5</b>

### 3.1.5 LES RÉSULTATS

#### DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET

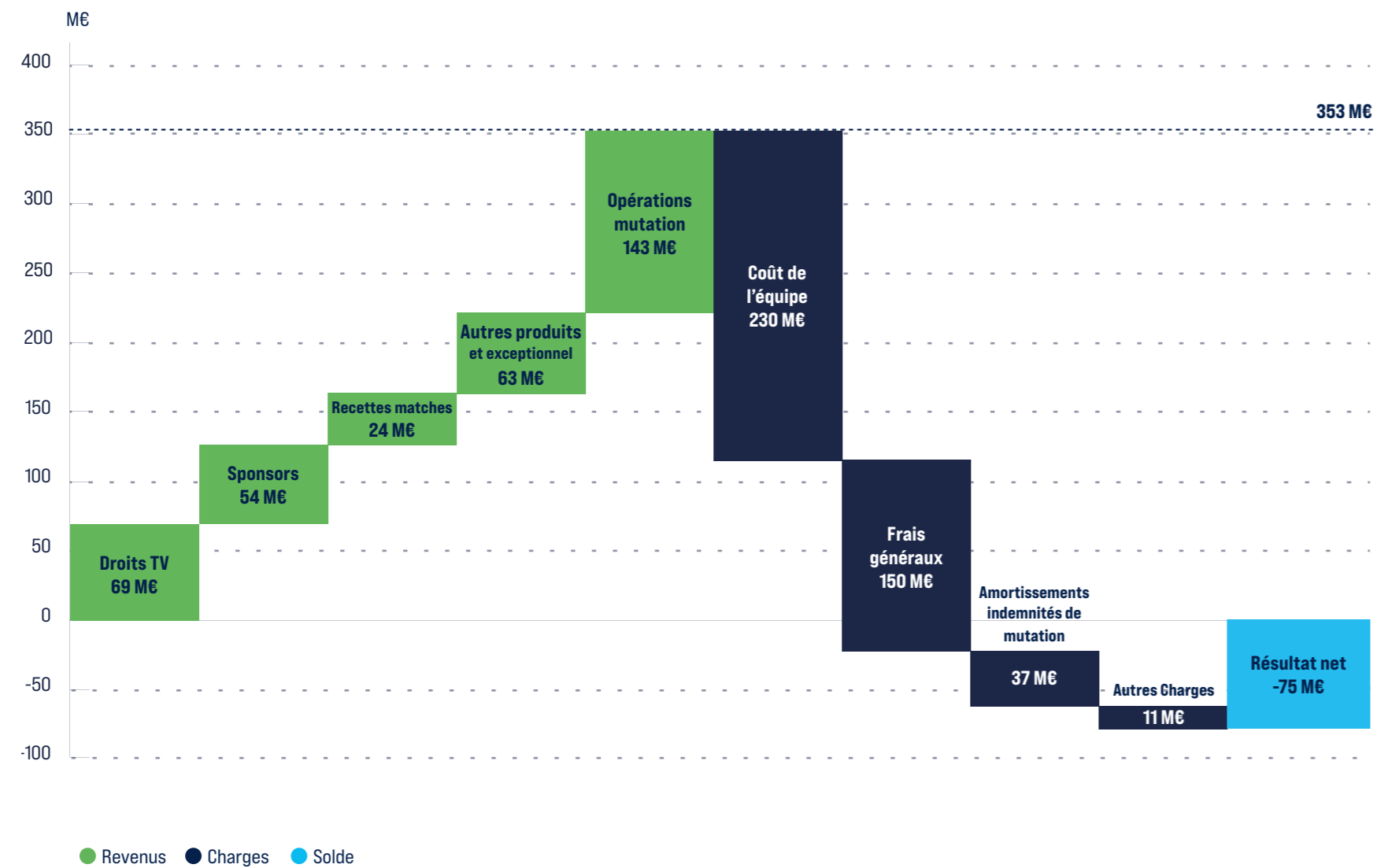
- ▶ Le résultat net est en amélioration par rapport à la saison 2023/2024 (+30 M€) malgré un résultat toujours négatif de -75 M€.
- ▶ Cette amélioration est due à l'augmentation du résultat opérationnel courant (+18 M€).
- ▶ D'un côté, le résultat des mutations augmente (+53 M€) et atteint son plus haut niveau sur les cinq dernières saisons. De l'autre, le résultat d'exploitation hors mutations diminue (-34 M€) et atteint son plus bas niveau sur les cinq dernières saisons.



#### LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



## L'ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET

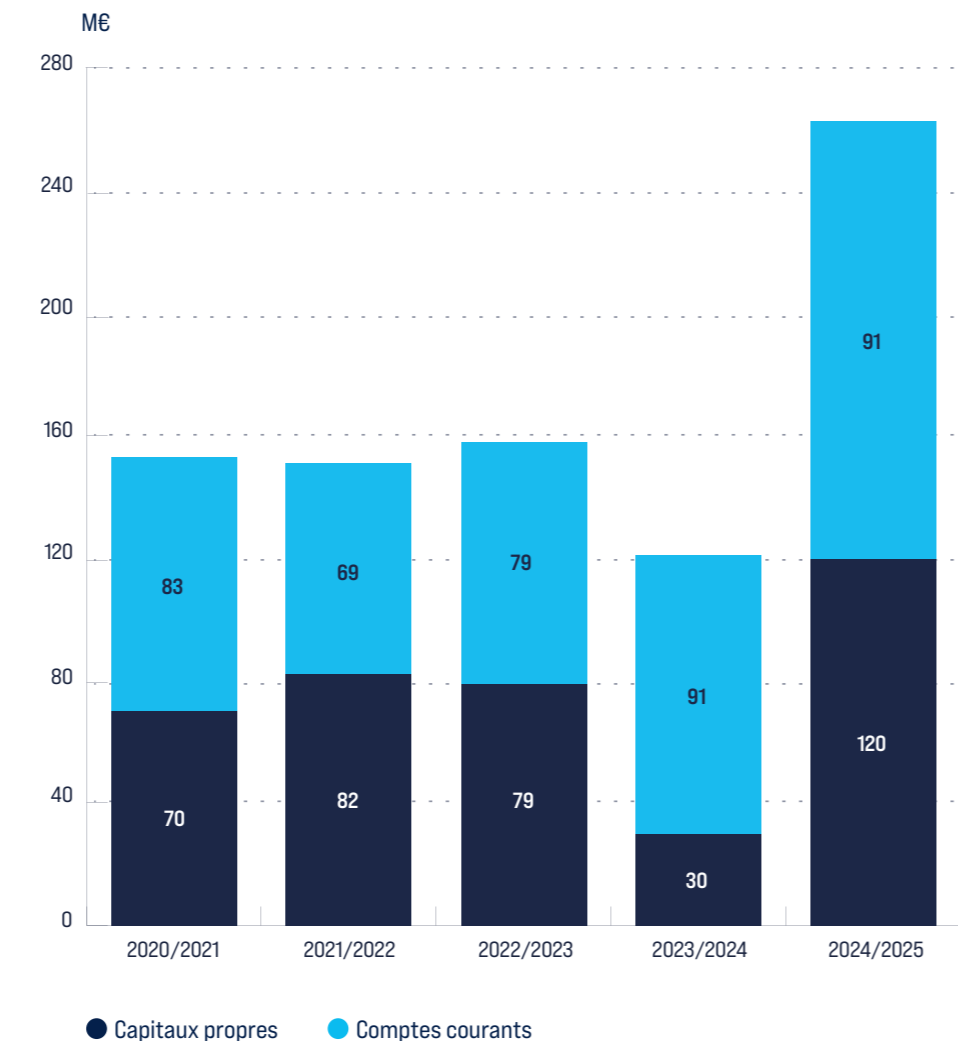


### 3.1.6 LE FINANCEMENT DES CLUBS

#### ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET COMPTES COURANTS

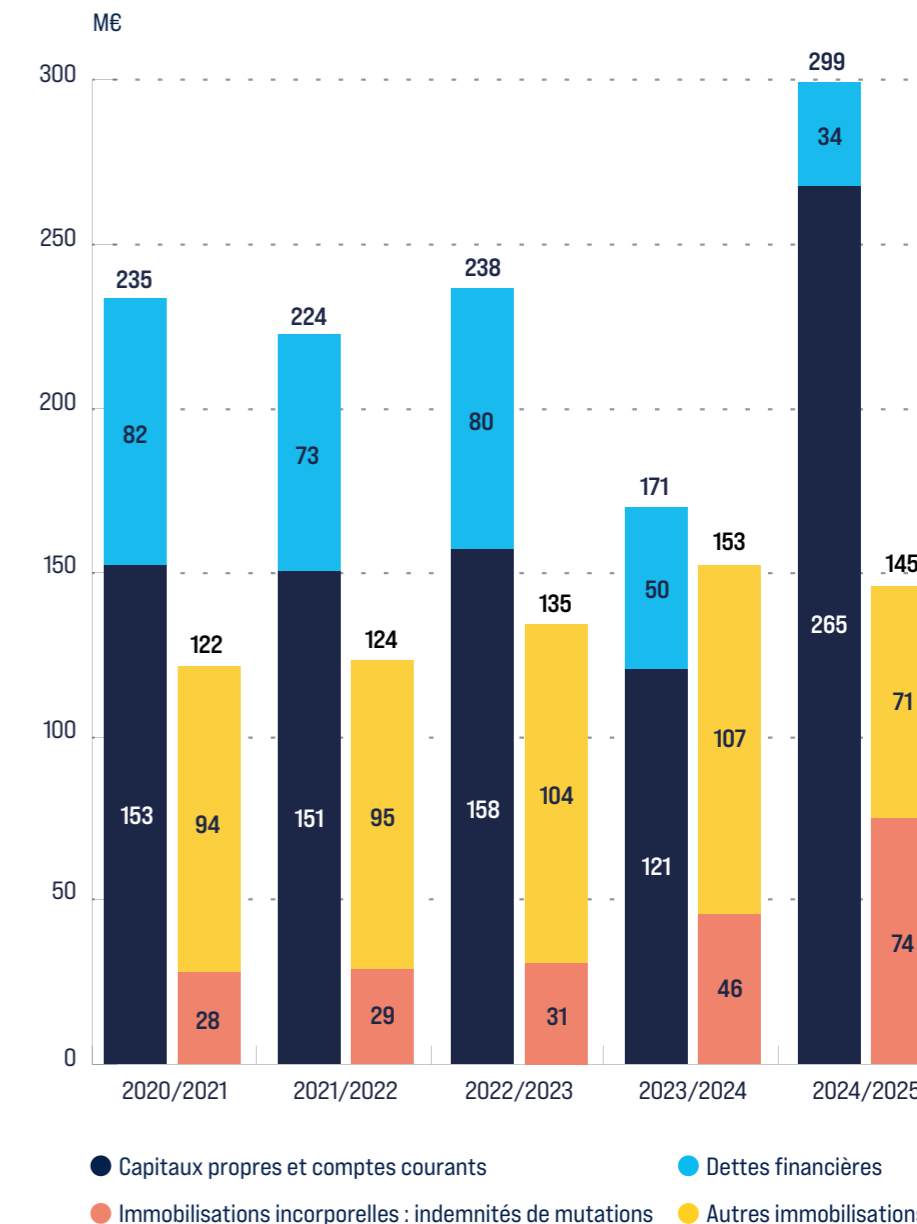
- ▶ Les fonds d'actionnaires et assimilés ont fortement augmenté par rapport aux saisons précédentes (+119 % par rapport à 2023/2024).
- ▶ Les capitaux propres sont en très forte augmentation sur la saison 2024/2025 (+90 M€ par rapport à 2023/2024 soit +300 %).
- ▶ Les comptes courants sont également en forte hausse, avec une augmentation de +59 % par rapport à la saison précédente.

ÉVOLUTION DES FONDS D'ACTIONNAIRES ET ASSIMILÉS (EN M€)



#### COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES ET COMPTES COURANTS

- ▶ Après une saison de forte baisse du taux de couverture en 2023/2024, cette saison constitue un retour à la tendance observée sur les dernières saisons : les capitaux propres et les comptes courants sont largement supérieurs aux actifs immobilisés (différence de 154 M€).
- ▶ En effet, les capitaux propres et comptes courants ont largement augmenté (+119 %) alors que les immobilisations ont légèrement baissé (-5 %).



### 3.1.7 L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2024/2025

En milliers d'euros	BUDGET INITIAL	RÉEL	ÉCART
Droits audiovisuels	86 947	67 366	-17 581
Sponsors / publicité	58 237	53 639	-4 598
Recettes matches	23 941	24 343	402
Autres produits (dont merchandising)	38 510	54 388	15 878
<b>TOTAL PRODUITS HORS-MUTATION</b>	<b>207 635</b>	<b>201 736</b>	<b>-5 899</b>
Rémunération du personnel chargée	206 895	219 366	12 471
Coûts des mutations	40 482	48 112	7 630
Autres charges	125 806	149 817	24 011
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>373 183</b>	<b>417 295</b>	<b>44 112</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS-MUTATION</b>	<b>-165 548</b>	<b>-215 559</b>	<b>-50 011</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION</b>	<b>125 745</b>	<b>142 756</b>	<b>17 011</b>
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>-39 803</b>	<b>-72 803</b>	<b>-33 000</b>
Résultat financier	-4 437	-8 726	-4 289
Résultat exceptionnel : Autres	-474	-2 600	-2 126
Impôt Société	-634	392	1 026
Résultat exceptionnel : abandons / reprises comptes courants	11 650	8 308	-3 342
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-33 698</b>	<b>-75 429</b>	<b>-41 731</b>



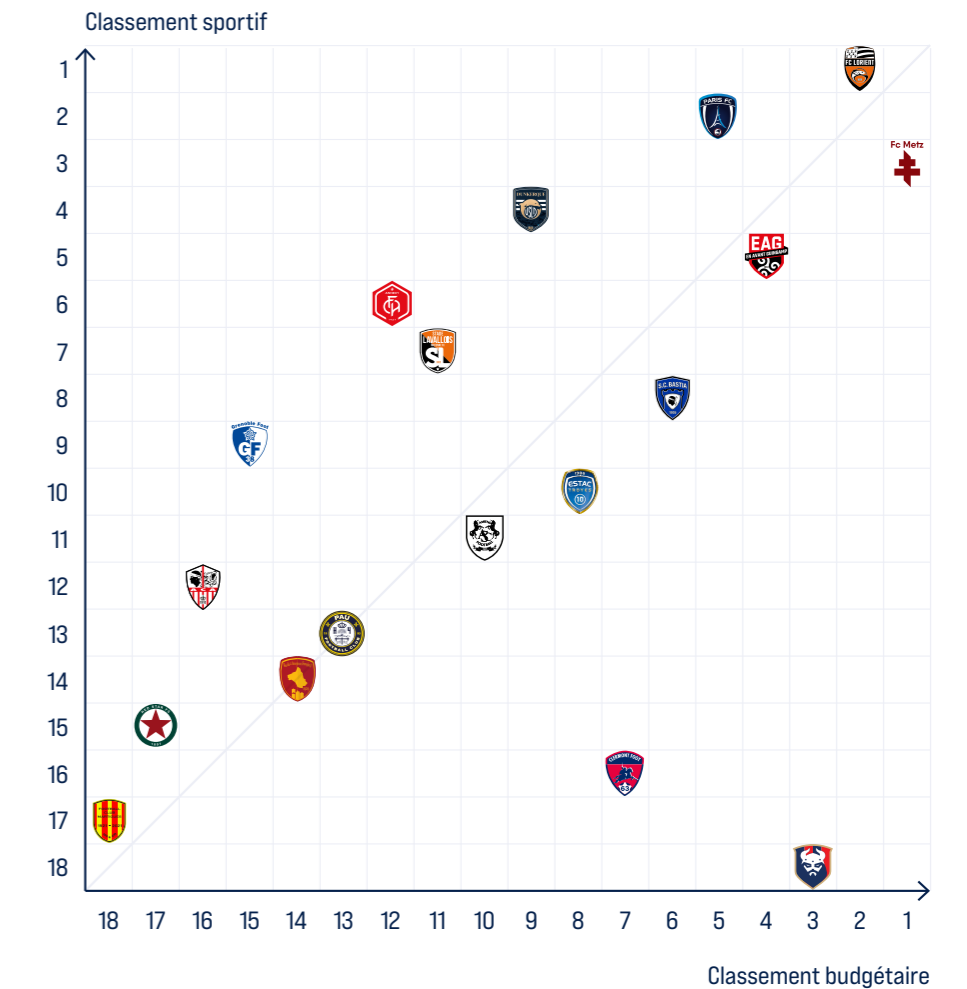
## 3.2 LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

### 3.2.1 LES RÉSULTATS SPORTIFS

ÉQUIPE	CLASSEMENT	POINTS
LORIENT	1	71
PARIS FC	2	69
METZ	3	65
DUNKERQUE	4	56
GUINGAMP	5	55
ANNECY	6	51
LAVAL	7	50
BASTIA	8	48
GRENOBLE	9	46
TROYES	10	44
AMIENS	11	43
AJACCIO	12	42
PAU	13	42
RODEZ	14	39
RED STAR	15	38
CLERMONT	16	33
MARTIGUES	17	32
CAEN	18	22

### BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF

- ▶ La corrélation entre le classement budgétaire et le classement sportif est marquée en 2024/2025 malgré des écarts plus importants qu'en Ligue 1.
- ▶ Les trois premiers clubs du championnat font partie du top 5 des clubs en termes de budget, mais il y a plusieurs exceptions notables. Par exemple, Caen, 3<sup>ème</sup> club en termes de budget, est classé 18<sup>ème</sup> à l'issue de la saison. Au contraire, Dunkerque le 9<sup>ème</sup> budget a terminé 4<sup>ème</sup> du classement sportif.



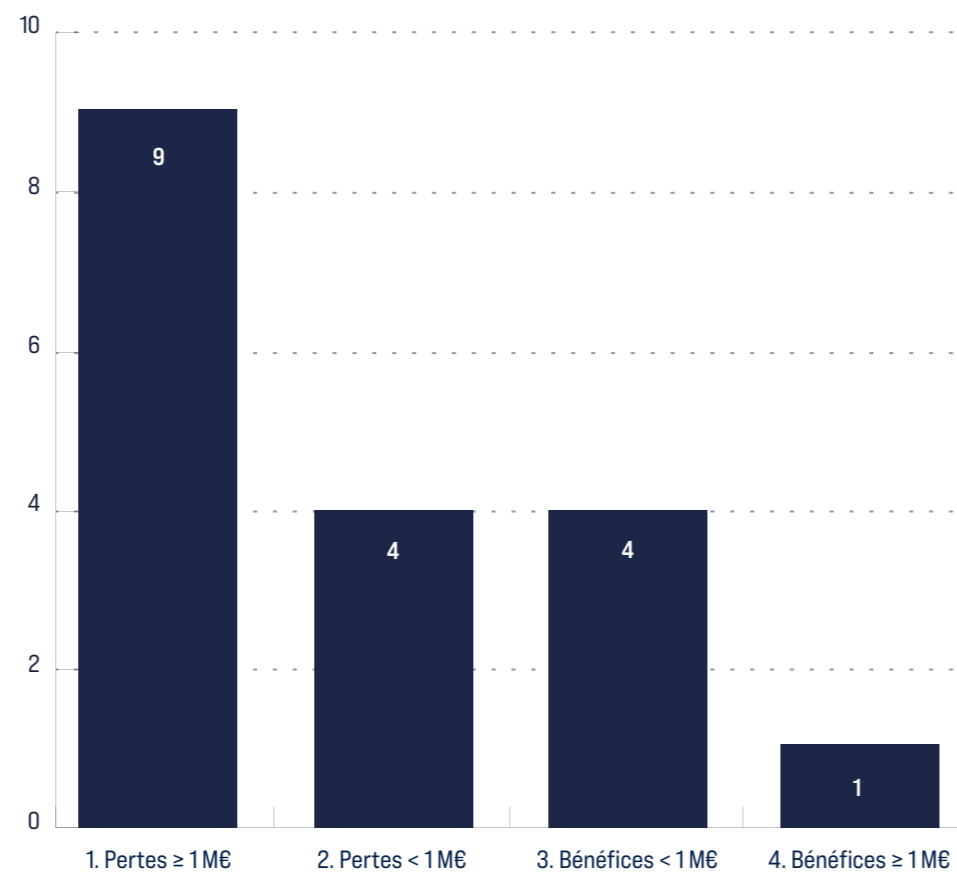
Ce tableau permet de voir la performance sportive d'un club par rapport à son budget. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction du budget de chaque club (produits hors mutation) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2024/2025.

## NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES ET DÉFICITAIRES

► 5 clubs de Ligue 2 sont bénéficiaires sur la saison 2024/2025, un chiffre similaire à la saison 2023/2024, mais une proportion plus importante avec le passage à 18 clubs en Ligue 2. De même que pour les saisons précédentes, seul 1 club affiche un bénéfice supérieur à 1 M€.

► 13 clubs sont déficitaires dont 9 accusant une perte supérieure à 1 M€.

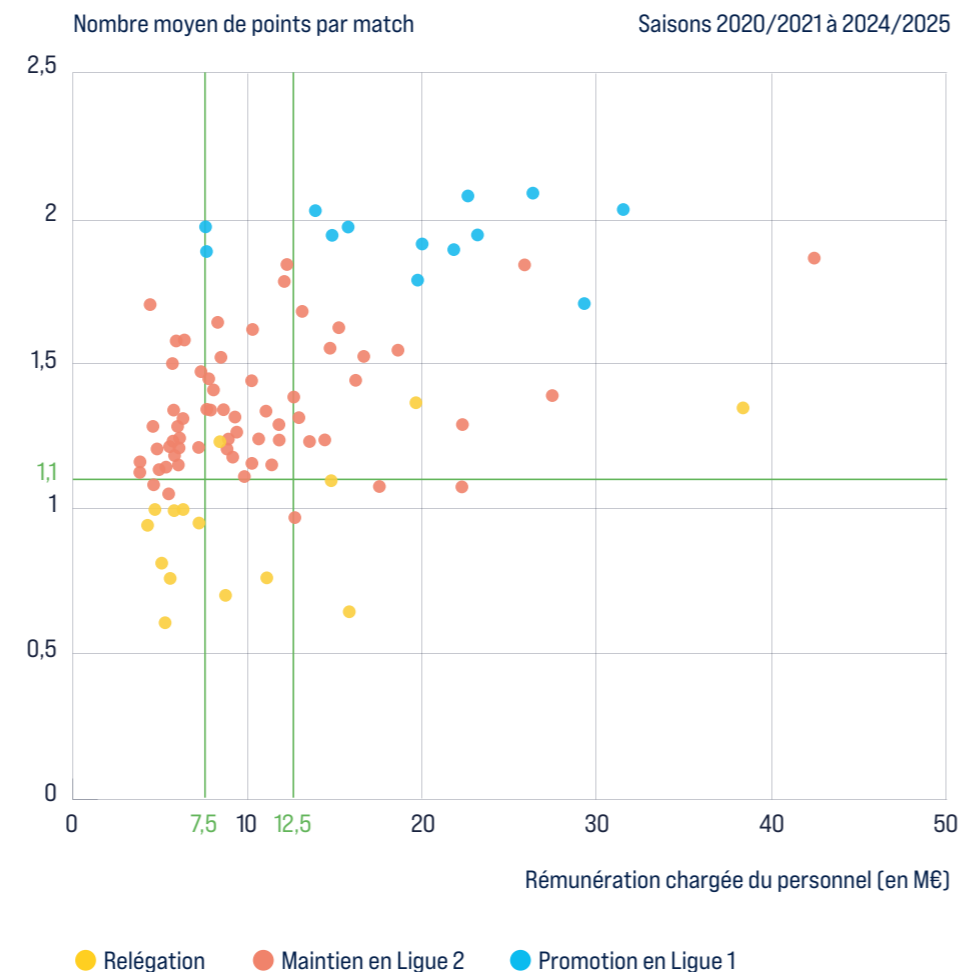
NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES OU DÉFICITAIRES



## 3.2.2 LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE

On observe les régularités suivantes en Ligue 2 au cours des cinq dernières saisons :

- ▶ Plus de la moitié des équipes qui ont été reléguées avaient une masse salariale chargée inférieure à 7,5 M€. Mais cette part baisse de saison en saison.
- ▶ Deux équipes ayant une masse salariale chargée supérieure à 12,5 M€ ont été reléguées sportivement. Il s'agit de Dijon en 2022/2023 et de Caen en 2024/2025 (on compte aussi Sochaux en 2022/2023 et Bordeaux en 2023/2024 mais pour des raisons administratives).
- ▶ Toutes les équipes qui ont été promues en Ligue 1 avaient une masse salariale chargée supérieure à 7,5 M€, dont 85 % supérieure à 12,5 M€.



## RÉSULTATS SPORTIFS EN FONCTION DE LA MASSE SALARIALE CHARGÉE (SAISONS 2020/2021 À 2024/2025)

Au regard des régularités observées, on peut ainsi identifier trois groupes d'équipes en Ligue 2 :

- ▶ **Groupe 1** : les clubs ayant une masse salariale chargée supérieure à 12,5 millions d'euros. Ces équipes se maintiennent la plupart du temps et ont une chance sur trois de monter en Ligue 1. Les chances de relégation dans ce groupe sont faibles mais augmentent sur la période la plus récente.
- ▶ **Groupe 2** : les clubs ayant une masse salariale chargée comprise entre 7,5 et 12,5 millions d'euros. Pour ces équipes, les chances de relégation sont très similaires au Groupe 1. La distinction principale est dans leur probabilité beaucoup plus faible d'être promues (7 % contre 33 %).
- ▶ **Groupe 3** : les clubs ayant une masse salariale chargée inférieure à 7,5 millions d'euros. Ces équipes ont plus d'une chance sur cinq d'être reléguées en National (22 %) et n'ont pratiquement aucune chance de monter en Ligue 1. Le risque principal pour ces équipes est donc la relégation.

MASSE SALARIALE CHARGÉE	RISQUE DE RELÉGATION EN NATIONAL 1	CHANCE DE MAINTIEN EN LIGUE 2	CHANCE DE PROMOTION EN LIGUE 1
Supérieure à 12,5 M€	12 %	55 %	33 %
Entre 7,5 et 12,5 M€	10 %	83 %	7 %
Inférieure à 7,5 M€	22 %	78 %	0 %

*Le tableau se lit ligne par ligne. Exemple : parmi les équipes ayant une masse salariale chargée inférieure à 7,5 M€ d'euros, 22 % ont été reléguées, 78 % se sont maintenues et 0 % sont montées en Ligue 1.*

### 3.2.3 UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS

- ▶ À l'issue d'une saison, trois scénarios sont possibles pour les équipes de Ligue 2 : la descente en National, le maintien en Ligue 2 et la montée en Ligue 1.
- ▶ Les revenus des clubs relégués en National diminuent très fortement.
- ▶ Les revenus des clubs qui se maintiennent en Ligue 2 varient relativement peu d'une saison à l'autre. Néanmoins, cette saison, la moyenne des produits hors-mutation par club a tout de même diminué plus fortement (-30 %) que la moyenne des charges d'exploitation (-8 %).

Sur la saison précédente, les produits hors-mutation des équipes promues en Ligue 1 augmentaient plus que leurs charges d'exploitation cette saison :

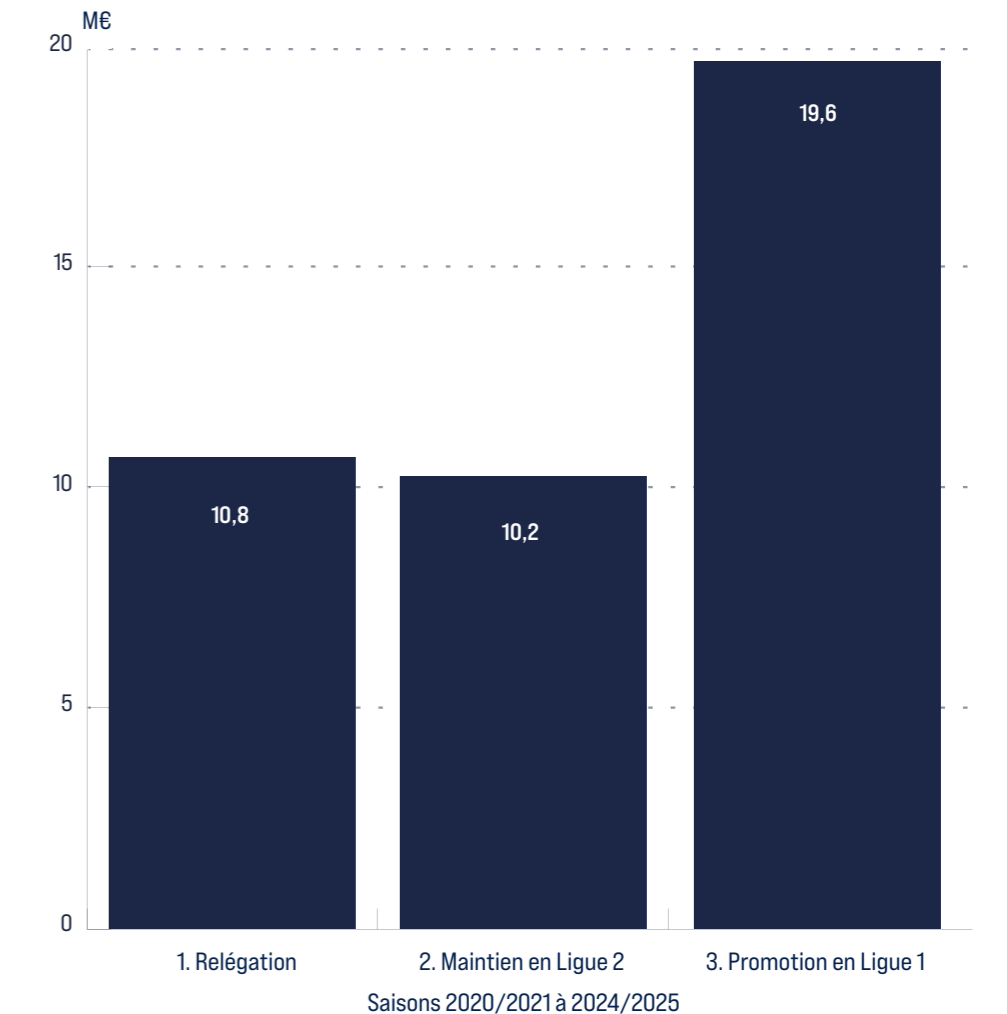
- ▶ C'est toujours le cas pour Auxerre, dont les produits hors-mutation réels sont passés de 26,8 M€ à 41,3 M€ (+54 %) soit une plus grande augmentation que ses charges d'exploitation qui sont passées de 39,9 M€ à 60,3 M€ (+51 %).
- ▶ En revanche, les produits hors-mutation réels de Angers sont passés de 33,5 M€ en Ligue 2 en 2023/2024 à 20,6 M€ (-39 %) en Ligue 1 alors que ses charges d'exploitation réelles sont passées de 33,4 M€ à 42,6 M€ (+28 %). Notamment, Angers a perçu moins de revenus de droits audiovisuels en Ligue 1 pour la saison 2024/2025 qu'en Ligue 2 pour la saison 2023/2024.

### 3.2.4 LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ET RÉUSSITE SPORTIVE

Au cours des cinq dernières saisons :

- ▶ Les équipes qui ont été reléguées en National avaient en moyenne une masse salariale chargée de 10,8 M€.
- ▶ Les équipes qui se sont maintenues en Ligue 2 avaient en moyenne une masse salariale chargée de 10,2 M€.
- ▶ Les équipes qui ont été promues en Ligue 1 avaient en moyenne une masse salariale chargée de 19,6 M€.

RÉMUNÉRATION CHARGÉE MOYENNE EN FONCTION DE LA RÉUSSITE SPORTIVE DES ÉQUIPES

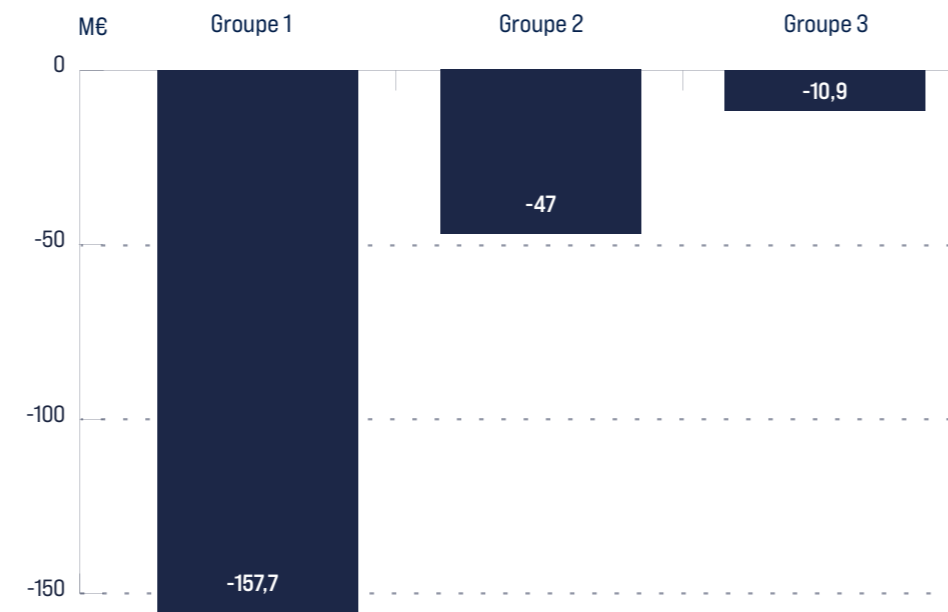


### 3.2.5 L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2024/2025

Suite aux analyses précédentes, il est possible de distinguer 3 groupes de clubs en fonction de leur masse salariale globale chargée en 2024/2025 :

GROUPE	CLUBS
<b>GROUPE 1 : MS SUPÉRIEURE À 12,5 M€</b>	Caen, Clermont, Lorient, Metz, Paris FC, Troyes
<b>GROUPE 2 : MS ENTRE 7,5 ET 12,5 M€</b>	Ajaccio, Amiens, Bastia Dunkerque, Grenoble, Guingamp, Red Star
<b>GROUPE 3 : MS INFÉRIEURE À 7,5 M€</b>	Annecy, Laval, Martigues, Pau, Rodez

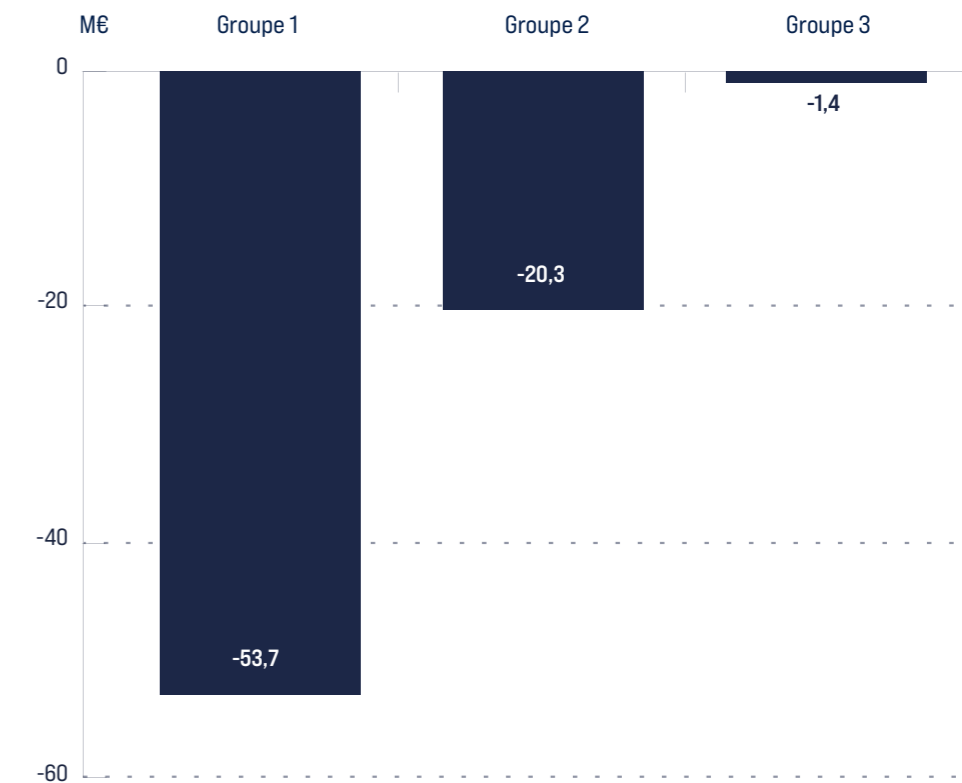
**RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2024/2025)**



► Le résultat d'exploitation négatif en Ligue 2 est principalement dû aux clubs dont la masse salariale chargée est supérieure à 12,5 M€ (Groupe 1).

**RÉSULTAT NET CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2024/2025)**

► Les trois groupes ont un résultat net négatif sur la saison 2024/2025. Le groupe 2 connaît une forte baisse par rapport à la saison précédente (-67 %). Le groupe 1 est le plus fortement déficitaire, avec toutefois une amélioration par rapport à 2023/2024 (+40 %). Le groupe 3 connaît une amélioration de son déficit et se rapproche de l'équilibre.



# RAPPORT SUR LE CONTRÔLE FINANCIER DES AGENTS SPORTIFS

La loi du 1<sup>er</sup> mars 2017 a confié aux organes de contrôle de gestion une mission de contrôle financier de l'activité des agents sportifs et des flux générés par cette activité.

## CHIFFRES CLÉS

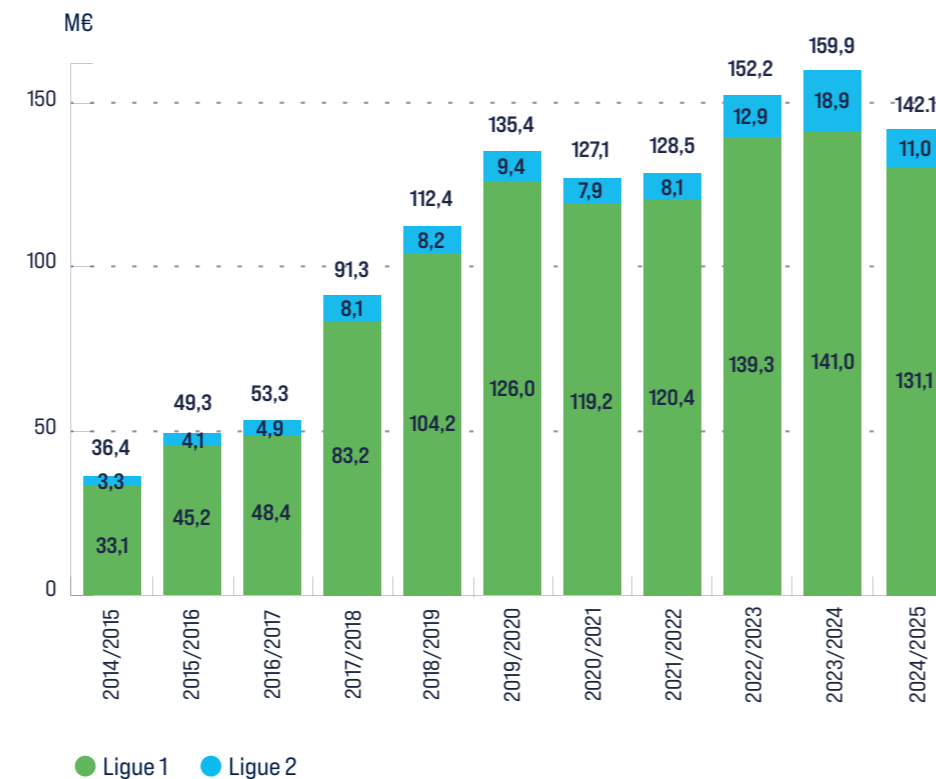
La saison 2024/2025 marque une rupture avec la dynamique de croissance des commissions versées aux agents sportifs. Elles s'élèvent à 142 M€, soit une diminution de 11 % par rapport au record historique de la saison passée (160 M€). Cette baisse s'inscrit dans un contexte plus général de contraction des masses salariales et de réduction du nombre de clubs dans les championnats professionnels.

Cet infléchissement intervient toutefois après une décennie marquée par une progression soutenue et continue des honoraires d'agents sportifs, dans un environnement caractérisé par l'intensification des transferts et la revalorisation constante des rémunérations.

La trajectoire demeure ainsi en forte progression :

- ▶ +5 % au cours des 5 dernières années, soit +7 M€ ;
- ▶ +290 % au cours des 10 dernières années, soit +106 M€.

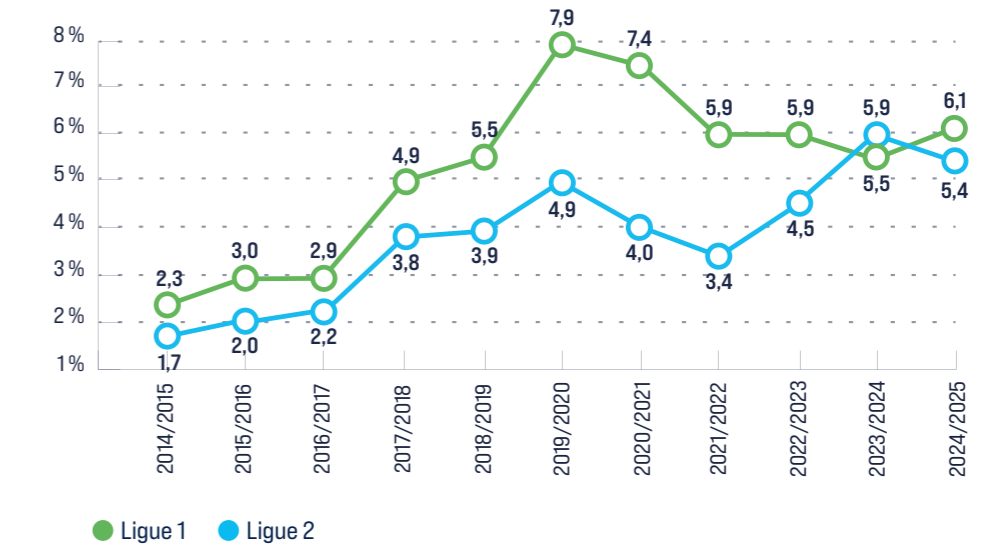
## COMMISSIONS VERSÉES PAR LES CLUBS (M€) LIGUE 1 + LIGUE 2



Les commissions versées aux agents représentent en moyenne 6 % des recettes générées par les clubs : 6,1 % en Ligue 1 et 5,4 % en Ligue 2.

Ce ratio a doublé au cours des 10 dernières années, avec un pic observé entre 2019 et 2021 en raison de la crise sanitaire Covid19.

## RATIO DES COMMISSIONS AGENTS / RECETTES

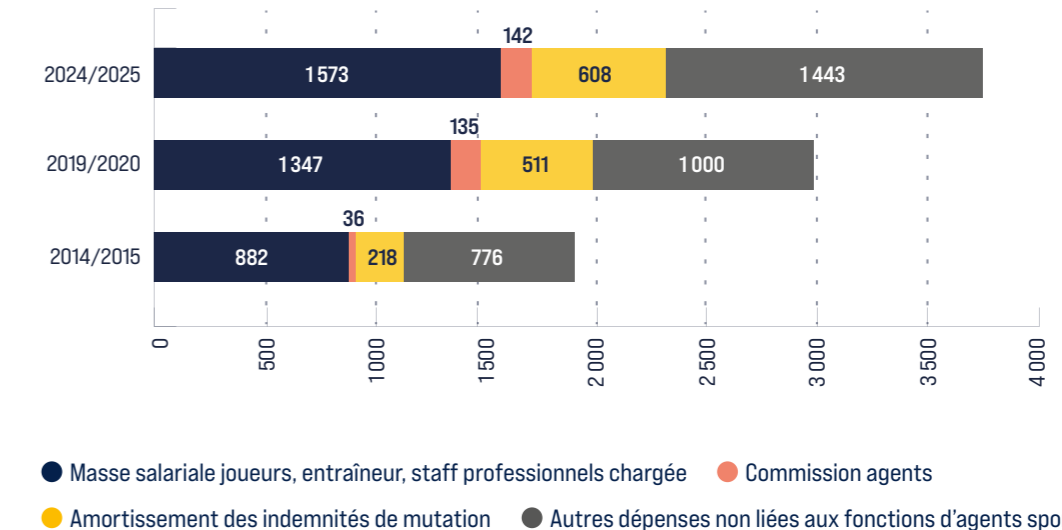


Au-delà des seules commissions versées, l'activité d'intermédiation des agents sportifs exerce un effet de levier majeur sur les principaux postes de dépenses des clubs.

En agissant sur la masse salariale et les indemnités de mutation, les agents influencent directement ou indirectement 62 % des charges totales des clubs professionnels français, une proportion relativement stable depuis dix ans.

Les montants engagés sur ces postes ont connu un doublement en dix ans, passant de 1 136 M€ à 2 323 M€.

## DÉPENSES DIRECTES OU INDIRECTES LIÉES AUX AGENTS SPORTIFS



## POPULATION DES AGENTS SPORTIFS LICENCIÉS OU AUTORISÉS FFF POUR 2024/2025

Le paysage de l'intermédiation en 2024/2025 se caractérise par une hausse du nombre d'acteurs ayant perçu une rémunération, avec 355 agents recensés contre 302 lors de l'exercice précédent.

Cette progression de la population active ne modifie cependant pas la structure du marché, dont les commissions perçues demeurent fortement concentrées :

- **Polarisation du marché** : les 9 agents percevant plus de 3 M€ concentrent à eux seuls 27 % des commissions totales. Plus largement, les 47 agents dépassant le seuil de 1 M€ captent 67 % de l'ensemble des honoraires versées par les clubs français ;
- **Poids des transactions majeures** : les transactions dont la commission est supérieure à 500 K€ sont au nombre de 78 (soit 6 % du total) et représentent 58 % du montant global (82 M€) ;
- **Hétérogénéité de la profession** : la disparité des revenus est confirmée par l'écart entre la commission moyenne (400 K€) et la commission médiane (93 K€) ;
- **Stabilité structurelle** : ces indicateurs sont comparables à ceux des exercices précédents, confirmant une répartition des flux financiers stable entre les principaux acteurs.

## BILAN DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE FINANCIER

La sixième vague de contrôle est en cours et porte sur la saison 2023/2024.

Elle concerne 10 agents licenciés FFF, représentant 16 M€ de commissions et 85 opérations, soit 11 % du total des sommes versées par les clubs au titre de cette saison (160 M€).

Depuis la mise en place de ce dispositif, le contrôle a porté sur une part significative et régulière des flux d'intermédiation, à l'exception des exercices impactés par la crise sanitaire.

Sur l'ensemble des vagues réalisées, 52 % des dossiers n'ont donné lieu à aucune observation particulière. À l'inverse, 48 % des dossiers ont été portés à la connaissance de la Commission Fédérale des Agents Sportifs, soit sous la forme d'une transmission, soit par le biais d'une information.

Ces éléments permettent d'apprécier la détection et la remontée de situations nécessitant un examen disciplinaire, ainsi que le rôle structurant du contrôle dans le renforcement de la transparence et de la conformité des flux liés à l'activité d'agent sportif.

	SAISON	COMMISSIONS CONTRÔLÉES (M€)	% COMMISSIONS TOTALES	NOMBRE OPÉRATIONS
<b>VAGUE 1</b>	2016/2017	6,5	12 %	101
<b>VAGUE 2</b>	2017/2018	12,8	14 %	165
<b>VAGUE 3</b>	2018/2019	9,5	8 %	33
	2019/2020	<i>Pas de contrôle réalisé en raison de la crise sanitaire</i>		
	2020/2021	<i>Pas de contrôle réalisé en raison de la crise sanitaire</i>		
<b>VAGUE 4</b>	2021/2022	19,0	15 %	90
<b>VAGUE 5</b>	2022/2023	20,7	14 %	91
<b>VAGUE 6</b>	2023/2024	16,0	11 %	85



# 4 BENCHMARK EUROPÉEN



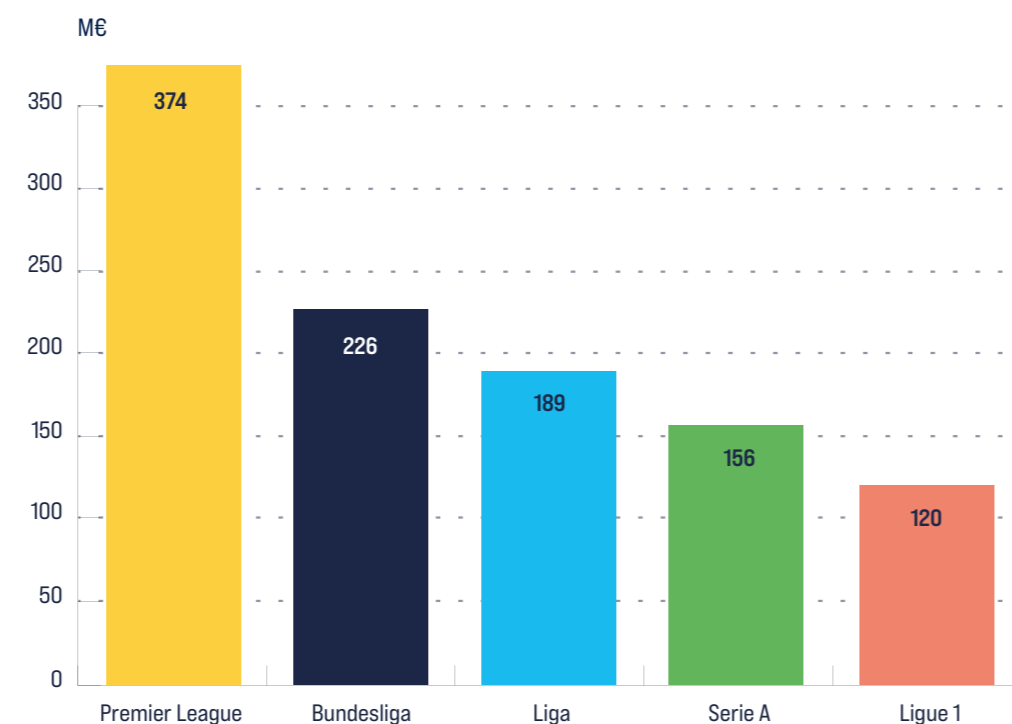
## 4.1 BENCHMARK EUROPÉEN DES PRODUITS HORS OPÉRATIONS DE MUTATION

### 4.1.1 REVENUS MOYENS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS

► On observe d'importantes disparités de revenus entre les cinq grands championnats européens : le revenu moyen des clubs de Premier League (374 M€ en moyenne) est ainsi plus de 3 fois celui des clubs de Ligue 1 (120 M€ en moyenne).

► La Ligue 1 affiche un revenu moyen des clubs en baisse sur la saison 2024/2025 tandis que les 4 autres pays sont en augmentation sur 2023/2024.

REVENU MOYEN DES CLUBS DE CHAMPIONNATS EUROPÉENS



Note : Chiffres de l'exercice 2024/2025 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2023/2024 pour les autres ligues

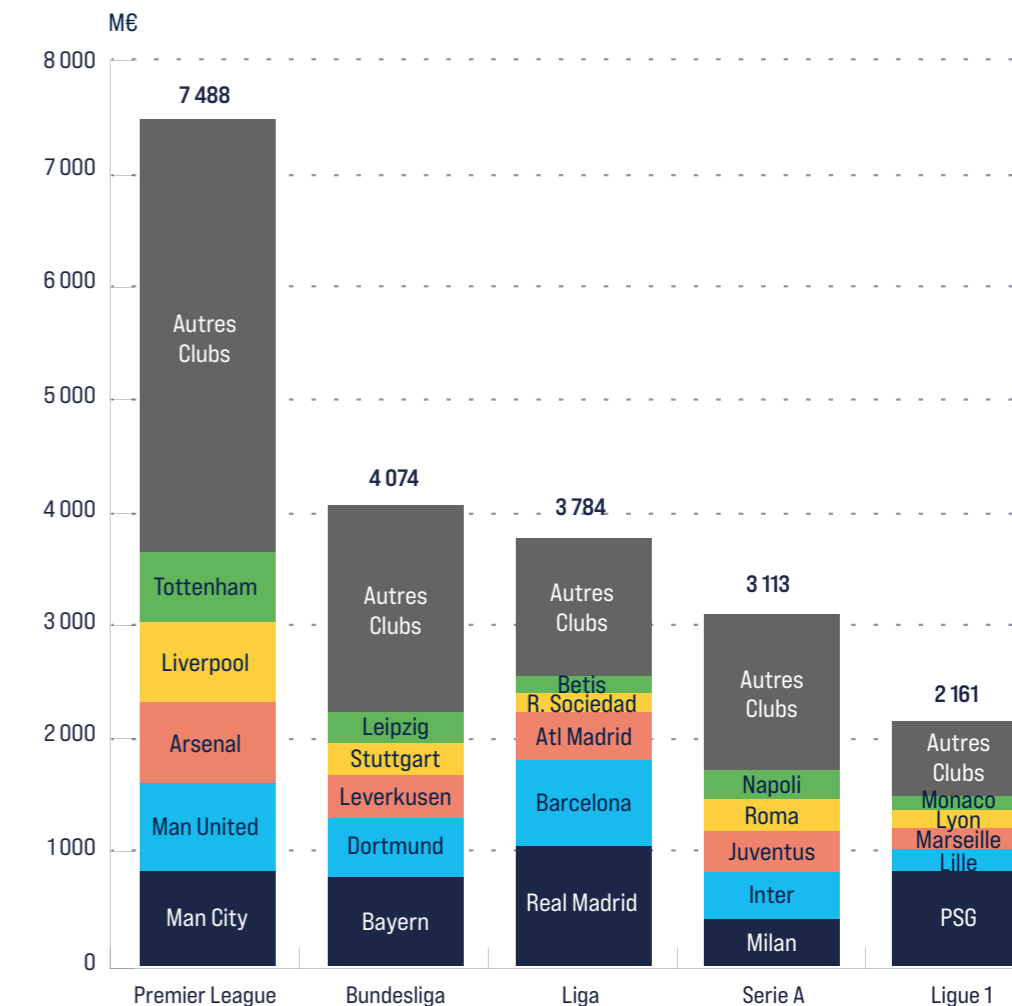
Source : analyse DFCG et Off the Pitch

### 4.1.2 RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS

REVENUS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS (EN M€)

► On observe de très importantes différences de revenus entre les championnats européens mais également dans leur répartition.

REVENU MOYEN DES CLUBS DE CHAMPIONNATS EUROPÉENS



Source : analyse DFCG et Off the Pitch

► **Même si les revenus totaux de la Ligue 1 sont les plus faibles, le PSG a des revenus presque identiques aux autres clubs ayant les plus gros revenus de chaque ligue :** le PSG (837 M€) a seulement un budget inférieur à celui du Real Madrid (1 056 M€) et de Manchester City (838 M€).

► **En revanche, les autres clubs français sont largement distancés par leurs homologues européens :**

- **Lille (2<sup>e</sup> club français)** a des revenus de 192 M€ contre 764 M€ pour le FC Barcelone (2<sup>e</sup> club espagnol), 771 M€ pour Manchester United (2<sup>e</sup> club anglais), 520 M€ pour Dortmund (2<sup>e</sup> club allemand) et 407 M€ pour l'Inter de Milan (2<sup>e</sup> club italien) ;

- **Marseille (3<sup>e</sup> club français)** a des revenus de 189 M€ contre 718 M€ pour Arsenal (3<sup>e</sup> club anglais), 420 M€ pour l'Atlético Madrid (3<sup>e</sup> club espagnol) 388 M€ pour Leverkusen (3<sup>e</sup> club allemand) et 372 M€ pour la Juventus (3<sup>e</sup> club italien).

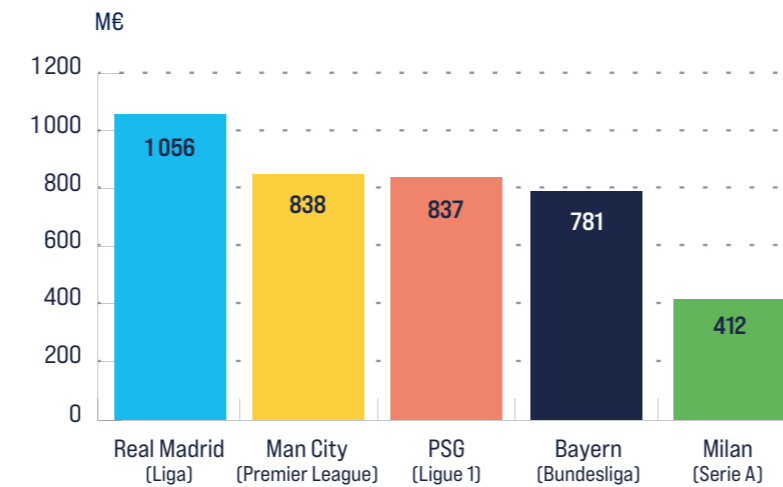
De manière plus globale, les 4 plus gros revenus 2024/2025 français derrière le PSG (Lille, Marseille, Lyon, Monaco) représentent 657 M€ (soit à eux quatre moins que le PSG à lui tout seul) contre pour la saison 2023/2024 : 2 819 M€ en Premier League, 1 499 M€ en Liga, 1 459 M€ en Bundesliga et 1 313 M€ en Serie A.

► **Pour les clubs dont les revenus sont situés au-delà de la 5<sup>e</sup> place dans leur championnat, la différence entre les clubs français et les clubs des autres ligues européennes est encore plus marquée.** Les revenus de ces clubs se situent tous entre 20 M€ et 95 M€ en Ligue 1 alors qu'ils se situent entre 154 M€ et 615 M€ en Premier League.

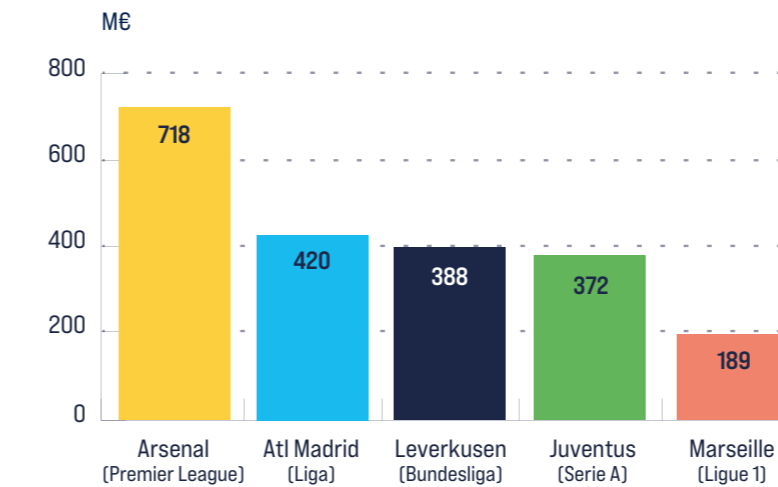
*Note : Chiffres de l'exercice 2024/2025 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2023/2024 pour les autres ligues*

*Source : analyse DNCG et Off the Pitch*

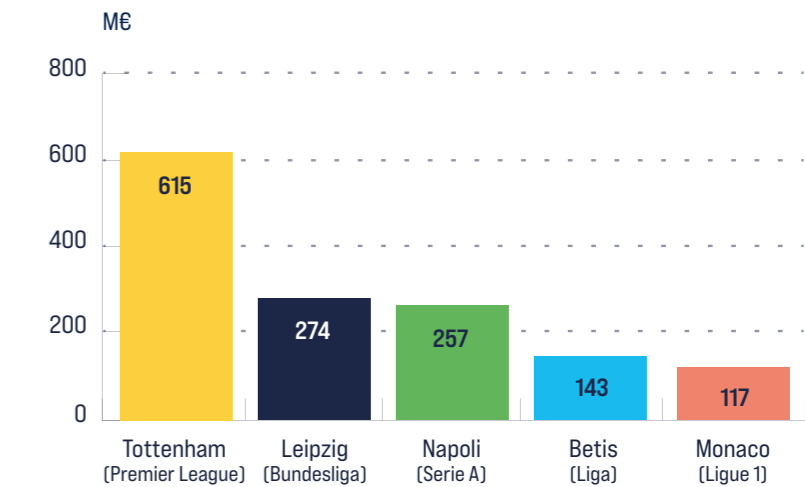
### CLUBS AVEC LE PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



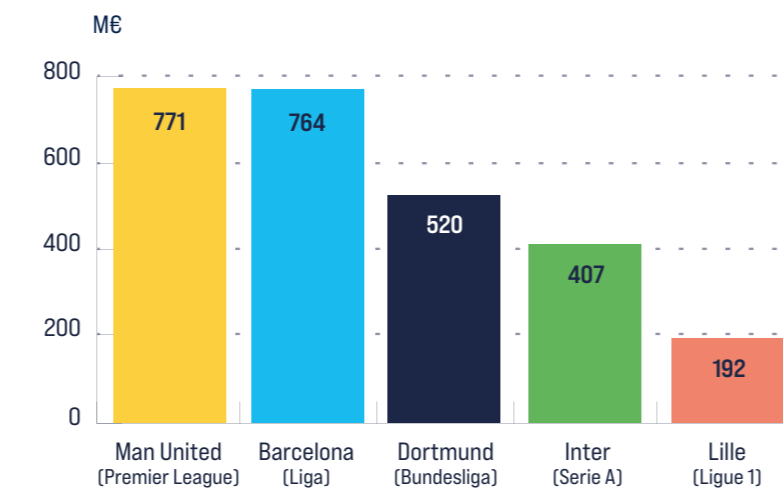
### CLUBS AVEC LE 3<sup>e</sup> PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



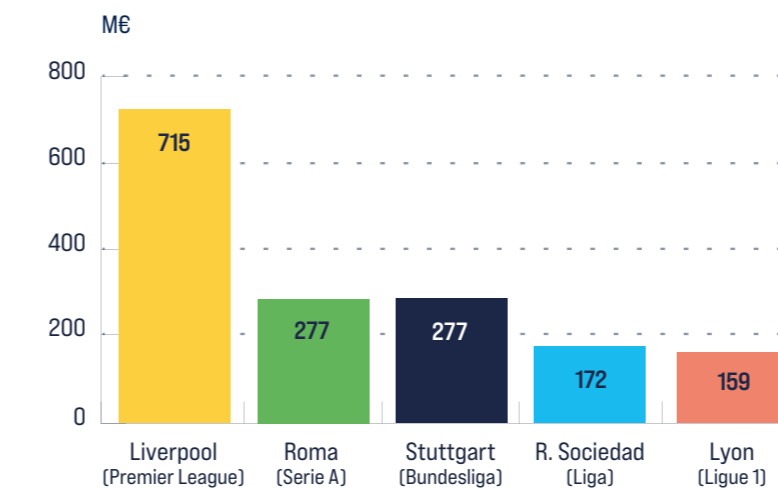
### CLUBS AVEC LE 5<sup>e</sup> PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



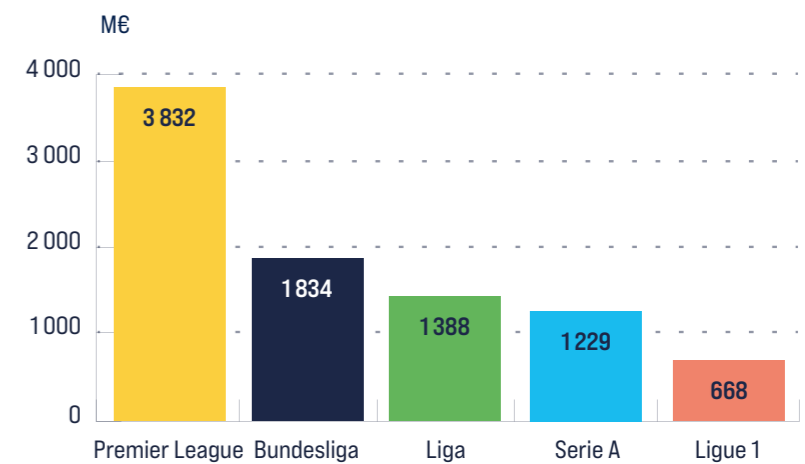
### CLUBS AVEC LE 2<sup>e</sup> PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



### CLUBS AVEC LE 4<sup>e</sup> PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



### CLUBS AU-DELÀ DU 5<sup>e</sup> PLUS GROS REVENU DE CHAQUE LIGUE



## RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)

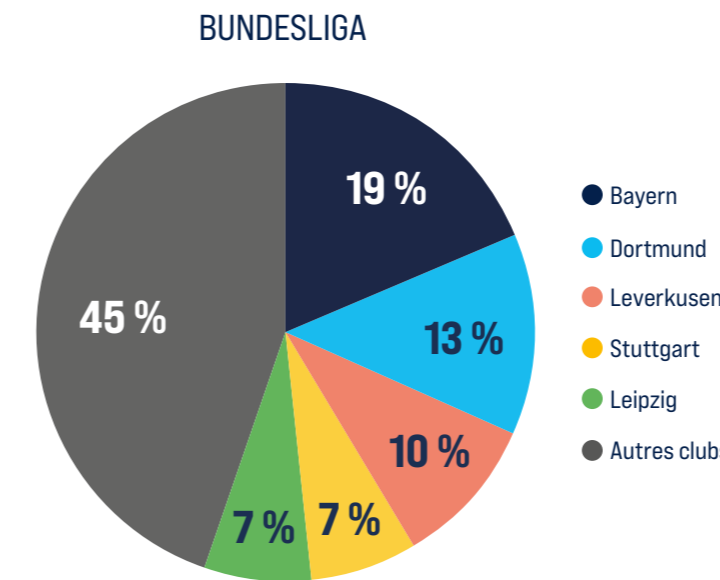
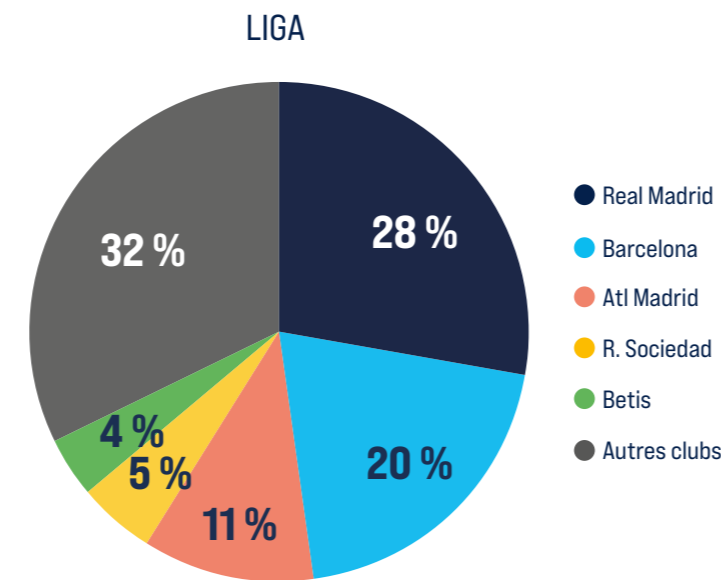
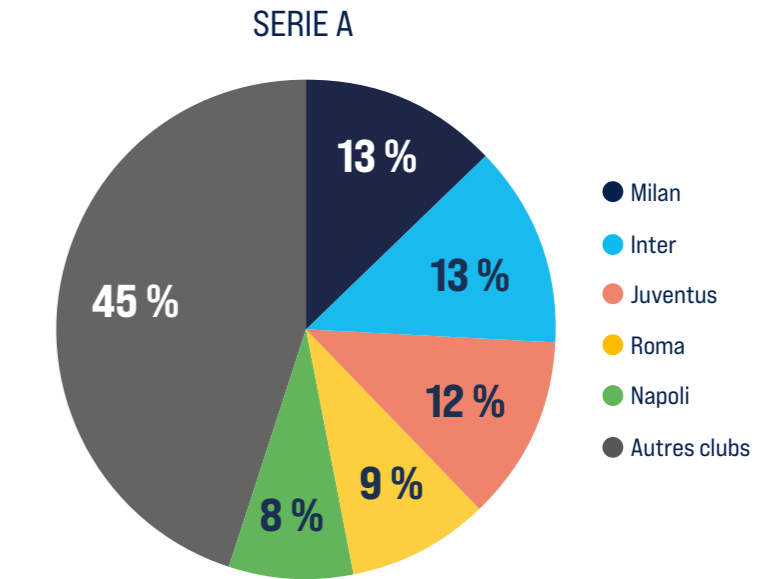
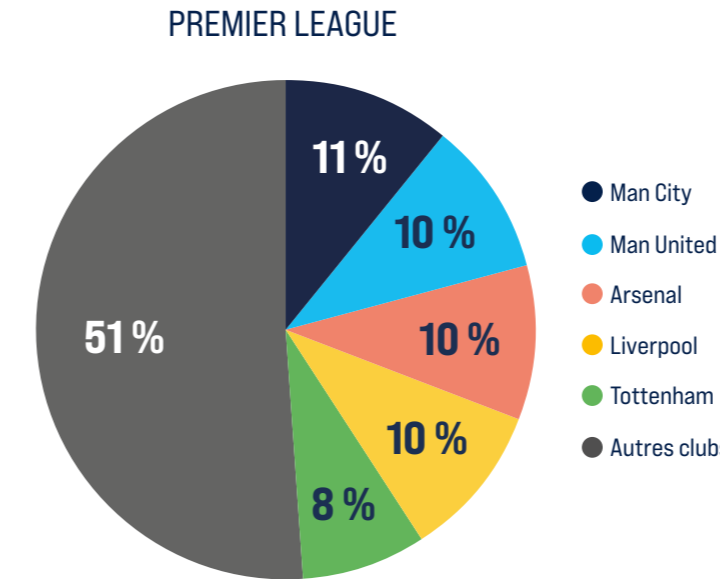
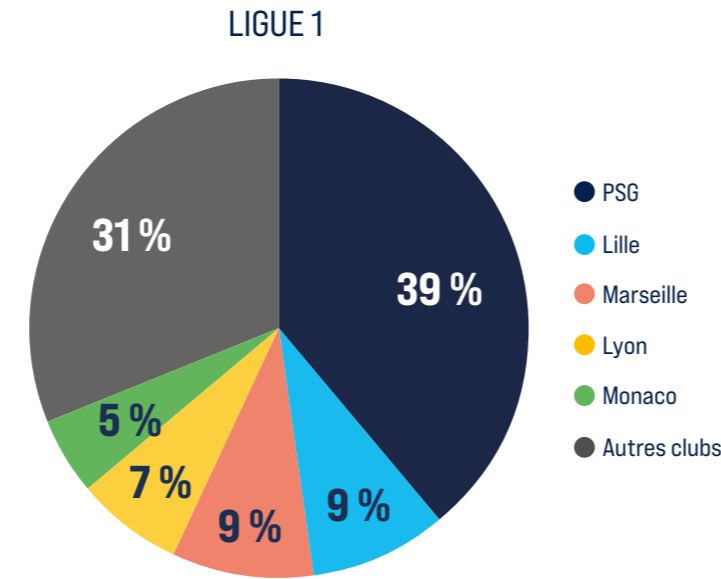
► **En Ligue 1**, un club concentre à lui seul plus d'un tiers des revenus du championnat : le PSG avec 39 % du revenu total. Lille et Marseille, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> clubs, génèrent chacun respectivement 9 % des revenus. Les trois clubs représentent à eux seuls plus de 50 % du revenu total. Ensuite, Lyon représente légèrement moins de 7 %, suivi de Monaco avec 5 % des revenus. Les 13 clubs restant concentrent 31 % du revenu total, soit beaucoup moins que le PSG à lui seul (en moyenne 2,4% du total par club).

► **La Liga** a un profil similaire à celui de la Ligue 1, à la différence près qu'au lieu d'un, ce sont deux clubs qui dominent fortement le championnat par leurs revenus : le Real Madrid (28 %) et le FC Barcelone (20 %) représentent à eux deux près de 50 % du budget total. Ensuite, la baisse est brusque avec toutefois l'Atlético Madrid qui surplombe le reste avec 11 % des revenus, suivi des autres clubs en dessous des 5 %. Les 15 derniers clubs de la 6<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup> place concentrent 36 % du revenu total, soit un pourcentage par club très proche de celui observé pour la Ligue 1 (2,4 % par club en moyenne).

► **La Premier League** a un profil de répartition très différent de celui de la Ligue 1 et de la Liga. Les 5 premiers clubs (Manchester City, Manchester United, Arsenal, Liverpool et Tottenham) ont des revenus similaires compris entre 8 % et 11 % du budget total. Il faut donc cumuler les revenus de ces 5 premiers clubs pour approcher la moitié du revenu total. Ensuite, la baisse des revenus est plus progressive, avec plus de 50 % du revenu total réparti entre les 15 clubs restants.

► **La Bundesliga** a un profil similaire à celui de la Premier League, en excluant le Bayern qui concentre à lui seul 19 % des revenus. Les 4 clubs suivants ont des revenus compris entre 7 % et 13 % du budget total. Il faut cumuler les revenus de ces 5 premiers clubs pour dépasser les 50 % du revenu total. Ensuite la baisse des revenus est encore une fois plus progressive qu'en Liga et Ligue 1.

► **La Serie A** a un profil similaire à Bundesliga, avec plus d'égalité parmi les plus gros clubs. Ainsi trois clubs aux revenus similaires concentrent ensemble une part relativement importante des revenus (mais de manière moins marquée que le Real et Barcelone en Liga) : l'AC Milan (13 %), l'Inter de Milan (13 %) et la Juventus (12 %). Ensuite, Rome et Naples ont des revenus similaires situés entre 8 % et 9 % du revenu total (proche des cas de la Premier League). Enfin, les clubs de la 6<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup> place concentrent 45 % du revenu total, comme en Bundesliga.



Source : analyse DNCG et Off the Pitch

## MESURE DE RÉPARTITION DES REVENUS AU SEIN DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS

LIGUE	MAX/MIN	5 <sup>e</sup> / 15 <sup>e</sup>	COEFFICIENT DE GINI
LIGUE 1	40,60	3,24	0,55
LIGA	18,49	3,00	0,53
BUNDESLIGA	12,60	3,11	0,38
SERIE A	7,79	3,82	0,40
PREMIER LEAGUE	5,4	2,97	0,32

Note : Différence de périmètre entre les chiffres Ligue 1 et les chiffres des autres championnats européens : Saison 2024/2025 pour la Ligue 1, Saison 2023/2024 pour les autres ligues  
Source : analyse DNCG et Off the Pitch

Le tableau ci-dessus présente 3 indicateurs pour mesurer les inégalités de répartition des revenus entre les clubs des cinq grands championnats européens.

► **Le premier (Max/min)** consiste à faire le ratio entre les revenus du club au budget le plus élevé et ceux du club au budget le moins élevé. On observe les inégalités les plus fortes au sein de la Ligue 1 : le budget du PSG est plus de 40 fois plus élevé que celui d'Angers. À l'opposé, la Premier League apparaît comme la ligue la plus égalitaire : le budget de Manchester City équivaut à seulement 5,4 fois celui de Luton.

► **Le deuxième (5<sup>e</sup> / 15<sup>e</sup>)** consiste à faire le ratio entre les revenus du club avec le 5<sup>e</sup> budget le plus élevé et les revenus du club avec le 15<sup>e</sup> budget le plus élevé. Cet indicateur mesure donc les inégalités de revenus des clubs qui se trouvent en milieu de tableau et montre moins de disparités entre les championnats. La Premier League et la Liga ont les plus faibles ratios entre le 5<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup>

budget du championnat (2,97 et 3,00). La Ligue 1 est proche, avec Monaco qui dispose de 3,24 fois le budget de Toulouse en 2024/2025. La Serie A a le ratio le plus élevé avec le Napoli qui dispose d'un budget 3,82 fois plus élevé que celui de Cagliari.

Les différences de résultat entre cet indicateur et le précédent mettent en lumière les différences de profil de répartition des revenus des clubs entre les différents championnats. La taille du groupe de tête, qu'il soit composé de plus ou moins de cinq clubs influe sur la distance entre les clubs du milieu de tableau. Ainsi la Serie A compte plusieurs clubs en haut de tableau à revenus similaires qui sont loin du niveau de revenus du reste du championnat tandis qu'en Ligue 1, Liga et en Bundesliga, le 5<sup>e</sup> club compte déjà pour une relativement faible part des revenus. En Premier League, la répartition est plus lisse au niveau du championnat tout entier ce qui explique le faible ratio entre le 1<sup>er</sup> et le dernier ainsi qu'entre le 5<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup>.

► Cette différence de répartition rend nécessaire l'utilisation d'un indicateur plus complexe afin de mesurer globalement les inégalités de répartition au sein des différents championnats : **le coefficient de Gini**. Cet indicateur, typiquement utilisé pour mesurer les inégalités de revenu au sein d'un pays, est un coefficient variant entre 0 et 1. La valeur 0 signifie que tous les clubs ont le même revenu et la valeur 1 qu'un seul club concentre tous les revenus. On peut alors regrouper les championnats européens en deux groupes :

- **Les championnats très inégalitaires** (Gini > 0,5) : la Ligue 1 (0,55) et la Liga (0,53) ;
- **Les championnats plus égalitaires** (Gini < 0,5) : Serie A (0,40), Bundesliga (0,38) et Premier League (0,32).

► Ces groupes correspondent aux profils de répartition observés précédemment :

• **Un 1<sup>er</sup> groupe, avec de fortes inégalités de revenus entre les clubs, composé de la Ligue 1 et de la Liga.** Près de la moitié du total des revenus est représentée par les deux plus gros clubs en Ligue 1 et en Liga ;

• **Un 2<sup>e</sup> groupe composé de la Serie A, de la Bundesliga et de la Premier League.** Cette dernière est le championnat le plus égalitaire : en cumulant les revenus des cinq plus gros clubs en termes de budget on atteint 49 % du revenu total, soit moins de la moitié. En Serie A et en Bundesliga, Les inégalités sont plus fortes qu'en Premier League sans pour autant atteindre les niveaux observés en Ligue 1 et en Liga. Certains gros clubs ont des revenus fortement supérieurs à ceux du milieu de tableau mais il faut cumuler les revenus des 5 premiers clubs pour dépasser la moitié du revenu total.

► L'évolution du coefficient de Gini d'une saison à une autre permet d'analyser **l'évolution des inégalités de revenus** au sein des différents championnats. Ainsi, **les inégalités de revenus sont restées relativement stables pour tous les championnats malgré différentes trajectoires** :

- Sur les dernières saisons, deux championnats ont vu leur coefficient de Gini augmenter progressivement. Ainsi, celui de la Liga (0,53 en 23/24, contre 0,51 en 22/23, 0,48 en

21/22 et 0,47 en 20/21) poursuit sa hausse, et si celui de la Premier League reste au niveau de la saison précédente, il est en légère augmentation sur les dernières saisons (0,32 en 23/24 et 22/23, contre 0,31 en 21/22 et 0,30 en 20/21) ;

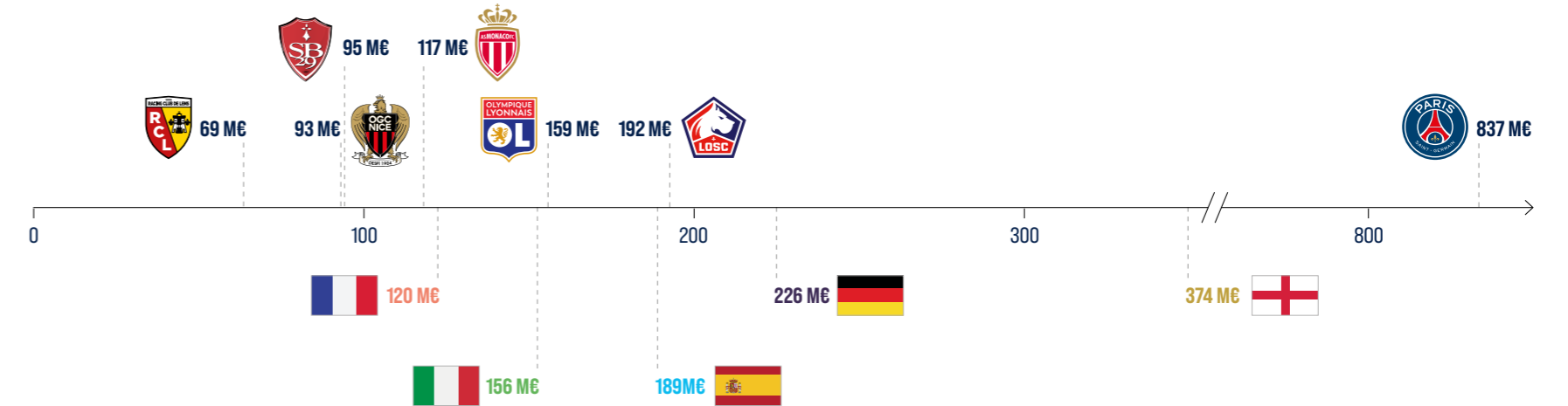
- Pour cette édition du rapport, la dynamique récente de deux championnats semble en revanche s'inverser. Alors que le coefficient de Gini de la Ligue 1 baissait entre 2021 et 2024 (0,49 en 23/24, contre 0,50 en

22/23 et 0,51 en 21/22), la saison 2024/2025 montre une forte augmentation de l'inégalité de revenus (0,55). A l'inverse, le coefficient en hausse de la Serie A entre 2020 et 2023 (0,43 en 22/23, contre 0,42 en 21/22 et 0,41 en 20/21) baisse en 2023/2024 (0,40) ;

- Enfin, le coefficient de Gini de la Bundesliga alterne entre augmentation et diminution (0,38 en 23/24, contre 0,35 en 22/23, contre 0,39 en 21/22 et 0,37 en 20/21).

## 4.1.3 COMPARAISON DES REVENUS DES 7 CLUBS FRANÇAIS

AYANT DISPUTÉ UNE COUPE D'EUROPE AVEC LES REVENUS MOYENS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS



Note : Chiffres de l'exercice 2024/2025 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2023/2024 pour les autres ligues

Source : analyse DNCG et Off the Pitch

► Parmi les clubs français ayant disputé une coupe d'Europe, le PSG se détache avec un budget 2,2 fois supérieur au budget moyen des clubs de Premier League.

► Lille a un budget légèrement supérieur au budget moyen des clubs espagnols tandis que Lyon a un budget légèrement supérieur au budget moyen des clubs italiens.

► Monaco, Brest, Nice et Lens ont un budget nettement inférieur au budget moyen des quatre championnats étrangers. Lens a ainsi un budget 2,3 fois inférieur au budget moyen des clubs de Serie A.

## 4.2 CORRÉLATION ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET REVENUS

► En Ligue 1, le chiffre d'affaires à partir duquel un club a peu de chances d'être relégué est inférieur à celui des autres ligues majeures européennes, en particulier vis-à-vis de la Premier League et de la Bundesliga :

- Sur la dernière saison, aucun club de Ligue 1 avec un chiffre d'affaires supérieur à 41 M€ (Reims, 2024/2025) n'a été relégué ;
- Ce seuil de non-relégation en 2023/2024 est égal à 218 M€ en Premier League (Leeds), 156 M€ en Bundesliga (Cologne), 70 M€ en Serie A (Sassuolo) et 69 M€ en Liga (Almeria).

► Le ticket d'entrée en coupes d'Europe est plus faible en Ligue 1 que celui des autres championnats européens :

- Le chiffre d'affaires minimum des clubs qualifiés en coupe d'Europe sur la saison 2024/2025 via le classement en championnat est de 39 M€ en Ligue 1 (Strasbourg) ;
- Ce seuil dans les autres championnats pour la saison 2023/2024 est de 321 M€ en Premier League (Aston Villa), 104 M€ en Serie A (Bologna), 101 M€ en Bundesliga (Hoffenheim) et de 74 M€ en Liga (Girona).

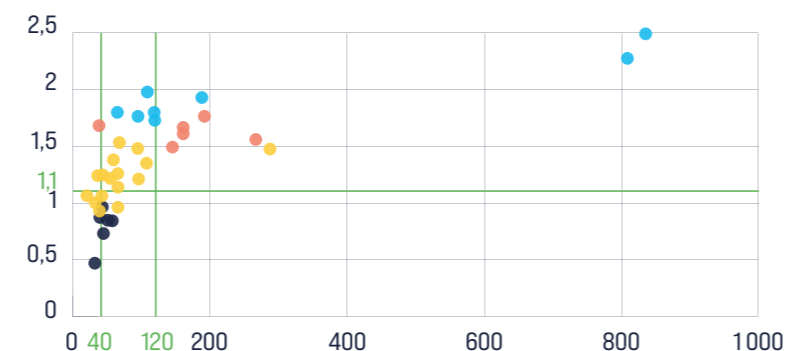
► Au-delà de ces différences entre les seuils de relégation et de qualification en coupe d'Europe, **les cinq principaux championnats européens ont tous en commun une forte corrélation entre le revenu des clubs et les résultats sportifs.**

► En particulier, les championnats européens sont tous dominés ces dernières années par le ou les clubs qui ont les plus gros budgets :

- Le **Bayern** pour la Bundesliga (champion 9 fois lors des 10 dernières saisons) ;
- Le **Real Madrid** et **Barcelone** pour la Liga (champions 9 fois à eux deux lors des 10 dernières saisons) ;
- Le **PSG** pour la Ligue 1 (champion 8 fois lors des 10 dernières saisons) ;
- **Manchester City** pour la Premier League (champion 6 fois sur les 10 dernières saisons malgré la concurrence du « Big Six ») ;
- La **Juventus** pour la Serie A (champion 5 fois lors des 10 dernières saisons) rattrapé ces dernières années en termes de revenus par **Milan** (champion 2021/2022) et **l'Inter** (champion 2020/2021 et 2023/2024).

### LIGUE 1

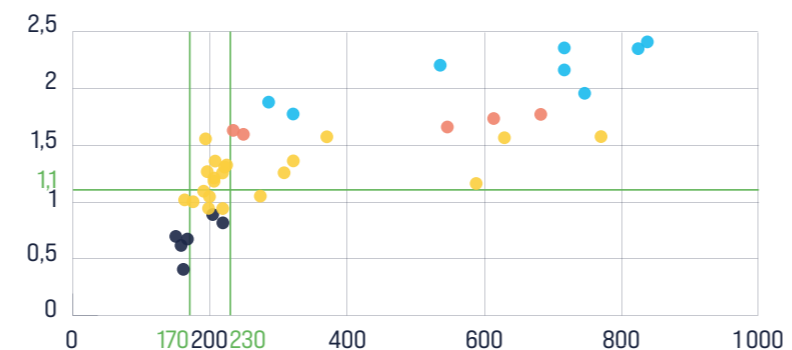
Nombre moyen de points par match Saisons 2023/2024 à 2024/2025



● Relégation ● Maintien ● Qualification UEL/UECL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

### PREMIER LEAGUE

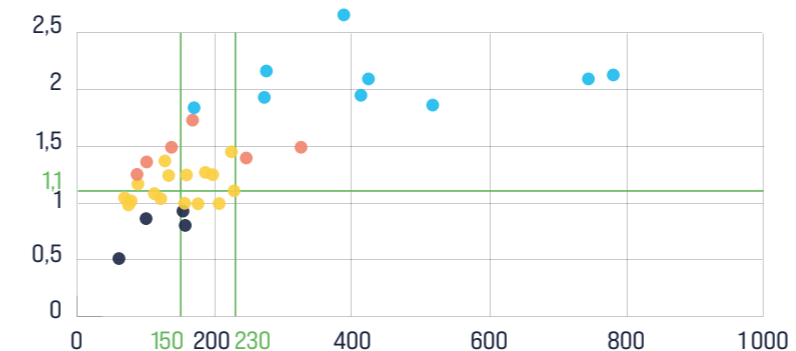
Nombre moyen de points par match Saisons 2022/2023 à 2023/2024



● Relégation ● Maintien ● Qualification UEL/UECL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

### BUNDESLIGA

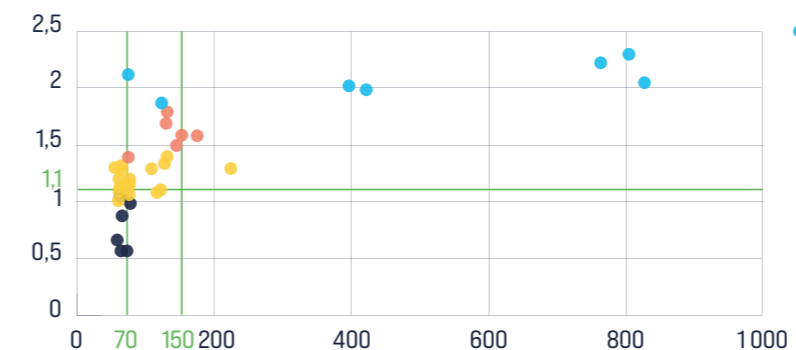
Nombre moyen de points par match Saisons 2022/2023 à 2023/2024



● Relégation ● Maintien ● Qualification UEL/UECL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

### LIGA

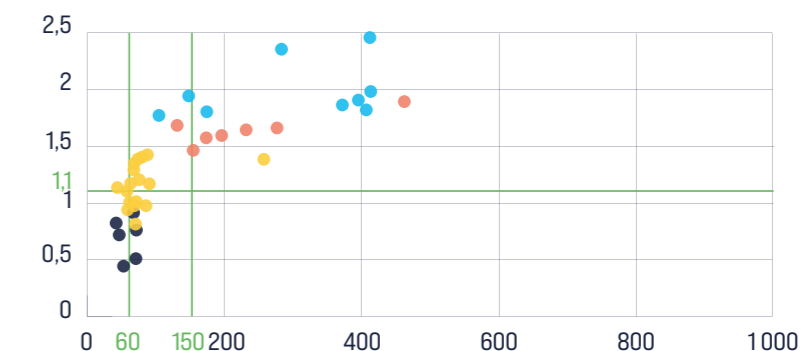
Nombre moyen de points par match Saisons 2022/2023 à 2023/2024



● Relégation ● Maintien ● Qualification UEL/UECL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

### SERIE A

Nombre moyen de points par match Saisons 2022/2023 à 2023/2024



● Relégation ● Maintien ● Qualification UEL/UECL ● Qualification UCL Chiffres d'affaires des clubs (en M€)

Source : analyse DFCG et Off the Pitch





**34 Boulevard de Courcelles, 75017 Paris**

01 53 65 38 02 – [infos@lfp.fr](mailto:infos@lfp.fr)

[www.lfp.fr](http://www.lfp.fr)